

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 65 (2001)
Heft: 257-258

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Richard LAURENT, *Past Participles from Latin to Romance*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press (Linguistics, volume 133), 1999, XXV + 574 pages.

Les manuels de grammaire historique, d'orientation panromane ou consacrés à une langue romane particulière, n'accordent que peu d'intérêt à l'histoire du participe passé, et les quelques exceptions qui existent – Fouché, dans sa *Morphologie historique*, consacre une trentaine de pages au participe passé français – ne font que confirmer la règle; «it is astonishing how little the standard survey of Latin or Romance takes account of the morphology of past participles» [1], constate Richard Laurent – un des représentants de l'école californienne –, qui concentre tous ses efforts à l'analyse minutieuse de cette forme qui de par sa fonction «participe» aussi bien des propriétés du verbe que de celles du nom. Partant du latin pour aller jusqu'aux langues romanes et à leurs dialectes, Laurent livre une description de l'évolution formelle et non fonctionnelle du participe passé, en s'appuyant sur un corpus d'une étendue considérable, obtenu à partir de différentes sources (dont il sera encore question par la suite); l'index des formes romanes qui clôt l'ouvrage [489-574] comprend plus de 5000 entrées, celui des étymons latins [476-486] 600 participes environ. L'analyse, sur la base de ces matériaux, se subdivise, après une brève introduction [1-14], en quatre grands chapitres consacrés au participe passé en latin classique [15-40], en latin vulgaire, tardif ou proto-roman (l'auteur traite ces termes pratiquement comme des synonymes; cf. par exemple p. 14, n. 16) [41-106], dans les dialectes et langues anciennes et modernes de la Romania orientale [107-203] comme dans ceux et celles de la Romania occidentale [205-332]). L'étude se termine en deux temps: à un chapitre synthétisant toutes les évolutions décrites [333-350] – qui, en dernier ressort, se résume en un mouvement allant de formes accentuées sur le radical vers des formes faibles («I discern a drift across ROMANIA toward clearer marking of past participles, a drift swelling through the centuries and swelling toward the west» [333]; cf. aussi le tableau [338 = 433] illustrant à travers le comportement des verbes hérités la disparition progressive d'est en ouest des participes forts) – viennent s'ajouter un chapitre suggérant quelques «theoretical implications» [351-366] ainsi que divers index et appendices, ces derniers étant d'une lisibilité parfois difficile (on comprend mal, par exemple, la raison pour laquelle dans l'appendice 3 [415-430], qui indique pour chaque verbe latin du corpus le type morphologique des participes romans correspondants, l'étymon est cité sous forme de sigle se référant à un autre appendice: «R-2 'shave'» se rapporte au second participe avec *r-* dans cette autre liste, à savoir *rasu*; de plus, l'omniprésence des gloses anglaises – Laurent se

plaint des auteurs «ascribing to their public a thorough knowledge of Walloon or Welsh or Vlach» [5] – et les formules qui en résultent, du type «French *tenir* ‘hold’, Spanish *hacer* ‘do/make’, [...] and Italian *avere* ‘have’» [12], ne manquent pas d’irriter quelque peu le lecteur habitué au discours scientifique en linguistique romane...).

La subdivision de l’analyse proposée par Laurent appelle quelques commentaires. La référence à la ligne de démarcation traditionnelle entre l’est et l’ouest de la Romania paraît justifiée si on se base sur le critère (unique) d’un caractère plus conservateur de l’est, que reflète la survivance des participes forts sigmatiques du type *arso*, *morso* vs. *ardu*, *mordu*, *ardido*, *mordido*; évidemment, le sarde, dans ces cas-là, ne suit pas fidèlement le comportement des autres langues «orientales» parmi lesquelles Laurent le fait figurer, à côté d’ailleurs des dialectes gallo-italiens (tout en admettant que «Sardinian is like no Romance on earth» [197]); tandis que, de l’autre côté de la frontière, certaines variétés rhéto-romanes conservent beaucoup plus de formes du type *ars*, *müers* [217; cf. aussi 347s.] que leurs congénères «occidentaux». À l’intérieur des deux groupes, Laurent opère un choix plutôt discutable concernant aussi bien les langues et dialectes à analyser que le statut terminologique qu’il confère aux idiomes en question. En se fondant sur le critère unique de la morphologie du participe, l’auteur considère, par exemple, le frioulan et le ladin comme «separate languages» [206] qu’il distingue d’une troisième langue alpino-romane, le rhéto-roman helvétique; dans la même perspective, le franco-provençal a droit à un chapitre à part, au même rang hiérarchique que le français, tandis que l’occitan et le catalan sont traités ensemble: «similarities in past-participial formation have led me to treat catalan and occitan as one language» [340] – et plus exactement: «shared forms in *-gut* are in fact my principal criterion» [289]. Grâce au procédé du critère unique, le reste de la péninsule forme un ensemble encore plus homogène: l’aragonais et l’asturien (l’auteur emploie le terme ‘léonais’) sont classifiés comme étant des dialectes espagnols, le galicien comme étant un dialecte portugais, et sur la base des ressemblances entre les formes participiales, les deux langues nationales même se voient souvent confondues – «I deal with the two languages as if they shared one inventory of past participles» [299] – voire identifiées l’une à l’autre: «the term Spanish refers to both that language and Portuguese» [340]; l’abstraction qui est faite de toutes sortes de considérations extra-linguistiques ou plutôt extra-morphologiques ne manquera pas de blesser, à coup sûr, la sensibilité de plus d’un lecteur...

Tout au long de l’analyse du corpus, de la classification des participes en neuf types morphologiques (suivant les types de conjugaisons latines: 1. *-atu*, 2. *-ētu*, 3. *-ĭtu*, 4. *-ĭtu*, 5. *-ĭtu*, type lat. *habitu*, 6. *-ūtu*, 7. reduplication, type lat. *dedi*, 8. *-su*, 9. consonne + *-tu*; les participes sardes et du sud de l’Italie en *-itu* / *-iu* sont attribués par l’auteur au type 5 au lieu du type 3; des combinaisons entre 6, 8 et 9 sont possibles, cf. *visto* dans les différentes langues ou anc. it. *volsuto* «voulu») et au fil de la description donnée de l’essor de ces différents types dans les langues et dialectes considérés, l’auteur emploie la méthode positiviste traditionnelle, et cette caractérisation ne comporte aucune nuance critique, bien au contraire. La méthode implique une perspective panromane, peu encline parfois à admettre des étymologies intralinguistiques; l’existence de deux formes parallèles suffit déjà pour postuler une évolution latine («I still assume that past-participial forms found (with suitable phonological adjustments) in more than one Romance language represent reflexes of creations by speakers of Late Latin or Proto-Romance» [5]), ce qui peut mener à

des interprétations discutables: Pourquoi construire, par exemple, pour l'esp. *gozar* un étymon **gaudicare* [75], pourquoi mettre *canso* en rapport avec *quassu* [78], au lieu de chercher une explication à l'intérieur même de l'espagnol, pourquoi établir une relation étymologique entre *mear* et une variante picarde du verbe *manger* («*mié* 'eaten' looks almost like a borrowing from Spanish *meado* 'pissed', but a semantic shift from bottom to top of the tract sounds improbable at best» [254])? La raison qui expliquerait certaines déficiences à ce niveau réside probablement dans le fait que Laurent, devant la quantité impressionnante des matériaux rassemblés par lui, n'a bien évidemment pas pu approfondir ses recherches bibliographiques. À l'exception du REW, aucun dictionnaire étymologique n'a été consulté (l'explication du verbe *mier* se trouve dans le FEW, VI, 1, p. 179, n. 10, s.v. *manducare*, et VI, 2, pp. 72 et 77, n. 17, s.v. *mica*), ni à plus forte raison aucun article plus spécialisé en la matière; les spéculations, pour ne citer qu'un autre exemple, au sujet des verbes sardes *imberghere* «cacher» et *iserghere* «éloigner» («Could the first be Germanic? Could the second have acquired an [r] absent from EXITU 'gone out'? Where?» [196]) auraient pu être évitées par la simple utilisation du DES de M. L. Wagner (I, p. 613: < *immergere*) ou d'un article de H. J. Wolf («Sardo *isèrgere*» [< *ex-* + **ergere* < *erigere*], dans: *Studi barbaricini*, Cagliari 1992, pp. 59-64).

Quant aux sources utilisées par l'auteur, le lecteur constatera de nombreuses absences, non seulement au niveau des œuvres lexicographiques – le seul dictionnaire du français cité est le *Petit Larousse* de 1940; pour le catalan, l'auteur utilise un dictionnaire bilingue catalan-anglais, etc. –, mais également dans le domaine de la grammaticographie historique et moderne: La morphologie historique (du verbe) de Fouché, citée au début de ce compte rendu, manque, tout comme un certain nombre de manuels correspondants dans les autres langues: Alvar / Pottier pour l'espagnol, Rohlf s pour le gascon, un article de Piel pour le portugais, les articles de Wagner et l'histoire de la langue de Blasco Ferrer pour le sarde...; on regrettera également le recours trop fréquent à des sources secondaires et l'absence de références aux grammaires descriptives les plus prestigieuses comme, par exemple, pour le catalan (Badia i Margarit), le galicien (Álvarez et autres; Laurent [330, 446] cite malheureusement, à plusieurs reprises, un ouvrage du réintégrationniste «Carvallo Cabero» [sic!]), l'aragonais (Nagore), l'asturien (Cano González et autres)..., sans parler des articles correspondants du LRL! Laurent préfère s'appuyer sur des études ponctuelles et souvent peu représentatives, parfois choisies selon la disponibilité des ouvrages dans les bibliothèques («the choice of dialects was determined in large part by the availability of published material at Berkeley, Georgetown, and the Library of Congress» [11]; la fonction des «native speakers [...] consulted for major languages» [11 – cf. aussi XXIII] reste obscure); c'est à des hasards de ce type qu'est dû le rôle prépondérant du petit volume de Philéas Lebesgue (Laurent écrit toujours «Lesbegue» [253, 455]) pour la description du participe en picard ou la prise en compte – grâce à l'étude de Leite de Vasconcelos – du *barranquinho* comme seul dialecte portugais (pour le galicien déjà, l'auteur a cru devoir confesser: «I am going to break my own rule about omitting Portuguese forms» [330]). Pour ce qui est de la littérature plus spécialisée, le lecteur qui se sera déjà auparavant intéressé à un petit problème de détail dans le domaine de la morphosyntaxe du participe (cf. mon article sur les participes «tronqués» en italien, espagnol et portugais – du type it. *tocco*, esp. *canso*, port. *aceite* – dans *Romanistik in Geschichte und Gegenwart* 1997) regrettera, dans les chapitres de Laurent consacrés au même phénomène dans les trois langues

concernées [163s., 316, 320-322, 355s.], l'absence de la thèse, toujours fondamentale, sur les participes «courts» en italien de J. Schürmann (1890), ainsi que celle d'articles de G. Paris (1879), R. de Dardel (1962), d'A. Zamora Vicente (1950), d'I. Bosque (1990), etc. (en outre, il ne faudrait pas confondre, comme le fait l'auteur, le type portugais *aceite*, *ganho*, *gasto*, *pago* avec les doublets du type *rompido* / *roto*; il n'est pas légitime non plus de considérer les formes «longues» *ganhado*, *gastado*, *pagado* comme étant «archaïques» [321]).

Les résultats de l'analyse de Laurent – malgré maint détail critiquable – paraissent dans leur ensemble bien fondés et constituent le vrai intérêt de l'étude. Les différentes langues, bien qu'ayant en commun la tendance générale, déjà mentionnée, d'un «drift [...] toward clearer marking of past participles» [333], se caractérisent par une représentation spécifique et statistiquement observable des différents types de participes. La perspective comparatiste de la méthode employée par l'auteur met en valeur les particularités de chaque langue: les participes sigmatiques du roumain, ceux avec consonne + *-to* particulièrement fréquents en italien, les participes sardes en *-itu* / *-idu* / *-iu* non accentués, les représentants modernes de *-utu* latin, fréquents en français, remplacés, pendant le moyen âge, en espagnol et en portugais par *-ido*, et ayant évolué en *-gut* en occitan et en catalan... Toutefois, il reste qu'un grand nombre de faits et d'observations se soustrait à toute tentative de systématisation et d'interprétation: la coexistence de formes héritées et de formes analogiques, le jeu compliqué d'attractions possibles entre différents verbes ou à l'intérieur d'un seul paradigme, s'opposent d'emblée aux explications monocausales; la tentative de l'auteur, par exemple, de mettre en rapport la haute fréquence de participes sigmatiques dans certaines langues romanes de l'est avec la non-utilisation du *s* comme morphème flexionnel, est contrecarrée par la bonne représentation de ce type de participes dans les variétés helvétiques du rhéto-roman où le *s* flexionnel fait bien évidemment partie de l'inventaire morphologique. Les questions concernant le pourquoi de l'évolution particulière de chaque verbe et de la distribution inégale des types de participes dans les différentes langues restent ouvertes: «no one taking a theoretical approach to morphology has found credible answers» [366], comme le constate Laurent pour conclure sur un ton légèrement résigné: «Nor [...] do I lay claim to having discovered a new world in *Past Participles from Latin to Romance*. I have charted a sea» [366].

La lecture d'une étude de près de 400 pages comme celle-ci, contenant d'innombrables détails sans thèse ni doctrine qui serve de fil conducteur, peut paraître quelque peu ingrate; mais le travail de Laurent est en contrepartie agrémente, pour ajouter une dernière observation d'ordre stylistique, de curieuses petites formules imagées, inhabituelles dans le discours strictement technique de notre science. C'est ainsi que l'auteur illustre des doublets phonétiques en latin vulgaire ([ks]/[sk]) par un exemple anglo-dix-huitiémiste («Had Louis XVI known English, he could have said 'Don't ax me' to his jailers», [61, n. 33]), et fait allusion à «des photos osées» [80] pour exemplifier l'adjectivisation de participes ou à des fabliaux pour mentionner l'homonymie entre le fruit et le verbe *poire* (< *pedere*) en ancien français [82, n. 65]; il apprécie aussi grandement les métaphores botaniques («transplants out of the classical garden», «a botanist paying a visit of inspection will remark [...]» [146]; «the garden of French verb morphology shows signs of having been clipped back root and branch» [220]; «I might make landfall at an eden of isomorphy in past-par-

ticipial formation» [332]) et l'imagerie du voyage et de l'exploration («I am content to unearth old waterways along which analogy has already flowed» [106]; «I set sail on this voyage of discovering» [332]). On notera également la pointe d'ironie dans une constatation comme celle-là: «ancestors of Spaniards and Portuguese launched a Drang nach Süden that ended in 1492» [299]. Indépendamment des figures de style, on appréciera l'attention scrupuleuse avec laquelle l'auteur a visiblement veillé à la correction du texte (on ne relève que quelques erreurs qui dérangent: imparfait espagnol «*dormiba*» [40, n. 46]; «speakers later restored final [i] to 2nd- and 4th-conj. infinitives» [220, n. 10] [il faut lire: «final [r]»]; «Ofr. *creüe* 'growth, increase' n'a pas seulement survécu sous la forme «*cru* 'vintage'» [241]; esp. *absuelto*, *resuelto* ne choquent pas «because they retain an [lt] cluster that usually turned into [tʃ]» [315] – comme on sait, ce passage n'a lieu qu'après [u]; il aurait été préférable d'adapter les exemples portugais du type *pôsto*, *repêso*, etc., cités de sources manifestement anciennes, à l'orthographe moderne; [8], dernière ligne: il manque un bout de phrase; [309]: il y a une phrase mystérieuse de trop: «(Pace Walsh, I ignore the question of when intervocalic [d] lenited to [ð])»; dans le tableau [383], s.v. *bullitu*, les colonnes concernant le français, le catalan et l'espagnol ont été inversées).

Malgré certains points de détail critiquables, l'ouvrage de Richard Laurent constitue une précieuse contribution à la morphologie historique panromane, bien préparée, bien écrite, bien fournie en faits et en analyses. En ce qui concerne le participe passé roman, Laurent sera une référence, voire même la référence.

Alf MONJOUR

Eva WIBERG, *Il riferimento temporale nel dialogo - Un confronto tra giovani bilingui italo-svedesi e giovani monolingui romani*, Lund University Press, 1997, coll. «Études romanes de Lund», n° 58.

Cette recherche (thèse de l'Université de Lund) a pour finalité de découvrir les caractéristiques du fonctionnement de la langue italienne chez de jeunes Suédois immergés dans une situation de bilinguisme «non équilibré» (*non bilanciato*), c'est-à-dire où l'une des deux langues est dominante. Dans cette perspective, l'auteur concentrera son étude, sur un seul aspect du fonctionnement du système linguistique, apte à mettre en évidence le niveau d'acquisition de la langue: elle examinera le fonctionnement du système temporel de ces élèves, tel qu'il ressort de leur dialogue avec l'enquêtrice sur des thèmes se rapportant au passé (la période de Noël, les grandes vacances de l'année précédente) ou au futur (projet personnel général ou projet de vacances).

L'ouvrage se divise en deux parties dont la première est introductive (ch. 2-5). L'auteur y précise les conditions de l'enquête (composition de l'échantillon: d'un côté un ensemble de 24 enfants de 8 à 13 ans [89-94], de la classe moyenne locale (le lieu de l'enquête n'est pas précisé), fréquentant un enseignement de *hemspråk* (langue maternelle étrangère [89]), et vivant dans un milieu suédois, mais dont l'un des parents au moins s'exprime en certaines situations de communication en italien, enfants qui ont donc acquis les deux langues de manière inégale, mais simultanément [23]; de l'autre un groupe de 12 adolescents romains monolingues, d'un milieu

social identique [96-98], soumis aux mêmes questions par la même enquêtrice, dont on comparera les réalisations linguistiques à celles du groupe bilingue, point par point; division du groupe bilingue en 4 sous-groupes, de niveau nettement différencié [101]; type de discours soumis à l'analyse [29], portant sur des thèmes partiellement planifiés [28]: soit récit (*racconto*) interactif d'événements (procédant par questions et réponses), soit brève narration (*mini-narrazione*) lorsque l'élève prend l'initiative de développer de lui-même la description d'événements qui se succèdent dans le temps (*temporal movement*), soit projet personnel interactif, caractérisé par son déroulement dans le futur).

Nous découvrons par ailleurs l'enjeu linguistique de ce travail qui se situe parmi d'autres recherches déjà menées sur le bilinguisme italo-suédois (entre autres par S. SCHLYTER [23, 28, 59-62]; tableau récapitulatif des études sur le bilinguisme impliquant le suédois ou l'italien [23-24]); et parmi les programmes mis en chantier en Italie dans les universités de Pavie et de Bergame (principalement sous la direction de A. GIACOLONE-RAMAT) sur l'acquisition de l'italien L2 (AL2). Le choix du domaine temporel se justifie par l'importance de la problématique débattue dans ce secteur au cours des dernières décennies, aussi bien dans le domaine de la linguistique générale (par REICHENBACH, KLEIN, DAHL, etc. [38]) que dans le domaine propre de l'italien (cf. BERTINETTO et ch. 3: *La temporalità nel parlato* [59-88]); débat qui aboutit souvent à des résultats contradictoires sur la conception du temps et de l'aspect, et à des hypothèses qu'il est de la plus grande utilité de confirmer ou d'infirmer (voir entre autres les travaux de KLEIN [40-42], et pour la problématique de AL2, la proposition d'*implicazione temporale* avancée par GIACOLONE-RAMAT [84-88]). La conception du temps et de l'aspect que propose E.W. est visualisée en un schéma où se fondent deux représentations du temps, celle du vecteur temps (*retta temporale*), mise en évidence par REICHENBACH et utilisée entre autres par BERTINETTO pour la langue italienne, vecteur sur lequel se situent le moment d'énonciation (S), le moment de l'événement (E), le moment de référence (R) (il est quelque peu gênant toutefois que les symboles retenus par E.W. diffèrent de ceux adoptés in RENZI, *Grande grammatica...*); à ce premier niveau d'analyse (*primo livello temporale*) se superpose un second niveau qui rend compte de la RC (*referenza contestuale*), selon le modèle du *temporal frame* de DAHL. Grâce à ces outils, l'auteur sera en mesure de mettre en évidence la fonction des formes verbales attestées dans le corpus, et particulièrement du *passato prossimo* (PASS), équivalent du passé composé français [47] et de l'imparfait (IMP) [52]: grâce à son double niveau d'analyse, E.W. dégage deux types de PASS, aoriste ou parfait, et dans le premier de ces deux types, deux fonctions distinctes: un aoriste déictique et un aoriste non déictique (selon que l'adverbial qui définit la RC est lié ou non au moment de l'énonciation [50-52]); de même pour l'IMP, E.W. distingue deux types d'IMP déictiques: l'un descriptif, dont l'aspect est imperfectif (E est considéré *nel perdurare del suo risultato*), l'autre habituel (la forme verbale représente une série régulière (et implicite) d'événements qui se sont répétés [53-54]). Outre la fonction des temps verbaux, l'auteur analysera également la nature *azionale* des verbes ([54-58]; tableau des catégories de verbes de BERTINETTO [56]), pour vérifier l'hypothèse selon laquelle l'usage du PASS ou de l'IMP dépendrait de l'*azionalità* du verbe (voir les tests de KLEIN à propos des verbes téléiques [56]).

À cette partie préparatoire très importante, représentant plus du tiers de l'ouvrage, à laquelle correspond une imposante bibliographie [287-300], fait suite une

partie analytique, où tout d'abord est dressé l'inventaire des temps utilisés dans le corpus (ch. 5: *Analisi delle forme verbali nel corpus bilingue e monolingue* [101-117]; tableau des formes verbales chez les bilingues [103]; chez les monolingues [113]), dont la distribution permet de diviser l'échantillon en 4 niveaux de compétence (§ 5.2 *Criteri formali per una divisione in quattro livelli del corpus bilingue* [101-102]): au niveau 1, on ne relève l'usage que du présent (PRE) et du participe passé (PP), avec ellipse déviante de l'auxiliaire et quelques rares formes d'infinitif (INF); au niveau 2, sont attestées des formes du PRE, du PP, du PASS, et de rares IMP; au niveau 3, la forme du PP disparaît, de même que l'ellipse déviante; le PASS et l'IMP sont employés régulièrement, le futur (FUT) est absent; on note une grande fréquence des INF, car les phrases, plus complexes, introduisent des verbes modaux et des propositions complétives; au niveau 4, divisé en deux sous-groupes A et B, outre l'usage des quatre temps principaux, on relève quelques formes sporadique de conditionnels, de gérondifs, et de PP employés à bon escient; chez les monolingues, divisés également en sous-groupes A et B, apparaissent quelques occurrences de temps moins fondamentaux (plus-que-parfait, présent du subjonctif, etc.), et de PP figés, du type *visto che*, et en raison de la fréquence des verbes modaux, les INF se multiplient.

Dans les deux chapitres suivants, l'auteur analyse avec minutie, successivement du point de vue de l'action verbale (action téléique / non téléique), puis de leur fonction (perfective / non perfective, descriptive, habituelle, modale, épistémique) les formes qui correspondent à l'expression d'un fait situé dans le passé (ch. 6 [119-212]) et dans le futur (ch. 7 [213-239]), afin de confirmer ou d'infirmer l'*Aspect Hypothesis* d'ANDERSEN [123] qui établit un lien entre *azionalità* et emploi des temps (cette double analyse permettra aussi une comparaison avec les résultats de l'équipe de Pavie dans le cas d'AL2, *ibid.*). L'analyse de l'action du verbe exprimant un événement passé (§ 6-1) est présentée en suivant à la fois les niveaux de compétence [124-136] pour les bilingues; [137-139] pour les monolingues (tableaux des données 6.3 à 6.16) et les différents temps verbaux: PRE, PP, PASS, IMP (les données statistiques des tableaux sont complétées dans l'*Appendice* [275-285], par le listing de tous les verbes attestés dans le corpus, classés selon les catégories d'*azionalità*: transformatifs (*venire, andare, comprare*, etc.), résultatifs (*visitare, prendere l'aereo*, etc.), formant l'ensemble des verbes téléiques, continuatifs (*studiare, lavorare*, etc.), verbes d'état *stare, abitare*, etc.), formant l'ensemble des verbes non téléiques). La conclusion de cette analyse [140-142], qui rencontre parfois des obstacles lorsque l'action du verbe est ambiguë (par ex. [126], *fare* est continuatif dans la réponse de l'élève: *fatto i bagni*, car la question était: *l'anno scorso d'estate che hai fatto?*, alors qu'il est résultatif dans: *mi fatto questo*, où il renvoie aux devoirs du jour), c'est que l'*Aspect Hypothesis* ne semble valable ni pour les trois premiers niveaux des bilingues, ni pour les sujets du quatrième et les monolingues des sous-groupes A. Seuls les sujets des sous-groupes B (du troisième niveau des bilingues et des monolingues), qui utilisent une forte proportion de verbes téléiques, se comportent selon l'hypothèse d'ANDERSEN. Il semble donc nécessaire, pour comprendre l'anomalie de cette distribution et mieux apprécier la validité de l'hypothèse, de procéder à une analyse des fonctions des temps.

L'analyse fonctionnelle (§ 6.2 [142-179]) servira d'une part à identifier les diverses fonctions temporelles et aspectuelles des formes verbales du corpus (PASS, PP, IMP, PRE), utilisées pour évoquer un fait antérieur au moment de l'énonciation

et d'autre part à comparer les fonctions qui sont accessibles aux élèves des trois premiers niveaux à celles qui sont mises en pratique par les sujets du quatrième niveau et les monolingues. Il est nécessaire également de déterminer, vu la nature particulière du corpus, quel est le temps non marqué (cf. *Marcatezza*, et résultat des enquêtes menées entre autres par FLEISCHMAN [143-144]). Ce que l'auteur cherche à mettre en évidence c'est la distinction entre les fonctions fondamentales du PASS dans le corpus: soit d'aoriste, qui peut être de deux types, déictique (aor + or: *Natale scorso allora # vabbé sono rimasto a Roma*) ou non déictique (aor - or: *capodanno l'ho passato giù da mio padre*), soit de parfait (*allora oggi # abbiamo fatto geometria*), dont l'identification est assurée par les adverbiaux ou parfois par la question même de l'enquêtrice [147-148]. Quant à l'IMP, il peut être soit descriptif (*quando eravamo qui in Svezia è venuta la neve...* [162]), soit habituel (*facevo sempre i compiti* [146]).

L'analyse, qui procède par niveau de compétence, s'appuyant sur de nombreux exemples repris dans des tableaux récapitulatifs, considère successivement les diverses fonctions d'abord du PP / PASS puis de l'IMP, puis du PRE [150-172]; elle débouche sur une étude comparative (§ 6.2.6 *La funzione delle forme al passato nei bilingui e nei monolingui* [172-179]), qui indique dans quel ordre les formes (PP / PASS / IMP) et les fonctions sont acquises (aoriste > parfait > imparfait descriptif > imparfait habituel et modal) et avec quelle catégorie sémantique de verbes elles sont employées (par exemple l'IMP descriptif, employé aussi bien par les bilingues du quatrième niveau que par les monolingues, sélectionne des verbes d'*azionalità* diverse chez ces derniers, alors que chez les bilingues il est limité au verbe d'état *essere*). Par ailleurs il résulte de l'étude 1° que le temps non marqué du corpus est le PASS, 2° que la fonction d'aoriste déictique (+ or) est accessible à tous, 3° que l'ordre d'apparition des formes chez les bilingues n'est pas identique à celui qu'a mis en évidence GIACOLONE-RAMAT pour les élèves de L2 (les bilingues n'emploient pas, comme les L2, le PRE comme substitut des temps du passé: les bilingues des premiers niveaux emploient PP et PASS).

E.W. consacre un paragraphe (§ 6.3 [179-212]), qui nous semble novateur, à l'organisation du discours au passé: au-delà du strict fonctionnement des temps et des aspects, l'analyse du discours observe comment les temps s'articulent du point de vue de la communication: dans quelle mesure l'interaction détermine l'emploi des temps? Quelle est l'intention temporelle du sujet parlant? (l'auteur utilise ici les instruments d'analyse de la *Quaestio* («question centrale») et du *Referential movement* («déroulement dans le temps»), mis au point par KLEIN & VON STUTTERHEIM [180] qu'elle applique aux deux structures principales du discours des élèves: *racconto* et *mini-narrazione*). L'examen minutieux, par niveau [184-208] débouche sur une comparaison (§ 6.3.6 *Confronto fra monolingui e bilingui* [209-212]) qui permet de démontrer, au sein des trois premiers niveaux, la progression de l'indépendance par rapport à la question posée, du nombre d'événements rapportés et de leur «déglobalisation», du nombre de temps employés (selon l'*implicazione* définie au § 6.2.6), de moins en moins déterminés par ceux de la question, en même temps qu'on constate l'introduction d'adverbiaux, de seconds plans (avec subordonnée) et (dans les niveaux supérieurs) de développements sur des *Quaestiones* annexes, le passage du récit à la narration, type de texte qui entraîne la sélection de verbes téléiques, etc. Cette analyse du discours contribue donc à éclairer les conditions déterminantes de l'emploi des temps du passé et du choix sémantique des verbes, que privilégient

certain types de texte (c'est ainsi qu'on comprend que la cause qui discrimine les sujets des groupes A et B est la nature des textes qu'ils produisent, plus ou moins susceptibles d'induire la fréquence de verbes téléiques, [211]).

Le chapitre consacré à l'expression du futur (ch. 7: *Riferimento al futuro* [213-240]), temps qui dans le corpus a essentiellement une fonction déictique, mais qui peut assumer également une valeur modale ou épistémique [219], se déroule selon le même schéma (examen par niveau des expressions du futur [224-236]), réalisé le plus souvent, aussi bien dans le corpus que dans le système linguistique standard, par des substituts (PRE, *dovere* + INF, etc.) et qui n'apparaît, comme forme morphologique (FUT), qu'au quatrième niveau [221]; l'analyse aboutit à une comparaison entre le comportement des bilingues et des monolingues et à d'intéressantes conclusions [237-239]: les locuteurs des premiers niveaux ont beaucoup de mal à répondre aux questions se référant au futur: les réponses sont minimales (très souvent *sì* ou *no*), voire elliptiques (*dove andate?* (pour les prochaines vacances) - *an # Italia* [226]); au mieux elles recourent au PRE (*senti adesso a Natale che fai?* - *eh forse vai a # Italia* [224]), qui devient le temps dominant au troisième niveau: même lorsque la question contient un FUT, la réponse ne le reprend pas; à partir du troisième niveau, outre le PRE, on voit apparaître les syntagmes *dovere* + INF; les verbes ne sont plus seulement téléiques, mais peuvent être des continuatifs et même des verbes d'état [238]; les formes dominantes, à partir du quatrième niveau sont le FUT et le PRE (lorsqu'un adverbial permet d'explicitier la valeur *future*); les verbes sont la plupart du temps des téléiques (*andare, venire* [238]); à ce stade, on voit émerger des seconds plans et le FUT épistémique, dont l'usage se confirme chez les monolingues, toutefois modérément, et essentiellement avec les verbes d'état [239]; la fréquence des continuatifs avec le PRE est liée, selon l'auteur, à la nature des activités évoquées par les jeunes (*giocare, nuotare*, etc.) et n'est possible que si la référence est clairement exprimée par un adverbial [239].

Une troisième et dernière partie (ch. 8 [241-264]), tirant les enseignements généraux de l'ensemble des analyses, et confrontant les résultats obtenus aux hypothèses et travaux concernant soit l'AL1 soit l'AL2, révèle l'importance des enjeux de l'étude. Après une récapitulation générale (§ 8.1 [241-249]), où l'on appréciera tout particulièrement les tableaux 8.1, 8.2, 8.3, etc., qui regroupent, pour chaque niveau, les résultats se référant à l'expression du passé et du futur, E.W. apporte ses conclusions sur une série de questions: 1° sur les *scale implicazionali* (ordre d'acquisition): en ce qui concerne l'acquisition des formes, l'ordre proposé par GIACOLONE-RAMAT pour L2 est confirmé également pour les bilingues [249-250], alors que les degrés d'accessibilité diffèrent [250]: les bilingues ne recourent pas à l'INF comme substitut (il est difficile toutefois de comparer cette distribution des temps aux résultats obtenus par BOZZONE COSTA et VOGHERA sur des sujets L1, mais ils paraissent assez semblables [251]); l'auteur démontre par ailleurs qu'il n'y a pas d'influence du système suédois sur le choix des temps [252]; pour l'acquisition des fonctions des différents temps (*Implicazione funzionale* [252-254]), on relève un apprentissage tardif, comme chez les L2, des fonctions de l'imparfait descriptif ou habituel, alors qu'il est plus précoce chez le sujet L1, mais on ne peut exclure que les bilingues des premiers niveaux connaissent l'opposition perfectif / imperfectif [254]; dans l'ensemble on peut affirmer que les bilingues font une utilisation correcte de la fonction des temps; 2° sur l'éventuelle influence de l'*azionalità* sur le choix du temps [255-258]: le PASS est employé avec tous les types de verbes, alors que l'IMP

est plus sensible à la nature de l'action; le premier de ces résultats contredit l'*Aspect Hypothesis* d'ANDERSEN qui liait l'usage du PASS aux verbes téléiques (dans le corpus les verbes +téléiques et -téléiques s'équilibrent), alors que les L2 de Pavie la confirment; l'auteur explique que ce résultat est déterminé par la nature du dialogue, dans lequel le PASS est la forme non marquée (des données semblables ont été relevées dans des corpus français constitués également de récits [256]); pour l'expression du futur on notera que l'usage du PRE *pro-futuro* est lié à la nature téléique des verbes, et que le FUT épistémique se concentre dans les verbes d'état [257-258]; 3° sur l'organisation du discours [259-261]: l'enquête montre que les bilingues des premiers niveaux ont un choix très réduit de *topics*, qu'ils ne possèdent pas les outils pour accéder à la narration, qu'ils n'ont pas l'usage de l'adverbial, etc.; en cela ils sont semblables aux bilingues franco-suédois [259] étudiés par SCHLYTER, mais ils diffèrent des L2 qui cherchent à se faire comprendre par l'extension abusive (*sovrestensione*) des formes qu'ils maîtrisent (INF, PRE); 4° sur la tendance dominante du corpus dans la référence au passé: si l'on adapte le concept de *marcatezza* de FLEISCHMAN [260-261], il en résulte que, lorsque le texte se réfère au passé, le temps non marqué est le PASS (alors que l'IMP et le PRE sont marqués); et en effet chez tous les sujets du corpus c'est l'aspect aoriste déictique (+ or) qui domine, alors que le parfait est rare, même chez les monolingues; quant à en conclure que l'acquisition de l'aspect précède celle du temps (problématique débattue par de nombreux chercheurs, cf. ANDERSEN, KLEIN, GIACOLONE-RAMAT, etc. [261]), les résultats ne permettent pas de trancher, puisque temps et aspect sont intimement mêlés dans le PASS; 5° sur le bilinguisme *non bilanciato* [262-264]: dans leurs premiers degrés, ces bilingues italo-suédois ne se comportent pas, quant à la temporalité, de la même façon que les L2 (ils ne tendent pas à recourir abusivement à des formes inadéquates pour s'exprimer); par contre leur attitude est assez semblable à celle des jeunes bilingues franco-suédois; comme eux, et contrairement aux L2, ils pratiquent la simplification à la fois formelle (limitée toutefois aux premiers niveaux), fonctionnelle et discursive. De l'ensemble des données, il est permis de conclure que les sujets les moins avancés se situent entre L1 et L2, alors que ceux du quatrième niveau se différencient peu des monolingues.

On voit que loin de se limiter au cas spécifique du bilinguisme *non bilanciato* italo-suédois, cette recherche apporte une contribution précieuse aux problématiques de l'acquisition du langage et de la référence temporelle dans le discours.

Sylviane LAZARD

DOMAINE ROUMAIN

AVRAM Mioara, SALA Marius, *May We Introduce The Romanian Language To You?*, traduit du roumain par Stela Tinney et Anca Sevcenco, The Romanian Cultural Foundation Publishing House, Bucarest, 2000, 207 pages.

Un livre sur le roumain est toujours bienvenu, d'autant plus qu'il est publié dans l'une des langues les plus utilisées au monde (l'anglais), étant donné que dans les

milieux scientifiques persistent encore beaucoup d'idées ou des conceptions erronées quant aux divers problèmes, de nature synchronique ou diachronique, que pose le roumain.

Les auteurs, Mioara Avram et Marius Sala, personnalités reconnues et autorités dans le domaine, présentent le roumain, en réalisant dans ce volume une synthèse des traits et des particularités de la langue, d'une manière accessible même pour un lecteur non-spécialiste.

Le livre présente l'avantage d'une conception pratique, constituant un guide du système de règles et d'exceptions du roumain contemporain, et offrant parfois des informations inédites sur l'histoire de la langue et sur la culture roumaine.

Le premier chapitre, *Identity Card / Curriculum Vitae*, parmi les quatre prévus par les auteurs, constitue une pièce d'identité semblable à une page d'Internet ou à un article encyclopédique, qui comprend des informations d'intérêt général - le nom du pays, le territoire, le nombre de sujets parlants, les dialectes, des informations d'ordre administratif (les Universités étrangères où l'on étudie le roumain), une bibliographie générale des principaux dictionnaires monolingues, bilingues et plurilingues, les grammaires roumaines, les manuels de roumain pour étrangers), la «physionomie» de la langue (les traits caractéristiques). Pour le lecteur pressé, ce chapitre contient l'essence des informations qui sont détaillées par la suite dans le livre.

Le deuxième chapitre, *The Past*, est une incursion culturelle et historique vers les origines du roumain sous forme de réponses aux questions qui ont toujours constitué l'objet de disputes scientifiques: *Comment le latin s'est-il imposé en Dacie?* [36], *De quelle variante du latin le roumain dérive-t-il?* [48], *Quels sont les éléments que le roumain a gardé de la langue des thraco-daces?* [54], *Depuis quand peut-on parler du roumain?* [56], *Quelles sont les preuves incontestables?* et *Quels faits incertains doit-on expliquer?* (concernant la romanisation et la naissance de la langue au Nord du Danube) [60-62]. Les auteurs présentent le rapport entre le contexte historique, au sens large, et la structure interne particulière de la langue, ce qui permet de reconstituer une image exhaustive des conséquences du facteur historique sur la structure de la langue.

La langue contemporaine, telle qu'elle apparaît à la suite du processus historique de «constitution», est présentée dans le troisième chapitre, *The Present* - une synthèse des particularités au niveau phonétique, morphologique et syntaxique, lexical, idiomatique et de la formation des mots, qui sont expliquées du point de vue théorique et exemplifiées. Les auteurs signalent les ressemblances et soulignent les différences entre le roumain et notamment l'anglais.

La quatrième partie, *Annexes*, contient des applications pratiques sur certains textes sélectionnés dans les différents styles fonctionnels, une esquisse des principales structures conversationnelles (questions, formules d'appel et référentielles, pronoms et formules de politesse, unités de temps) et une sélection des appréciations formulées par les chercheurs étrangers sur le roumain.

La structure du livre, comme nous venons de le montrer, est caractéristique d'un ouvrage qui sert à informer, à présenter et à réactualiser les connaissances. Il offre également, à un lecteur attentif et intéressé, l'occasion de faire la distinction entre quelques aspects plus profonds concernant le roumain. Considéré comme «excen-

trique» [199], même dans le contexte roman auquel il appartient, le roumain doit cette réputation aux influences plus ou moins anciennes qu'il a subies; elles ont été pourtant assimilées sur un fond latin très stable, consolidé en permanence par l'emprunt de néologismes des langues romanes. À cette «hospitalité» de la langue s'ajoute la disponibilité de combiner les bases lexicales les plus diverses avec des affixes appartenant à différentes couches étymologiques. La diversité étymologique offre, dans la langue actuelle, la possibilité d'une fine différenciation sémantique et stylistique et constitue, en même temps, la cause de l'existence des nombreux *doubles étymologiques* [153]. Un autre aspect qui a été remarqué est cette «meravigliosa fedeltà» (*merveilleuse fidélité*) [197] avec laquelle le roumain conserve les traits et les tendances du latin vulgaire, ce qui le différencie du reste de la famille romane. Cela s'explique par l'absence de l'influence du latin scolastique médiéval, suite à l'interruption prématurée des rapports avec l'Europe Occidentale.

Les textes choisis, reproduits dans l'annexe, soumettent le lecteur à un exercice intellectuel plus profond: la plupart des mots peuvent être compris par les Occidentaux connaissant un peu ou pas du tout le roumain.

Le livre ne représente pas, comme les auteurs le soulignent dans la préface [10], un manuel d'apprentissage du roumain, mais un guide pour tout lecteur intéressé, une sorte de préliminaire avant un contact plus approfondi avec le roumain.

Andreea ENACHE

Etymologica, 1-6, Univers Enciclopedic, Bucarest, 1997-2000; *Limba română*, 1-2, Univers Enciclopedic, Bucarest, 1998-2000.

L'Institut de Linguistique «Iorgu Iordan» de Bucarest a ouvert deux collections de linguistique dédiées à la langue roumaine et coordonnées par Marius Sala.

La première, inaugurée en 1997, a pour titre *Etymologica* et présente différents problèmes d'étymologie roumaine, voire des explications relatives aux mots roumains dont l'origine est moins claire. Elle s'adresse tant aux spécialistes qu'à un grand public et représente un instrument indispensable pour l'élaboration du *Dictionnaire étymologique de la langue roumaine*, en cours de réalisation à l'Institut de Linguistique de Bucarest. À la fin de l'an 2000 six volumes étaient déjà parus.

La deuxième série est née un an plus tard, en 1998, sous le nom de *Limba română*. Elle inclut des ouvrages de dimensions moyennes, consacrés aux différents aspects du roumain et destinés au grand public. Son but est de familiariser les lecteurs instruits ou amateurs avec les problèmes généraux et en même temps essentiels de la langue roumaine et compte jusqu'à présent deux titres.

La collection *Etymologica* s'ouvre avec le volume d'Andrei Avram, *Contribuții etimologice*, 1997, 267 pp., qui réunit plus de 300 notes étymologiques. Les mots discutés figurent dans le *Dictionnaire de la langue roumaine*, portant tous la mention «étymologie inconnue». Il s'agit surtout d'éléments dialectaux, mais l'auteur offre également des solutions pour des mots à circulation large. Dans une ample introduction, il présente les aspects théoriques de l'étymologie, depuis la définition et les critères de base jusqu'aux problèmes particuliers soulevés par les variantes archai-

ques et dialectales. Une place spéciale est occupée par la discussion des faits à caractère accidentel (dans l'acception large du terme), tel le rôle des changements de forme irréguliers et des fluctuations phonétiques et morphologiques dans l'établissement d'une étymologie, de même que celui de la corrélation de certaines erreurs de transcription dans la clarification des rapports étymologiques. Les contributions incluses dans le volume transposent en pratique tous ces aspects.

Le volume numéro 2 de la collection est un ouvrage théorique: Marius Sala, *Introducere în etimologia limbii române*, 1999, 254 pp., qui comble un vide dans ce domaine. Il valorise les approches antérieures, traditionnelles, en les intégrant dans une perspective plus ample, romane, tout en les dépassant. Le livre est structuré en trois parties: principes et méthodes de l'étymologie, ouvrages d'étymologie et couches étymologiques du lexique roumain. La première partie expose les aspects théoriques de la discipline avec des exemples roumains et romans: définition de l'étymologie, critères de l'établissement d'une étymologie (fondamentaux: phonétique et sémantique; supplémentaires: géographique, fonctionnel, sémantique-onomasologique, historico-social, ancienneté, comparaison avec les langues apparentées, problème de la non-concordance entre les différents critères), types d'étymologie (interne, directe, indirecte, multiple, populaire, collective, littéraire), l'étymologie et les noms propres, l'étymologie et la philologie. La seconde partie présente les instruments de travail: dictionnaires et ouvrages d'étymologie romane, roumaine et des principales langues avec lesquelles le roumain est entré en contact, avec une insistance justifiée sur le FEW, ouvrage presque complètement ignoré dans la linguistique roumaine jusque récemment. La troisième partie, dédiée aux couches étymologiques, constitue une véritable histoire du lexique roumain et, en même temps, transpose en pratique les principes théoriques du premier chapitre. La présentation des problèmes de chaque couche étymologique est précédée d'une esquisse des conditions historiques et sociales qui ont généré le contact avec les populations voisines et leurs langues. Les couches étymologiques analysées sont: l'élément latin qui, évidemment, occupe le plus d'espace, avec ses différents aspects (mots panromans, les problèmes «hérité ou dérivé», et «hérité ou emprunté», mots à plusieurs étymons latins, etc.), les mots du substrat, les mots d'origine slave (avec les distinctions nécessaires entre emprunts du vieux slave, du slavon et des idiomes slaves modernes), ceux du hongrois, du grec (avec les trois couches chronologiques: vieux grec, grec byzantin et néogrec), du turc, du français, de l'allemand. La perspective romane est présente partout dans l'ouvrage et, d'une part, contribue à élucider certains cas qui n'avaient pas trouvé de solution par une approche unilatérale (par ex. *talpă*), et, d'autre part, a une valeur théorique, car l'auteur applique et intègre dans la science étymologique roumaine les dernières contributions et tendances de l'étymologie romane.

La collection se poursuit avec le volume numéro 3, Virgil Nestorescu, *Cercetări etimologice*, 1999, 179 pp. L'auteur a réuni des notes et des articles rédigés au long des années, dont quelques-uns ont été publiés dans des revues de la spécialité, et d'autres sont inédits. Dans la première partie sont traités notamment certains éléments lexicaux d'origine slave à étymologie considérée comme inconnue ou incertaine; l'auteur propose de nouvelles solutions et fournit des analyses critiques sur les explications peu satisfaisantes qui persistent dans les dictionnaires roumains modernes. Une attention spéciale est accordée à certains mots qui ont été considérés, dans la plupart des sources lexicographiques, comme de provenance bulgare, mais que l'auteur tient, au contraire, pour des emprunts du bulgare au roumain (par exemple

borcan, cană, cută, morcov, rochie, etc.). Sans diminuer l'importance réelle de l'influence bulgare sur le roumain, l'auteur considère qu'il est nécessaire de clarifier le problème de ces faux emprunts. Les articles de la seconde partie s'occupent de problèmes théoriques tels les méthodes d'établissement de l'étymologie, le rôle des attestations dans les recherches étymologiques, de même que de certains aspects historico-étymologiques de la terminologie du jeu d'échecs.

Andrei Avram revient dans le numéro 4 de la série, *Probleme de etimologie*, 2000, 203 pp., sur d'autres aspects intéressants, mais peu étudiés jusqu'à présent, en continuant les recherches du premier volume de la collection: fluctuations et substitutions de sons ou de groupes de sons, métathèses, cas apparents d'hypercorrection ou phonétisme dialectal ayant souvent pour effet l'obscurcissement de l'origine (par exemple la fluctuation *po-* ~ *co-*, la substitution de *po-* par *to-*, celle de la consonne initiale par [m], la métathèse de la palatalité, etc.), qui s'ajoutent aux faits à caractère accidentel traités dans le premier numéro de la collection. Ces recherches, qui sont groupées dans la première partie du volume, appliquent la méthode de l'étymologie collective, la seule qui a été à même d'éclairer les cas étudiés. La seconde partie contient des notes étymologiques concernant des mots qui dans le *Dictionnaire de la langue roumaine* portent la mention «étymologie inconnue» et continue la série des étymologies incluses dans le premier volume mentionné.

Vasile Frătilă, *Etimologii. Istoria unor cuvinte*, 2000, 185 pp. (le 5^e numéro de la série) comprend des contributions étymologiques écrites au fil des années et groupées en deux sections. Dans la première on discute l'origine de termes régionaux et rares, extraits des différents monuments de la langue ancienne, des collections de textes dialectaux et folkloriques, des glossaires régionaux ou des atlas linguistiques. L'auteur y ajoute une discussion sur le problème «dérivé ou hérité», appliquée aux roum. *îngrășa, coptură, împila*. La seconde partie est constituée de quelques monographies: l'histoire des mots *agru, padeș, mărghilă*, des descendants roumains du lat. *grumus*, l'histoire du roum. **păcură* et des toponymes *Ascura* et *Călcadza*.

Le 6^e numéro de la collection est représenté par l'ouvrage de Zamfira Mihail, *Etimologia în perspectivă etnolingvistică*, 2000, 141 pp. Les études réunies dans ce volume mettent au premier plan l'argumentation à l'aide des aspects ethnographiques et s'inscrivent dans la problématique de la linguistique comparée sud-est européenne. Il y a trois grands chapitres: le premier, *Etnografia și geografia lingvistică*, contient les résultats d'une recherche ethnolinguistique effectuée en Dobroudja et une monographie ethnolinguistique (roum. *talpă*); le second, *Elemente românești în limba bulgară*, apporte de précieuses contributions concernant l'identification de certains mots roumains qui sont entrés en bulgare et leur aire d'extension (l'auteur y réitère l'idée que les interférences roumaines-bulgares ont eu lieu surtout au niveau dialectal); le chapitre le plus ample, *Etnolingvistica și câmpurile onomasiologice*, analyse certains aspects sémantiques communs au sud-est européen montrant des tendances de développement sémantique parallèle de certains mots à origines différentes et met en lumière les raisons qui ont déterminé ces évolutions. Il s'agit de la terminologie de l'habitation, des outils domestiques (le métier à tisser et le moulin à eau) et agricoles (la charrue et les outils à piocher), la terminologie minière et métallurgique médiévale et celle de l'habillement.

La seconde collection, *Limba română*, est ouverte par Marius Sala, *De la latină la română*, 1998, 163 pp. L'ouvrage constitue un «programme» de la collection, tant par son contenu que par sa forme. Il est une véritable histoire du roumain, inédite

par la nouveauté de la méthode, consistant en la comparaison systématique de l'évolution du roumain avec celle des autres langues romanes, de même que par le style adopté, qui est agréable et abordable. Dans cet ouvrage, les différents compartiments de la langue ne suivent pas l'ordre traditionnel, mais bien un ordre plus attirant pour le lecteur: le lexique, qui occupe l'espace le plus ample, avec tous ses problèmes captivants, ensuite la formation des mots, la morphologie, la syntaxe et, en fin de compte, la phonologie, le domaine le plus difficile pour le public envisagé. Un chapitre de considérations préliminaires présente la méthode d'analyse et les conditions historiques et culturelles du développement du roumain, comprenant des discussions intéressantes sur la romanisation de la Dacie et son «abandon», sur le territoire de formation de la langue roumaine, etc. Le chapitre de conclusion inclut une brève périodisation du roumain. La perspective romane revêt la forme d'une confrontation permanente des éléments et des structures héritées par le roumain aux faits similaires des autres langues romanes, l'auteur soulignant aussi bien les faits généralement romans, que ceux spécifiquement roumains. L'auteur démontre que ces derniers définissent l'individualité du roumain sans le rendre pour autant moins roman que les langues-sœurs, mais seulement «autrement» romane. L'ouvrage a connu aussi une édition en français, Marius Sala, *Du latin au roumain*, L'Harmattan - Univers Enciclopedic, Paris - Bucarest, traduction par Claude Dignoire, 1999, 187 pp.

Le second titre de la série est Gh. Chivu, *Limba română de la primele texte până la sfârșitul secolului al XVIII-lea. Variantele stilistice*, 2000, 157 pp. L'ouvrage se propose d'établir et de décrire à travers une analyse diachronique les variantes stylistiques illustrées par les anciens textes littéraires roumains. Les conclusions de l'auteur à la suite de la recherche approfondie d'un ample corpus de textes de la période 1532-1780 conduisent à une perspective inédite: les trois styles majeurs, littéraire, juridique-administratif et technique-scientifique ne se sont pas constitués à l'époque moderne mais à l'époque ancienne du roumain, à savoir entre 1532 et 1640, quand les premières variantes stylistiques de la langue roumaine se sont constituées à la suite des traductions. Par la suite, la création d'un style littéraire original a conduit au perfectionnement de la structure des styles du roumain. Par conséquent, conclut l'auteur, le XIX^e siècle apporte seulement des changements dans la structure de certaines variantes fonctionnelles qui existaient depuis longtemps déjà.

Les deux collections sont devenues populaires rapidement et ont atteint ainsi le but qu'elles se sont proposé, à savoir de mettre à la disposition des spécialistes et du grand public des ouvrages accessibles et, en même temps, originaux.

Aurora PETĂN

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

ESPAGNOL

Diccionario español de documentos alfonsíes, Bajo la dirección de M^a. Nieves SÁNCHEZ, Madrid, Arco/Libros, 2000, 461 págs.

La obra literaria, científica y jurídica de Alfonso el Sabio y colaboradores se ha ido publicando en gran parte con más o menos acierto. Hay ediciones excelentes y

otras que lo son menos. En cambio, nunca se había pensado en editar todos los documentos cancillerescos del monarca. Los reinos que estuvieron bajo la corona de este rey son lingüísticamente muy variados, pues van desde Galicia y León pasando por Castilla y Andalucía hasta Murcia. A todos ellos se dirigen cartas y privilegios, que a menudo vienen redactados de manera unitaria, pero otras veces el asunto es específico de uno solo de esos territorios y la lengua refleja esa situación geográfica. Los documentos dirigidos a las zonas del oriente peninsular pueden diferir en lo gráfico o en lo morfológico y léxico de los enviados al Sur o al Este.

Ma. Nieves Sánchez, profesora de la Universidad de Salamanca, con la colaboración de Ma. Teresa Herrera, de la misma Universidad, ha reunido un corpus de documentos alfonsíes, que consta de 660 piezas, sacados de archivos catedralicios y archivos históricos de toda España, los ha editado en CDROM (Hispanic Seminary of Medieval Studies, Wisconsin University, Madison, 1999) y a partir de ahí ha realizado el presente diccionario, cuyas siglas son *DEDA*⁽¹⁾. El método es idéntico al utilizado en el *Diccionario español de textos médicos antiguos* (= *DETEMA*), que llevó a cabo este equipo y se publicó en la misma prestigiosa editorial (véase aquí, t. 60, 1996, pp. 583-585). Se pretende que, cuando estén listos varios de estos diccionarios parciales, se puedan reunir en una obra general.

Tenemos, pues, un precioso repertorio con textos fechados y localizados y con un apreciable contexto, que todavía se puede ampliar recurriendo al CDROM documental. Para facilitar la identificación de los lemas, el corpus se presenta dividido en seis zonas geográficas: antiguo reino de León, Galicia, Castilla la Vieja, Castilla la Nueva, Andalucía y Murcia. Se ha vaciado el todo vocabulario y se ha prescindido de los llamados „útiles gramaticales“. También se han simplificado ciertas particularidades gráficas, como la doble *ff*. Cuando los documentos dirigidos a distintos lugares de los reinos son de un mismo tenor, se da la redacción de una sola cita, pero se deja constancia de que el texto aparece igual en tales y tales documentos más. Así bajo *argento*, y entre las unidades pluriverbales, tenemos el sintagma *argent uiuo* „azogue“ que viene en un documento de Ledesma (León), en uno de Burgos (Castilla la Vieja) y en otro de Alcalá de Henares (Castilla la Nueva); sólo se copia el texto de Ledesma, y se indica la referencia a los dos otros documentos.

Tras el lema de una entrada aparece con frecuencia la indicación «véase también», la cual remite a otros lemas de significado afín, con lo que se tienen bienvenidas agrupaciones de campos semánticos; así bajo *aldea* se dice «Véase también *alfoz*, *alquería*, *sexmo*, *vico*» y cada una de estas voces manda a las demás. Otro tanto podemos ver bajo *embargar*: «Véase también *amparar*, *contrariar*, *defender*, *empecer*, *estorbar*, *guardar*, *pignorar*, *prender*, *testar*, *toller*, *tomar*, *vedar*».

Este repertorio es un buen filón para el estudio de léxico español, y ni que decir tiene que completa muchos de los datos conocidos y llena lagunas. Por ejemplo, abriendo por una página cualquiera, la 323, topamos con derivados de *piel*, como

(1) En el prólogo se nos cuenta el proceso de elaboración y algunas de las dificultades que tuvieron las redactoras para acceder a todas las fuentes documentales. Con mucha discreción apuntan a la absoluta falta de colaboración del archivero de la catedral de Córdoba, Manuel Nieto Cumplido, cuya obstaculación sistemática es bien conocida de los historiadores.

pellejería, pellejero, pelletero, pellote. La comparación con los datos de los repertorios al uso resulta instructiva. Además esa localización de las formas permite ver las preferencias geográficas de las palabras. Por ejemplo, *azarbe* 'canal, conducto' únicamente aparece en Murcia, como dejan ver los estudios monográficos sobre esa voz⁽²⁾, y *almarjal* (y variantes *almarchares, almachares, machareses*) 'lugar pantanoso' es arabismo privativo de Murcia y Andalucía. Los estudiosos podrán sacar mucho provecho de este repertorio y agradecerán las remisiones, en particular las de las unidades pluriverbales.

Uno de las tareas que quedan en el estudio lingüístico de los textos de la época alfonsí es ahora la edición completa de los fueros castellanos y luego la formación de su correspondiente diccionario. Tenemos el básico *Fuero de Cuenca* en una preciosa edición de R. Ureña y Smenjaud (1935), del todo agotada, y algunos fueros derivados, tales los de Alcaraz, Baeza, Béjar, Sepúlveda, Ubeda, etc., cuyos textos han publicado y estudiado beneméritos investigadores como J. Roudil, M. Peset, J. Gutiérrez Cuadrado, M. Alvar, pero sería conveniente disponer de un vocabulario de conjunto como el que nos han dado estas diligentes investigadoras que son M^a. Nieves Sánchez y M^a. Teresa Herrera.

Germán COLÓN

The book of privileges issued to Christopher Columbus by King Fernando and Queen Isabel, 1492-1502, Helen NADER, editor and translator / Luciano FORMISANO, philologist, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press (*Repertorium Columbianum*, 2), 1996, XXIX + 441 pages.

La célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique a amorcé une vaste activité éditoriale. La célèbre série *Repertorium Colombianum*, qui s'est donné pour but l'édition des documents en relation avec les quatre voyages de Christophe Colomb, est l'un de ces nombreux projets. De dimension internationale, subventionné par des fondations des États-Unis, d'Espagne et d'Italie et secondé par le *UCLA Center for Medieval and Renaissance Studies*, il a pour but de présenter les sources principales dans des éditions établies avec soin, qui peuvent être utilisées non seulement par les spécialistes mais aussi par les étudiants ou autres personnes intéressées. Pour cette raison, les éditions comportent les textes originaux ainsi qu'une traduction en anglais moderne.

Le premier volume, publié en 1993, est centré sur les relations Nahuatl de la conquête du Mexique. Le deuxième, qui nous intéresse ici, contient les documents du livre des privilèges à partir desquels les relations entre les rois d'Espagne, les conquérants et la future colonie ont été établies. Le fait qu'une aussi grande quantité de textes soit parvenue jusqu'à nous constitue une particularité de cette époque. La bureaucratie hispanique des quinzième et seizième siècles travaillait scrupuleuse-

(2) Cf. mi libro *Español y catalán, juntos y en contraste*, Barcelona, Ariel, 1989, pp. 177-190.

ment: chaque petit progrès de la colonisation était surveillé par les fonctionnaires et documenté minutieusement. À partir de ces documents, il devient possible d'apprendre les motifs, d'observer l'attitude et la perception des signataires du contrat.

Malheureusement, jusqu'à présent, toute étude historique approfondie était compliquée du fait du désordre des papiers. Colomb avait arrangé les documents selon l'importance qu'ils avaient pour lui-même afin de les soumettre aux notaires de Séville en 1498 et 1502. Helen Nader a décidé de les classer chronologiquement. Bien sûr, un ordre chronologique dans un sens strict n'est ni possible ni souhaitable. Par exemple, c'est en 1497 durant la préparation du troisième voyage, que Colomb s'est intéressé à des copies de la collation d'amirauté de Castille du début du XV^e siècle. La classification réalisée par l'éditrice permet de suivre l'évolution de la politique des Rois d'Espagne. À partir de 1497, il y a un changement évident en rapport avec la constatation que la terre découverte par Colomb ne fait pas partie de l'Asie et qu'elle pourrait présenter un intérêt pour l'empire.

Pourtant, c'est une bonne décision de présenter le livre des privilèges en même temps dans l'ordre traditionnel. Luciano Formisano a préparé la transcription des textes espagnols et latins qui constituent la deuxième partie du volume. De la sorte le lecteur peut consulter l'ensemble des textes transmis tout en tirant des conclusions de leur arrangement particulier. Une table de correspondances permet de s'orienter [XXVII-XXIX]. Les appendices A (manuscripts et éditions des privilèges [405-406]) et B (comparaison des documents dans les manuscrits [407-411]), le glossaire, qui pourrait être plus détaillé [413-414], la bibliographie de référence [415-424] et surtout l'indispensable index général [425-441] rendent également de bons services.

Cependant, les deux parties du livre, la traduction de Helen Nader [59-216] et son introduction historique [1-58] d'une part et l'édition critique des documents [237-387] avec le commentaire philologique [217-236] de Luciano Formisano d'autre part, restent clairement séparées. La possibilité pour le lecteur d'envisager la question sous ces deux angles différents est sûrement un avantage. On souhaiterait cependant parfois que les remarques des deux éditeurs – toujours intelligentes et convaincantes – fussent mises en relation les unes avec les autres. Formisano, par exemple, décrit les divers stades d'évolution qui se manifestent dans les manuscrits, mettant en relief le caractère de processus du livre des privilèges. On se demande aussitôt comment Helen Nader aurait analysé les différences entre les manuscrits qui en disent certainement long sur la tactique de négociation employée par Colomb et ses changements dans la façon d'envisager les choses.

La traduction réalisée par Helen Nader a été rédigée dans un anglais moderne et sobre, selon le principe fondamental du *Repertorium Columbianum*. La décision de ne pas imiter le style typiquement juridique de l'époque qui se caractérise par une énorme quantité de répétitions, d'éléments déictiques et de formules fixes est convaincante en principe. Et il est évident que Nader s'est donné beaucoup de mal pour traduire correctement tout le vocabulaire spécialisé. Pourtant, il s'agit de textes juridiques dans lesquels les formules et autres caractéristiques citées sont des éléments constitutifs d'un système d'argumentation et de justification. Pour cette raison, la décision de les supprimer peut poser des problèmes dans certains cas concrets: il n'est pas toujours évident de savoir où on a quelque chose de superflu et où on touche déjà à la construction argumentative du texte.

Dans l'introduction historique, Helen Nader a réussi à nous donner une vision claire et concrète des conditions historiques. On lui est aussi reconnaissant de présenter les nombreux personnages mentionnés dans les textes. De même, dans l'analyse philologique de Luciano Formisano, on trouve des informations et observations de valeur. Seuls quelques détails pourraient être critiqués: par exemple manque une explication de *mayorazgo* [220], terme qui n'est certainement pas connu en général.

On trouve dans la transcription la même minutie que dans toute l'édition. Les philologues pourront trouver ici un champ de recherches inépuisable. Luciano Formisano a suivi des règles de transcription compréhensibles, permettant une bonne lisibilité des textes. D'un point de vue linguistique, on peut tout de même trouver problématique l'introduction de la ponctuation, ainsi que celle des accents (qui parfois produisent un mélange étrange de graphie nouvelle et ancienne, cf. *áy* [= ahí] ou le circonflexe pour indiquer la crase comme dans *âquellos* [= a aquellos]) et la correction des erreurs graphiques dans les textes latins.

Mais ces critiques de détail n'entachent en rien l'impression favorable que laisse ce grand travail éditorial qui met à la disposition aussi bien des chercheurs que d'un public intéressé des documents jusqu'alors difficiles d'accès.

Eva STOLL

Manuel ALVAR EZQUERRA, *Tesoro léxico de las hablas andaluzas*, Madrid, Arco/Libros, 2000, 829 págs.

Andalucía es una tierra con una personalidad muy marcada por la que se han interesado, sobre todo a partir del siglo XIX, artistas, viajeros y escritores de España y del extranjero. Lo mismo ocurrió con los folkloristas, filólogos y lingüistas; sólo hemos de pensar en Antonio Machado Álvarez o en Hugo Schuchardt. En este siglo, a partir de 1920, los estudios sobre las hablas andaluzas, comenzando por el de Miguel de Toro y Gisbert (*Revue Hispanique*, 49, 1920), se han multiplicado. En 1932 A. Alcalá Venceslada publicaba un grueso *Vocabulario andaluz*, reeditado recientemente. En particular esta región tuvo la gran suerte de ser la primera en España en poseer un magnífico atlas, el *ALEA* de Manuel Alvar López y colaboradores: *Atlas lingüístico y etnográfico de Andalucía*. Manuel Alvar Ezquerro ha tenido la idea de recoger en un volumen todos los ricos materiales de esas publicaciones y ofrecer así a los estudiosos un real venero. La vieja denominación de *tesoro* para los repertorios lexicográficos casa aquí con la más corriente de 'riqueza'. Tenemos una verdadera mina que ha de servir para fomentar de manera notable los estudios léxicos sobre el andaluz y el español en general.

Los mapas del *ALEA* y más de cien vocabularios y monografías (algunos son tesis universitarias inéditas) sobre el léxico de esa tierra han pasado a las columnas del *Tesoro* y han sido ordenados alfabéticamente. Todas las voces están localizadas y llevan la indicación de procedencia, los puntos del atlas también vienen señalados y además se consigna la provincia a la que pertenecen. Los términos de botánica e historia natural van también definidos con el nombre científico.

Un problema grave que se le ha planteado al autor es el de lexicalizar las distintas formas dialectales de un habla fonéticamente muy compleja. Como no es un

repertorio fonético, sino léxico, resultaba difícil decidir si tal voz seseante, que en español lleva la interdental, había que colocarla bajo C- / Z- o bajo la S-. Así *zueca* 'tocón', de Huelva, va bajo la Z-, pero ¿no tendrá que ver con *sueca* 'leña gruesa'? *Sición* 'frío intenso que se siente generalmente por fiebre' < ACCESSIONEM, ¿no debería de agruparse con *cición* 'terciana'? Casos así se han presentado muchos y por lo general están bien resueltos.

El autor, siguiendo una tradición muy extendida, prescinde de consignar aquellas voces generales que ya están en el Diccionario de la Real Academia Española (= DRAE). Pero, ¿en dónde hay que trazar la frontera entre los que és andaluz y lo que es simplemente español general? Por ejemplo cualquier hablante del castellano conoce las palabras *escacharrarse* / *escacharrado* o *escachifollar* / *escachifollado*, que están en este inventario andaluz. Hay ahí una muy tenue separación de los campos.

Más dificultades causa para el verdadero aprovechamiento del repertorio el que no haya demasiados reenvíos. Así nos encontramos con una serie de entradas que son variantes de la principal, tal *fófora*, *sipela*, *ordefa* o *márciga*, pero no hay lemas como *fárfara*, *erisipela*, *adelfa* o *almáciga*. *Eropéndola*, *guerropéndola*, *oropendo* y *oripéndola* 'oriolus oriolus' van cada una por su lado y no hay la entrada castellana *oropéndola*. Cuando sí está la entrada con la voz "normal", no se hace referencia a esas otras variantes o "deformaciones": *azucema* y *hucema* no reenvían a *alhucema* 'espliego' ni ésta a aquéllas; cf. *guaitre* – *buitre*, *guarbecho*-*barbecho*. A menudo estas voces tienen la entrada muy cercana, tal es el caso de *rodaballo* con las variantes *roagallo*, *robagallo* y *rodagallo*, pero otras veces no, cf. *asnilla*-*ornilla*, *barbecho*-*guarbecho*, *boñiga*-*moñiga*, *bofe*-*gofe*, etc. Ahí el estudioso se encuentra con ciertos escollos. No sería difícil en una nueva edición o en un suplemento, salvar estos pequeños inconvenientes.

Puestos ya a pedir, una agrupación semasiológica también sería de muchísimo provecho y ayudaría a evitar las dificultades de que hablamos: *orba* 'lubina' la veríamos al lado de *robalo*, por ejemplo; otro tanto tendríamos con *bardomera*, *baldomera*, *marmotera* y *marmota* 'broza, palos, etc., que portan los ríos en las avenidas u obstaculizan el paso del agua' o bien *aljojifa* 'trapo para fregar'⁽¹⁾ estaría no sólo con *algofifa* sino también con *gobifa* 'bayeta para fregar'. Tampién se unirían términos de étimo diferente: *orozuz* y *oroduz* se agavillarían con *relalicia* 'regaliz'; *alcancía*, *alcanzúa* con *guardiola* 'hucha' y veríamos con satisfacción que no aparece el galicismo *hucha*, pues éste lexema designa otra cosa: *hucha* 'per marino, manta'; *ordefa* iría junto a *baladre* 'adelfa', y la presencia de esta última forma por tierras de Almería nos hace ver una vez más la separación léxica de la Península en una zona oriental (*baladre*) y otra occidental (*adelfa*).

Dejemos estas pequeñeces metodológicas⁽²⁾ y señalemos algunas de las muchas joyas que contiene este escriño. He dicho al empezar que la obra era un verdadero

(1) Recordemos en el cervantino *Rinconete y Cortadillo* aquel «patio ladrillado, limpísimo, porque estaba *aljojifado*, como dicen en Sevilla», ed. F. Rodríguez Marín, Madrid 1920, p. 261.

(2) Antes quiero señalar con elogio que en las definiciones, siguiendo el buen método lexicográfico, se separa mediante paréntesis angulados lo que es definición de lo que es contorno; por ejemplo «*azarconear* tr. Sacar <aceite> con el azarcón».

tesoro, y en realidad hay numerosas sorpresas en ella para el etimologista o el simple lexicógrafo. Cada cual sacará provecho de su consulta.

Empiezo por aludir a algunas voces – sólo algunas – que me han llamado la atención: la primera es *albureca*, *alburaca* y *alburreca* con la significación de ‘medusa’, cuya existencia en tierras de Málaga y de Huelva da la razón al Dr. Andrés Laguna (1555) y a Corominas (*DECH*, s.v. *alhurreca*), en contra de Nebrija y de lo que defendimos en su día⁽³⁾.

Fao ‘ántrax’ y *favo* ‘grano de la cara, ántrax’, en Huelva, muestran la permanencia del latín *FAVUS* ‘panal’ en un territorio de antigua conquista leonesa, y no olvidemos que León está contiguo con Portugal, en donde ha perdurado el tipo latino en su significación originaria.

Gobanilla ‘muñeca’, por Granada, va con Aragón y parte de La Mancha, y es otro caso de división léxica peninsular, como puede serlo *gavina* ‘gaviota’.

Un caso muy curioso de conservadurismo, del que me he ocupado en otro sitio, es la presencia en Facinas (Cádiz) de la voz *enemigo* ‘padraastro de la uña; francés: *envie*’, con lo que se establece un puente con Aragón y Cataluña (*enemigo* / *enemic*); además, la presencia de *imigos* ‘películas em bolta das unhas’ (1908) en Alves (Alemtejo) y la mención de «reduvia: Ho *immigo* da vnha» ya en 1570 en el lexicógrafo portugués Jerónimo Cardoso y todavía modernamente *enimigo* o *inimigo* en el judeoespañol de Constantinopla nos permiten reconstruir un área *INIMICUS*, que en otros tiempos debió de recubrir toda la Península Ibérica.

Un aspecto que no deja de tener mucha importancia es el del cambio o la evolución semánticos, y este diccionario nos ofrece copiosas muestras. Por ejemplo *sieso*, en realidad ‘culo’, ha llegado a convertirse, por un proceso muy comprensible, en adjetivo con el sentido de ‘inaguantable, antipático’, dicho de las personas. – También *delicuyente* es ‘apuesto, gentil’. El término pseudojurídico *abintestate* es ‘abandonado’ y la variante *abientestate* pasa a ‘casi desnudo, con poca ropa’. – La *viruta*, por una atrevida metáfora, se convierte en el ‘murciélago’ y la *basquiña*, que era en los siglos de oro vestido que hacía envidiar a la mujer de Sancho, es ahí ‘ropa vieja’. – El *volcán* es sencillamente ‘huracán’, cambio que ya asoma en textos del XVI. – También en el siglo de oro *siete colores* designaba el ‘jilguero’ (en Andalucía *silguero* y *colorín*) y se degrada para significar en Jerez ‘tierra estéril de color de ceniza, barro claro, añil y plomo, etc.’. – Un caso de memoria histórica me parece *germanía* ‘tropel de mucha gente’, que debe de aludir a las *Germanies* de Valencia y Mallorca en la época del emperador Carlos. – Y ya que estamos en la historia añadamos que la *barbacana*, importantísima en la poliorcética medieval, viene a ser humildemente ‘pequeño muro a manera de banco que rodea el paseo de los pueblos’. – El paso de *vegada* a ‘mala racha, período largo de poca pesca’, en Almería, hay que añadirlo a los contactos con los vecinos orientales.

Me ha llamado la atención alguna omisión. Por ejemplo, no está la expresión *buey de agua* de la que había hablado Federico García Lorca en su célebre confe-

(3) Elio Antonio de Nebrija, *Diccionario latino-español* (Salamanca 1492). Estudio preliminar de Germán Colón y Amadeu-J. Soberanas, Barcelona, Puvill, 1979, p. 28.

rencia sobre la imagen poética de don Luis de Góngora (1928); yo señalé que en 1960 todavía seguía viva en la vega de Granada⁽⁴⁾. Y hablando de esa conferencia lorquiana, también me llama la atención que no aparezca el *duende* (en la acepción flamenca opuesta de *ángel*).

He buscado asimismo, sin encontrarla, la voz *boí* 'cabezal, almohadón'. A este respecto me permito contar una anécdota: hará unos 50 años llegaron a la Vall d'Uixó (provincia de Castelló de la Plana) muchos emigrantes para trabajar en una importante fábrica de calzado. El hijo de un trabajador andaluz hablaba como suele decirse "muy cerrado" y a mi colega Arcadi García y a mí nos chocaba su fonética y su vocabulario. La voz que más nos encandilaba era *boí*, y se la hacíamos repetir: «com es diu en andalús el coixí?» y él volvía con su palabrita. Durante mucho tiempo me había preguntado por el origen del tal *boí* sin hallar respuesta. Hoy quizá tenga la solución viendo en el *Tesoro* el término *almohilleja* 'acerico'; si prescindimos del sufijo diminutivo y del artículo árabe, tenemos un posible **mohí*, que explica fácilmente, por equivalencia acústica, la voz que buscamos.

El *Tesoro* va a prestar muchos servicios en la investigación léxica del español y el esfuerzo de Manuel Alvar Ezquerro es impagable. Sería de desear que se hiciera una edición en CD-ROM para un manejo eficaz y rápido.

Germán COLÓN

Manuel ALVAR, *El español en el sur de Estados Unidos. Estudios, encuestas, textos*. La Goleta Ediciones, Universidad de Alcalá, 2000; 504 pages, illustrations.

Ce volume est le premier d'une série qui couvrira la plupart des pays de l'Amérique hispanophone.

Les premières enquêtes ont débuté en 1984 et de nombreux matériaux sont prêts pour la publication.

1. Estudios.

Cette première partie contient sept articles (pp. 21-120), dont plusieurs inédits, sur les caractéristiques et l'histoire de la langue espagnole dans les États de Californie, Nouveau Mexique, Texas et Louisiane; des analyses spectrographiques de certaines réalisations phoniques; les particularités du parler d'une Indienne Navajo; les variantes lexicales chez trois locuteurs du Colorado.

2. Encuestas.

Les points d'enquête sont au nombre de 25 (répartis dans les quatre États cités plus haut, auxquels on ajoutera l'Arizona) et les informateurs, une bonne cinquantaine.

(4) Cf. «La metáfora "buey de agua"», *Philologica. Homenaje a D. Antonio Llorente*, Salamanca, 1989, vol. I, p. 271.

Les 798 questions sont présentées dans un ordre «logique» (par thème et sous-thème), et la transcription phonétique est d'un raffinement impressionnant (8 variétés de «a», 20 de «r», etc.).

Viennent ensuite les résultats des 798 questions pour les 25 localités. Les réponses vont de l'uniformité («mes» = *mes*) à la très grande variété (couleur «castaño»: *trigueño, chocolado, acafetado, café, pardo, castaño*). Les variantes grammaticales montrent l'instabilité de nombreuses formes: *podamos, puédamos, puedamos, puédanos*; «thé»: *té, tes, téés, teses*.

3. Textos.

Ces textes, recueillis par Elena Alvar, sont un utile complément aux analyses précédentes, car ils correspondent à des discours suivis spontanés dont la syntaxe incertaine est propre à la langue orale.

Un index des mots cités atteint environ 6000 entrées (après un minimum de normalisations graphiques).

Ce remarquable travail nous fait attendre avec impatience les autres volumes annoncés pour une prochaine parution.

Bernard POTTIER

Oldřich BĚLIČ, en colaboración con Josef HRABÁK, *Verso español y verso europeo*. Introducción a la teoría del verso español en el contexto europeo, Santafé de Bogotá («Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo», C), 2000, 675 pages.

Dans son introduction, l'auteur signale les difficultés qui ont accompagné la gestation de son livre: Bělič a dû en effet écrire son étude alors qu'il est le seul hispaniste intéressé aux problèmes de versification dans son pays, dépourvu de soutien financier spécifique et disposant de fonds documentaires limités. Ces conditions difficiles rendent d'autant plus précieux un ouvrage qui ne manque pas d'intelligence, même si la bibliographie s'en ressent, puisque, parmi d'autres références, elle ignore la synthèse de Gasparov⁽¹⁾, ainsi que les thèses de Piera et de Duffell⁽²⁾ (mais on comprendra que, inédites, celles-ci auront été plus difficiles à consulter dans ces conditions). Il convient de remarquer en passant que les normes suivies pour la bibliographie sont désuètes⁽³⁾.

(1) M. Gasparov, *Očerki istorii evropeiskovo sticha*, Moscou: Izdatel'stvo Nauka, 1989; trad. ital. de St. Garzonio, *Storia del verso europeo*, Bologna: Il Mulino, 1993; trad. angl. de G. S. Smith et M. Tarlinskaja, *A History of European Versification*, Oxford: Clarendon Pr., 1996.

(2) C. J. Piera, *Spanish Verse and the Theory of Meter*, PhD thesis, University of California, L.A.; M. J. Duffell, *The Romance of (Hen)decasyllable: An Exercise in Comparative Metrics*, PhD thesis, University of London, 1991.

(3) Que les éditeurs soient omis (sauf Zirmunskiy 1966) est malheureusement une pratique encore courante, que nous reproduirons malheureusement lorsque nous reprendrons les références de l'auteur (nn. 4, 6, 8 et 14), mais la pagina-

La perspective adoptée dans un traité de ce genre est souvent déterminante. Celle qui a été retenue s'articule sur un souci original: celui des difficultés rencontrées dans la traduction de vers espagnols et de la nécessité d'y remédier. L'auteur ne prétend pas pour autant donner davantage qu'une introduction à l'étude du vers en général, espagnol en particulier, mais on est heureux de trouver au terme de la seconde partie un chapitre entièrement consacré à la traduction du vers. Cette perspective amène en particulier l'auteur à privilégier les aspects typologiques auxquels toute la seconde partie est consacrée.

L'auteur se réclame plus spécialement de l'École de Prague, en particulier de Jakobson et Mukařovský, et de leurs héritiers Jiri Levý et son élève Miroslav Červenka, ainsi que Josef Hrabák dont le nom figure sur la couverture de l'ouvrage en tant que collaborateur. Non hispaniste, le savant tchèque, entre-temps disparu, avait autorisé Bělič à utiliser à discrétion la matière de son introduction à la théorie du vers (tchèque), dont la cinquième et dernière édition parut en 1986⁽⁴⁾.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur présente, définit et commente les concepts généraux, touchant tant à la production du vers qu'à son exécution, et les analyses qui en ont été faites. Il aborde le problème de la notation, celui des rapports entre mètre et langue, que complètent des considérations plus théoriques sur la théorie de l'information, le problème de l'exécution, les spécificités du vers à lire et du vers à chanter. Les aspects de micro-prosodie (synalèphe, etc.) ont été délibérément écartés, l'auteur les tenant pour des pré-requis, mais il semble avoir inclus la notion de césure dont le traitement, pour le domaine français, est pourtant loin d'être satisfaisant [316-7], ce qui n'est pas sans lien avec les références exploitées⁽⁵⁾. La question de la prose artistique est également abordée, et deux chapitres sont consacrés à la présentation de la métrique historique et de la métrique comparée. La seconde partie présente les divers systèmes prosodiques en usage dans les versifications de l'Europe tant orientale (slaves en particulier) qu'occidentale, et de leurs surgeons dans le Nouveau Monde. Un chapitre est consacré à la question du vers libre.

L'origine de l'auteur permet une confrontation profitable des approches des hispanistes avec celles des théoriciens slaves. À défaut de donner des solutions définitives là où il ne faut du reste pas sans doute en chercher, l'auteur donne ainsi des analyses intéressantes de divers phénomènes, tels l'enjambement [159-165] ou la

tion des articles ne figure pas, le lieu d'édition est parfois omis (Bertrand, Henríquez Ureña (mais cf. p. 301, n. 20), Lomonosov, Opitz, Trediakovskiy, Wiener), le numéro des périodiques également (Morel-Fatio, Trost 1977), les ouvrages collectifs ou recueils d'articles n'ont pas de mention d'auteur(s) (Bělič 1969, Goncharenko, Levý 1957). Les titres des œuvres poétiques anonymes dont la place eût été utile à l'index des noms figurent sans référence à une quelconque édition.

- (4) *O charakter českého verše*, 6^e éd., Prague, 1986. Nous ne pouvons donner plus de précisions pour cette référence donnée par l'auteur, de même que pour celle des notes 6, 8 et 14.
- (5) *L'Histoire et théorie de la versification* de J. Suberville, Paris, 1946, et le *Petit traité de versification* de M. Grammont, Paris, 1965.

question de l'exécution qui lui est liée, tiraillée entre deux modèles antinomiques privilégiant soit le mètre, soit la syntaxe, soit la forme, soit le sens [167-170]. Autre point intéressant: les systèmes de notation qui ont pu être proposés, avec parfois divers niveaux d'appréhension, soit, pour le dire en termes jakobsoniens, du modèle à l'exemple de vers, avec notamment celui de Goncharenko⁽⁶⁾ [179-181] qui, au-delà de sa relative complexité, intégrait des concepts qui ont depuis été pris en compte dans la théorie paramétrique de Hanson et Kiparsky⁽⁷⁾. Sensible à juste titre à ce qu'il désigne par «tendances métriques» dans la façon dont le mètre exerce sur les «exemples de vers» une contrainte positive en attirant les accents, ou négative en les repoussant («prominence type» de Hanson & Kiparsky), et à l'importance de l'approche statistique dans leur traitement, Bělič estime que l'on dispose ici d'un précieux indice stylistique pouvant signaler des individualismes notables ou des écoles poétiques particulières [183, 184], reflétant par ailleurs, d'une manière ou d'une autre, des contraintes linguistiques propres aux idiomes utilisés [185], deux points qui donnent lieu à des analyses particulièrement intéressantes [ex. 255-57], et qui offrent effectivement des perspectives passionnantes de recherche. L'étude quantitative des types de variantes prosodiques, soit les «exemples de vers» de Jakobson («analyse horizontale»), vient utilement compléter l'approche verticale qui a pour défaut de niveler les contrastes qui peuvent alors requérir une analyse différenciée [191], aspects que Bělič a eu l'occasion d'approfondir dans une étude de cas des romances espagnoles⁽⁸⁾ et qu'il met en œuvre à plusieurs reprises dans la seconde partie, où il démonte sans difficulté des analyses tendancieuses de Balbín (cf. infra) ou Navarro [472-74].

L'auteur s'interroge plus spécialement sur la nature de la versification espagnole primitive, et discute les analyses de Clarke, Goncharenko, de Henríquez Ureña et de Navarro [296-309], en restant sensible au problème posé par le «glossocentrisme» dont les incidences sont souvent sous-estimées sinon ignorées. Rappelant au passage la spécificité du *verso de arte mayor* du fait de sa régularité syllabique centrale entre les accents d'hémistiche⁽⁹⁾, Bělič oppose aux théories accentuelles la structure phonologique de l'espagnol (mais ne s'agit-il pas de l'espagnol moderne?) où les atones ne seraient pas susceptibles de réduction, renvoyant à la classification de Pike parmi les langues à *syllable-timed rhythm*, tout en suggérant que le chant a pu jouer un rôle structurant tant dans les chansons de geste que les *romances tempranos*, tout comme la récitation «marchée» de Navarro ou la récitation «entonada» ou psalmodiée de Caparrós. Bělič laisse cependant la question en suspens, se contentant de remarquer que le système tonique pur est à ce point étranger à l'espagnol moderne

(6) S. F. Goncharenko, «*Metrika* Bello i sovremennaja teoria ispanskogo stijosloženia», in *Latinskaia America*, Moscou, 1983.

(7) K. Hanson et P. Kiparsky, «A Parametric Theory of Poetic Meter», *Language*, 72 (1996): 287-335.

(8) «Sobre el ritmo de los romances españoles», in *Análisis estructural de textos hispanos*, Madrid, 1969, pp. 4-18.

(9) On lira à ce sujet l'étude que consacre à ce vers M. J. Duffell, *Modern Metrical Theory and the Verso de Arte mayor*, London, Queen Mary and Westfield College, Department of Hispanic Studies, 1999 («Papers of the Medieval Hispanic Research Seminar»).

que Dámaso Alonso n'a pu s'y conformer dans sa traduction de Gerard Manley Hopkins. On mentionnera ici la thèse séduisante de Duffell pour qui le système syllabique ou syllabotonique actuel serait l'effet d'une longue imitation des modèles galloromans⁽¹⁰⁾, ce qui ne résout pas la question de la nature exacte des mètres primitifs, ni de leur rapport avec les contraintes de la langue.

Sensible à la spécificité prosodique des langues, Bělič examine longuement le problème du statut de l'accent dans le vers espagnol où il constitue «les cimes et les supports sémantiques du vers»⁽¹¹⁾. Selon lui, le vers espagnol n'obéit pas à un syllabisme pur du fait de la force de l'accent dans la langue, ce que diverses approches soumises au «prisme» français ont tendance à occulter [338]. Il évoque à plusieurs reprises le problème de ce syllabisme particulier que Caparrós désigne par *ritmo mixto* [455-57], et qui ne présente pas de différence avec la notion de *ritmo mobile*⁽¹²⁾. Il en traite plus spécialement au chap. 6 de la deuxième partie, sous l'intitulé de *verso con acentuación variable* [504-16]. Le refus de confondre la question de ce type de structure avec celle du vers français amène la distinction de deux chapitres, le vers français étant examiné dans le cadre d'un chapitre consacré au «vers syllabique pur». Le chapitre 9 consacré au vers espagnol «typique» fait figure de prolongement du chap. 6. Sans penser faire ici preuve du glossocentrisme incriminé, nous ferons remarquer tout d'abord que, dans les deux langues, la contrainte métrique s'exerce au niveau syntagmatique (césure et cadence finale), laissant libre en général le placement des accents à l'intérieur des vers/hémistiches. Paradoxalement, l'auteur lui-même n'est pas convaincu du contraire, si l'on en juge par son scepticisme affiché à l'égard de la thèse de Balbín qui décrète que l'on a affaire à une strophe iambique dans tel dizain de Gutierre de Cetina, où Bělič n'a aucune peine à montrer, à travers l'analyse transversale, qu'il n'en est rien [359-60]. Il se livre au même exercice sur des strophes que Balbín qualifie de «polyrythmiques», c'est-à-dire ressortissant d'un modèle univoque, mais dans les vers desquelles interviendraient des accents «extrarythmiques» ou «anti-rythmiques» [446]. Ces faits semblent montrer clairement que le problème de l'accent n'est pas, dans la versification considérée, une donnée strictement métrique, mais qu'il ressortit d'une stylistique de la langue qu'il détermine au même titre que les autres particularités du système phonologique: en d'autres termes, rien ne distingue fondamentalement sur le plan métrique un octosyllabe espagnol (*novenario*) d'un octosyllabe français ou, naturellement, d'un *novenario* italien, alors que leur esthétique semble tant les opposer, encore qu'il existe des variétés de ces vers qui obéissent à des contraintes supplémentaires qui relèvent généralement d'une stylistique du vers⁽¹³⁾. Et on peut se demander dans quelle mesure l'opposition des critiques sur le statut qu'il convient d'accorder au syllabisme espagnol n'est pas obscurci par la complexité des faits, car là où la versification française est indubitablement syllabique

(10) M. J. Duffell, «The Metric Cleansing of Hispanic Verse», *Bulletin of Hispanic Studies*, 76 (1999): 151-168.

(11) V. en particulier pp. 333-38.

(12) L'exemple de quatre vers qu'il en donne (Manzoni) présente toutefois un accent fixe sur la quatrième syllabe [427-28].

(13) V. ainsi de G. Purnelle, «La place de l'e post-tonique dans l'octosyllabe de quelques poètes», in *JADT 1998*, 4^{es} Journées intern. d'Analyse statistique des Données Textuelles, textes réun. P. S. Mellet..., Nice, 1998, pp. 529-44.

dans son ensemble, la versification espagnole est partagée entre un système accentuel primitif et l'imitation du syllabisme français, puis italien, avec des solutions mixtes qui varient en fonction des mètres employés.

Un autre aspect du rythme est de nature à induire en erreur d'une autre manière: il arrive en effet que, pour des raisons stylistiques, des poètes usent à l'occasion de schèmes parallèles ou répétitifs, si bien que les vers résultant de ce travail présentent une configuration que rien ne distingue fondamentalement d'une versification accentuelle, aspect dont on aurait souhaité que Bělič tienne mieux compte lorsqu'il envisage cette zone de transition insensible qui pourrait exister entre système syllabique et système syllabotonique [545]. Le problème posé par l'*endecasillabo* italien ne laisse pas d'être problématique. Bělič envisage deux types de rythmes, l'un fixe, dans les mètres pairs (impairs dans le système français) comme le *senario*, l'autre mobile dans les mètres impairs comme l'*endecasillabo* pour lequel, ainsi que pour son adaptation espagnole, il propose la qualification d'une «especie de verso silabotónico sin pies» [428] qui n'est sans doute pas si mauvaise. Il est toutefois certain que la description qu'il donne de ce mètre en est succincte, et repose sur l'utilisation de *Lingua e stile* de Migliorini et Chiapelli⁽¹⁴⁾ qui n'est pas la source la mieux informée en ce domaine, et qui reproduit la typologie ternaire classique en vers accentués sur les 6^e et 10^e positions, les 4^e, 8^e et 10^e, les 4^e, 7^e et 10^e. Le concept proposé n'en est pas moins éclairant malgré sa maladresse, car, si l'on est justifié à ramener les modèles de vers syllabotoniques à des structures podiques, on ne peut guère sans violence épistémique procéder de la même façon pour ce mètre singulier qui mérite encore des investigations poussées.

De par son origine tchèque, Bělič se montre particulièrement sensible à la coïncidence des «pieds» et des frontières syntagmatiques, aussi s'interroge-t-il longuement sur la réticence de l'espagnol à adopter ce qu'il appelle un *ritmo pedal*, où pieds et groupes syntagmatiques coïncident [en particulier 459-466], caractérisé par son caractère «sémantique», par opposition à un système «asémantique» qui dissocie les deux découpages, et qui est précisément le système adopté par l'espagnol dans ses mètres accentuels. Bělič semble bien être conscient du rôle déterminant de la contrainte exercée par le type de langue adoptée sur cet aspect du vers, avec en espagnol un vocabulaire qui est loin d'obéir à une structure accentuelle uniforme. Il ne néglige pas le fait que des poètes peuvent tirer parti du *ritmo pedal* bien que le système ne lui fasse pas place, comme c'est le cas dans les *Golondrinas* auxquelles il consacre ailleurs quelques pages [487-494].

En conclusion, l'ouvrage de Bělič constitue un ensemble dont la lecture est particulièrement stimulante, ouvrant une fenêtre sur les approches des formalistes et les retombées de l'école de Prague que la théorie du vers a malheureusement tendance à ignorer dans le secteur «occidental». Par ses nombreuses discussions et son approche comparatiste, d'où l'histoire littéraire n'est pas absente avec la prise en compte de certaines des nombreuses imitations qui jalonnent l'histoire de la versification européenne, il invite à réviser bien des jugements dans un domaine où des conceptions fermées (cadres théoriques et conceptuels limités) ou un point de vue glossocentriste ont pu exercer une influence négative en réduisant un donné relativement complexe.

Dominique BILLY

(14) B. Migliorini et F. Chiapelli, *Lingua e stile*, Florence, 1963.

DOMAINE GALLO-ROMAN

Kurt BALDINGER, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français. Index H* par Sabine TITTEL, Tübingen, Max Niemeyer, 2000, VII + 136 pages.

La vaillante équipe du DEAF accélère toujours son allure, ce qui est de bon augure pour son avenir, auquel nous sommes de plus en plus nombreux à être très attachés. Trois ans après l'index de la lettre G, paru en 1997 (v. ici RLIR 62, 269), nous avons maintenant l'index de la lettre H, dont les cinq fascicules sont sortis entre 1997 et 2000 (v. ici en dernier lieu RLIR 64, 540). Déjà proche de la perfection pour son précédent volume au jugement si perçant de notre confrère T. Matsu-mura, il l'a probablement atteinte avec ce deuxième volume. Reste la question des mots manquants. Ne parlons pas des mots du moyen français dont tel critique blâmera la présence et critiquera l'absence quelques lignes plus loin ou quelques mois plus tard! Mais les mots bien attestés dans le t. 4 de TL comme *haleter* ou *haliegre*, qui seront traités sous A, mériteraient d'être enregistrés à la façon de *haut* ou de *hanter*, qui seront eux aussi traités sous A. Pour le reste, la méthode est parfaite et nous attendons déjà le premier fascicule de I, qui est déjà sous presse.

Gilles ROQUES

Alan HINDLEY, Frederick W. LANGLEY et Brian J. LEVY, *Old French-English Dictionary*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, xv + 621 pages.

Ce dictionnaire est conçu comme le *Lexique* en un volume de Godefroy. On y trouve les mots afr. et leurs traductions, mais ni les citations ni les références (aux attestations, aux datations, aux grands dictionnaires, etc.) n'y sont données. La nomenclature semblerait assez riche (environ 6.000 entrées selon l'introduction [IX]), mais elle résulte d'une compilation peu réfléchie de nos instruments de travail. Quand on voit l'expression bien connue *Dieu le vous mire* à la fois sous *merir* et *mirer* «vr» [sic], on ne peut que s'étonner de la persistance de l'erreur puisque Cl. Régner (*L'Information littéraire* 22, 235) avait signalé ce «lapsus» comme une des «sottises insidieuses» qui fourmillent dans le dictionnaire de Greimas. Hindley et al. auraient dû contrôler un peu leurs sources, car on trouve dans leur dictionnaire les mots fantômes comme *destomber* (en fait *destourber* qu'on lit ds CoincyII26V 67) ou *mansor* (en fait *majour* v. TraLiPhi 37, 238) et le sens inexistant des mots comme *antial* «antiquité» (en fait *de boin entail* «de bonne exécution» ds Pères71L 23508) ou *empiler* «attraper» (v. JFevRespH). Il y a même des mots qu'on ne retrouve pas dans les grands dictionnaires et qui semblent résulter d'une faute de frappe: par exemple le s.f. *eissiege* doit être lu *eissiere* (Gdf 3, 18a = EpMontDeuH 155) et au lieu de l'adv. *ententilement* on doit enregistrer *ententilment* comme Gdf 3, 258b et TL 3, 584, 37 l'ont cité chacun avec un exemple de Coincy, cf. ColletCoincy. Ainsi, nous devons vérifier chaque entrée en retournant à nos instruments de travail habituels. Si l'on n'a pas le goût ou le temps de le faire, il vaut mieux ne pas consulter cet ouvrage.

Takeshi MATSUMURA

Pierre ENCKELL, *Le Dictionnaire des façons de parler du XVI^e siècle*, «La lune avec les dents», Paris, CNRS Éditions, 2000, 379 pages.

La «belle érudition lexicale» de P. Enckell, louée naguère par un orfèvre en la matière, Arveiller (ici RLiR 59, 290), et qui s'est déjà manifestée dans 9 volumes des *Datations et Documents Lexicographiques* (nos 12, 15, 19, 21, 30, 32, 38, 42 et 47), surtout consacrés au français familier, populaire et argotique, avec un goût marqué pour les 16^e et 18^e siècles, nous donne un ouvrage appelé à rendre des services à tous les lecteurs de textes du 16^e s. et, mieux même, à stimuler les recherches dans le domaine du lexique imagé de cette période⁽¹⁾, comme en apportait déjà un témoignage un sien article que nous avons publié ici (RLiR 63, 175-188).

La richesse des lectures textuelles de l'auteur est exceptionnelle. Une Bibliographie présente excellemment ce trésor. Quelques éditions sont maintenant remplacées par de meilleures, mais on comprend bien que le travail de Pénélope visant à convertir des références, le plus souvent sans réel profit, n'ait pas été un objectif prioritaire: Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir* a été réédité (avec fac-similé) par H. Moreau et A. Tournon en 1984; - Collerye, cité aussi d'après Lachèvre, par S. Lécuyer (cf. RLiR 61, 607); - Du Fail, *Les Propos rustiques*, par G.-A. Pérouse et R. Dubuis dans les TLF n° 445; - Estienne (H.), *Deux dialogues...*, par P.-M. Smith (cf. RLiR 47, 506); - Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, par R. Salminen (cf. RLiR 62, 574); - L'Estoile, *Mémoires-journaux* a commencé à être réédité par M. Lazard et G. Schrenck, et quatre volumes (jusqu'en 1584) ont déjà paru (cf. RLiR 56, 650 et 60, 634). À propos de ce dernier texte, on pourra se demander si le choix de donner la date, même précédée de v., des faits relatés n'est pas en désaccord avec la prudence adoptée ailleurs, souvent à juste titre. En effet, l'auteur a «tenu compte, la plupart du temps, de la première attestation matérielle des textes imprimés ou manuscrits»; ce principe de prudence est sain et évite de voir s'écrouler des pans entiers de premières attestations. Mais il ne peut pas être appliqué mécaniquement; pour classer chronologiquement certaines attestations, il faut parfois remettre en question les dates absolues et tenir compte de ce que nous apprend l'histoire littéraire. D'autre part, on doit aussi savoir que les ouvrages antérieurs, FEW compris, n'ont pas eu la même prudence et, par conséquent, il faudrait s'assurer que la date traditionnelle d'un mot ou d'une expression ne repose pas sur une date hasardeuse, afin de ne pas éliminer des premières attestations au motif que les prédécesseurs donnent une date antérieure. Il y a là tout un travail critique, qui devra être fait pour assurer les fondements des datations. En principe, seuls sont utilisables les ouvrages qui donnent des références aux textes; le cas du FEW est particulier parce qu'il est possible aux happy few d'identifier très vite la provenance de plus de 95 % des dates données. Pour revenir aux dates proposées par Enckell, quelques-unes m'ont fait sursauter: dire avant 1524 pour Commynes, mort en 1511, est trop prudent, puisque son œuvre était achevée quelques années avant sa mort,

(1) On signalera aussi, du même auteur, deux petits ouvrages parus en 2000, ouvrages sans prétention mais où l'on trouve à s'instruire en se divertissant, sur des sujets qui peuvent intéresser les linguistes: *Répertoire des prénoms familiers. Dédé, Juju, Margot, Bébert et les autres*, Paris, Plon (La Grande Ourse), 231 pages et *Médor, Pupuce, Mirza, Rintintin et les autres. Le dictionnaire des noms de chiens*, Paris, Mots et Cie, 122 pages.

j'aurais préféré env. 1500; - de même on peut juger que fin 15^e-16^e s. pour Coquillart fait trop bon marché des recherches sérieuses faites pour dater ses œuvres; - 1473 pour la *Passion* de Gréban, ne prend pas en compte l'avis exprimé par O. Jodogne, selon qui le ms. qu'il édite date de 1458; - 1464 pour les *XV Joies* est trop tardif et un env. 1400 me paraît plus satisfaisant. Il est naturellement vrai que toutes ces dates ont un coefficient variable d'incertitude, qu'il convient de prendre en compte dans tout raisonnement chronologique, mais il est peut-être trop radical de ne s'en tenir qu'aux dates dites sûres. Certaines difficultés n'en sont pas résolues pour autant. Faudra-t-il considérer que la plupart des farces françaises sont postérieures à l'essentiel de l'œuvre de Rabelais, au motif que les imprimés en sont tardifs? Il y a un problème important qui ne peut pas être réglé sans précaution. Empressons-nous de dire que ces remarques ne diminuent pas du tout la valeur des matériaux présentés. Peut-être l'utilisateur de l'ouvrage regrettera-t-il seulement qu'un excès de prudence l'ait privé d'éléments qui auraient pu lui permettre de trouver des solutions à des questions qu'il se pose.

Le titre de Dictionnaire ne doit pas faire illusion; ce n'est pas un dictionnaire. On comprendra que la collection où il a paru a imposé cette appellation, qu'on avait crue démodée; en effet, le mot a pris une valeur péjorative dans une petite école, qui l'a affublé d'un *-ique* afin de créer un néologisme affreux pour mieux illustrer son point de vue. Un dictionnaire vise à une certaine exhaustivité, naturellement impossible à atteindre, et surtout dans un domaine aussi mouvant. En ce sens, le FEW contient aussi un dictionnaire des façons de parler ou des locutions; Di Stefano a réalisé un dictionnaire des locutions en moyen français. Enckell, et ce n'est pas une critique, n'a pas songé à nous doter d'un dictionnaire des façons de parler du 16^e siècle; il a fait plus, il nous a livré un fichier intelligent et précis, probablement le plus riche qui existe. Un dictionnaire est nécessairement fondé sur des travaux de seconde ou de troisième main. Par exemple, Di Stefano a ajouté à son propre fichier, très considérable, les résultats de dépouillements de glossaires, d'articles ou de dictionnaires; il vise, dans la mesure du possible, à être complet pour chaque mot. À l'inverse, tout ce qu'on trouve dans le répertoire d'Enckell a été extrait directement des textes par l'auteur lui-même; la seule entorse qu'il s'est permise, est d'avoir, à l'occasion – je le crois mais je n'en suis pas sûr – utilisé les notes de telle édition citée, par exemple celles des *Baliverneries d'Eutrapel*, par G. Milin, pour enrichir ses dossiers. Un auteur de dictionnaire aurait lui procédé autrement. Outre les textes, il aurait dépouillé la littérature secondaire; sur Rabelais, il aurait exploité Sainéan, Baldinger; il aurait eu sur sa table les concordances de Rabelais, de Ronsard, de Montaigne, de Marguerite de Navarre, etc.; il aurait utilisé les dépouillements de Baldinger, de Mecking, d'Ernst ou de Matsumura, les comptes rendus critiques, qui auraient pu même ponctuellement compléter le matériau de textes ici présentés: Denisot, L'Amant ressuscité, pour *tomber en quenouille* (1557, ds RLiR 63, 309); - Poissenot, Nouvelles Histoires tragiques, pour *la poulle chante plus haut que le coq* (1586, ds RLiR 61, 610); - De La Tayssonnière, L'Attiffet des damoizelles... pour *marquer un jour de blanche croye* et var. (1574 et 1539, ds RLiR 57, 330). Il aurait fait son miel de tout un butinage érudit qu'il aurait mis à sa sauce; c'est l'opération pour laquelle la petite école mentionnée plus haut a inventé ce mot barbare, que tout le monde a déjà oublié. Mais il aurait donné un dictionnaire auquel le lecteur aurait pu prendre l'habitude de se reporter rapidement, chez lui, où il n'a pas, en général, le FEW et ses sources (Gdf, Li, Hu et les glossaires des éditions, etc.),

DiStefanoLoc, les volumes utiles des DDL. Un tel ouvrage est une des priorités de nos études et nul n'est mieux qualifié qu'Enckell pour nous le donner.

La définition des façons de parler n'est pas véritablement établie dans la trop courte introduction, mais elle est somme toute voisine de celle de la locution donnée par Di Stefano. On y trouve des locutions nominales *grain de sel* «(symbole de la vivacité d'esprit)», *l'autre monde*; - des locutions adverbiales *de bonne grâce*, *à perte d'haleine*; - des locutions adjectivales *gras à lard* «très gras»; - des locutions verbales *parler gras* «dire des obscénités»; - des locutions phrastiques *on lui boucherait le derrière d'un grain de millet* «(se dit d'une personne peureuse)», *c'est la guerre* «(pour exprimer son impuissance devant une situation difficile)»; - des locutions (verbales ou adjectivales) comparatives *tomber comme (la) grêle*, *saoul comme une grive*; - des locutions proverbiales *il y a plus de vieux ivrognes que de vieux médecins*; - mais aussi des substantifs *incarnation* «coût»; - des adjectifs *dispos*, *gaillard* retenus pour les groupes qu'ils forment (*allègre/frais et dispos*; *frais/frisque et gaillard*); - des interjections *hou (le mastin)!*, *hu hu* «(exprime des pleurs)»; - des termes d'adresse *mon gentilhomme*, *mon heur* (ce dernier manque dans l'index). Il s'y ajoute des tours qu'Enckell a su débusquer dans les textes comme *je te* «(pour exprimer un défi)», *Dieu sait comme* «(pour renforcer une assertion)», *le lait a caillé* «(pour dire qu'une femme est enceinte)», etc. Ne sont pas rares les cas où Enckell vieillit de plusieurs siècles une expression usuelle: *être noir de (monde)* 1593 au lieu de 1879, *emporter le morceau* 1593 au lieu de 1896, etc.

La présentation est claire et ne s'éloigne guère des principes adoptés par Di Stefano. La chose est facilitée par le fait que «la brièveté de la plupart des articles offre peu de risque au lecteur de perdre le fil» [9]. Un indispensable index [325-379] permet une consultation aisée; *Bordeaux* [332] y est une erreur de la machine, dans *refus de bordeaux* «(injure pour une femme)» nous avons le substantif *bordel*. Il faut dire aussi que le contexte donné dans les exemples ne permet pas toujours de comprendre le sens des locutions retenues; c'est particulièrement gênant quand il s'agit de textes difficilement accessibles hors des grandes bibliothèques. En outre, n'oublions pas que les expressions sont souvent des élaborations complexes et que le sens d'une expression dans un contexte s'éclaire très souvent par celui d'expressions proches, qui utilisent certains des mots qui la constituent ou qui sont faites selon le même modèle; un inventaire pointilliste présente donc de très larges zones d'ombre que l'utilisateur devra lui-même éclaircir.

Venons-en à quelques articles qui nous permettront de mieux comprendre les principes de l'auteur et les difficultés auxquelles il s'est heurté: **abord**, *de prime abord* est antidaté d'une trentaine d'années, il n'est pas inutile de savoir que *de premier abord* (1575-Trév 1771, ds FEW 15, 1, 186a) reste malgré tout la première forme du syntagme; - **abus**, *il y a de l'abus* paraît ne pas avoir pris immédiatement le sens moderne; dans l'exemple de 1515, le seul dont j'ai vu le contexte, je comprends «il y a une erreur»; - **aiguiser**, *aiguiser l'appétit*: FEW 24, 125b ne cite D'Aubigné que pour la graphie moderne du verbe ds l'expression *aguiser l'appétit* qu'il date des 14-15^e s.; il y en a au moins un exemple sûr ds TL 1, 218, 48 (*Koriander*) *aguise et fortefie l'appetit* (fin 14^e s., R 15, 183, 31) et je peux en ajouter un autre de 1454 ds R 115, 187, 8; - **air**, *battre l'air* «agir inutilement», ds DiStefanoLoc 13b un renvoi opportun à *eau* exemplifie le fait que la forme usuelle dans tout le Moyen Âge est *battre l'eau* et sous *eau* un renvoi à *vent* montre que *battre le vent* pourrait

être l'ancêtre de *battre l'air*, encore que *battre l'air* puisse tirer son origine du *verberans aerem* de I Cor. IX, 26; - **bateau**, *étourdi du bateau*: le contexte montre que Gargantua est *estourdy du basteau*, chargé de poudre à canon, qu'il a avalé; s'il y a expression, il faut admettre qu'elle est remotivée par le contexte. Mais au fond de quel *basteau* s'agit-il? Du *bateau* moderne ou du *baastel* «instrument d'escamoteur»? Dans ce dernier cas, on s'expliquerait mieux la remotivation par jeu de mots (cf. *monter un bateau*); - **bonde**, ajouter *elle lascha la bonde à un grand fleuve de larmes* (1586, B. Poissenot, *Nouvelles Histoires tragiques*, éd. Arnould/Carr, 106) cf. aussi *lâcher la bonde* «se déchaîner» (avant 1533, Actes du 6^e Colloque International sur le Moyen Français, éd. Cigada/Slerca, Milan, 1991, vol. 2, p. 161); - **bride**, *retenir en bride* n'avait pas été relevé mais *tenir en bride* est connu dep. Est 1538 ds FEW 15, 1, 280a; - **cheminée**, *passer (docteur, etc.) sous la cheminée*, à rapprocher de *ne veult après sy non faire ses prouesses que dessoubz la cheminee* «bien au chaud» (env. 1450, Percefc 3²); - **collet**, *mettre la main au collet de qn*, ajouter (1514, Bouchart, *Chronique de Bretagne*, 4, 417, 7); - **cuisine**, *avoir le cœur à la cuisine*: la forme complète pourrait être *ne soit pas le corps au moustier et le cuer en la cuisine* (Gerson ds DiStefanoLoc 199c) pour dire qu'il ne faut pas disperser son attention. Réduite à sa seconde partie, *avoir le cœur à la cuisine*, elle aurait pu permettre une double interprétation «s'appliquer à ce que l'on fait» ou «ne pas s'appliquer à son travail; avoir de mauvaises pensées» (sens issu du sens de l'expression complète). Je vois le second sens ds *Tousjours le cueur a la cuisine* «il est toujours la tête en l'air» *Mistère du Viel Testament* 44473, ds *Il a le quer à la cuysine* «il a des pensées coquines» (env. 1480?, *Recueil de Farces*, éd. A. Tissier t. 12, 562, en préférant la lecture *quer* de Rousse à *guet* de Tissier) et ds *Il a le cueur à la cuysine* «il a des pensées coquines» (1480-1490?, *Recueil de Farces*, éd. A. Tissier t. 3, 256, 232); ds Gréban, nous aurions le premier sens; je n'ai pas réussi à comprendre le sens de l'exemple daté de 1530; - **cul**, *rage du cul passe le mal de dents*; la définition édulcorée de Furetière a pour but de masquer le sens littéral du proverbe qui est seul connu au 16^e s.; - **eau**, *mettre de l'eau dans son vin* v. des attestations antérieures (1443 et 1469) dans Actes du 2^e colloque de langues et de littérature dialectale d'oïl de l'ouest de la France, Nantes, 1986, p. 240, ajouter Georges Chastellain, *Chronique* (fragments du Livre IV), éd. J.-C. Delclos, 232 (1464-1470); - **estomac**, *dire ce qu'on a sur l'estomac* ajouter *Dy hardiment ce qu'as sur l'estomac* (1463, *Le Purgatoire d'Amours*, éd. S. Thonon, 473); - **fagot**, *sentir le fagot* a été précédé par *sentir le feu de boys* (env. 1530?, avant env. 1575, Beck, *Théâtre et propagande...*, 190, 105; l'éditeur comprend, à tort selon moi, «sentir la taverne»); - **faire**, *avoir beau faire*; tous les exemples ne sont pas clairs: celui de Coquillart (dont la date de 1513 est très bizarre, je continue à préférer vers 1480) me reste obscur; celui de la *Sotie* signifie «avoir le champ libre»; ajouter encore *vous aviez beau faire si* «il était facile pour vous de» (1498, Ogier en prose, fac-similé K. Togeby, 294); - **fil**¹, *garni de fil et d'aiguille*, v. RLiR 52, 117 n. 6; - **fil**², *mettre au fil de l'épée*, ajouter francoit. *non sogient metus al fil de les brand* (dernier quart du 14^e s., *Aquilon de Bavière*, éd. P. Wunderli, 40, 10), *non sogient mis por le fil de l'espie* (ibid., 41,13), - **gaillard**, *frisque et gaillard* cf. *fresque et galhart* (env. 1380 ds Gdf 4, 151b); - **grâce**, *avoir grâce* est glosé par «être excusé, pardonné», comme ds le glossaire de l'édition citée; je comprends «être écouté avec faveur»; - **gratter**, *se gratter la tête avecques un doigt*, les éditions des deux premiers exemples renvoient à Érasme, *Adages*, I, 8, 34, qui éclaire l'expression en indiquant qu'il s'agit d'un geste de gens efféminés; - **hardiesse**, *prendre*

la hardiesse de cf. *prendre hardiesce de* (1365, PsLorr ds Gdf 9, 746c); - **hasard**, par *hasard* ajouter 1614 ds ZrP 112, 175; - **haut**, *haut à la main* est à l'origine une expression d'équitation (comme *haut en bride*, traité ici à la fois sous *haut* et sous *bride*) et s'applique à un cheval ds le premier exemple que je connaisse (fin 15^e s., Au Grey d'Amours, éd. F. Fery-Hue, 458, 3); elle est ensuite transposée au sens de «hautain» (dep. 1509, André de la Vigne ds C.J. Brown, *The Shaping of History and Poetry in Late Medieval French...*, 1985, 182, 155); le terme a même une valeur laudative ds les deux exemples cités de Du Fail et n'est pas péjoratif ds ceux de P. de L'Estoile, mais je ne vois nulle part le sens de «qui frappe pour se faire obéir»; - **jours**, *sur ses vieux jours*, ajouter *en tes vieulx jours* (1389, EDeschQ 9, 17, 423); - **lanterne**, *illuminer sa lanterne* est l'adaptation de *Quoniam tu illuminas lucernam meam*, Domine Ps. 17, 29, traduit par *tu alumeras ma lucerne* (1164, CommPsIAG 17, 734); - **maille**, *ne pas valoir la maille*, citer aussi MöhrenVal 157; - **marmite**, *faire bouillir la marmite*; faire un renvoi à *bouillir* où est traité *faire bouillir le pot*, qui en est l'ancêtre; - **mine**, en fait le mot réclame un article de dictionnaire. Di Stefano l'a bien vu, qui s'est contenté de donner 5 attestations, en renvoyant pour le reste à Gdf et TL. Ainsi, ds la seule farce du Meunier d'André de la Vigne on lit trois expressions avec *mine*: *faire tant de myne* 285 «faire tant de façons», 423 *faire bonne myne* (*de qn?*) «tirer bon profit de qn?» ou «ne rien laisser paraître», 190 (cité par Enckell) *tenir bonne myne* «garder bonne contenance en toute circonstance». Il faudra aussi évacuer la fausse première attestation de FEW 20, 12ab *faire bonne mine* «avoir un air de gaîté et de satisfaction, quels que soient les sentiments véritables» (dep. Villon), qui est en fait *faire bonne myne* «faire bonne impression» (env. 1480?, avant 1493, Repues Franches, éd. Koopmans/Verhuyck, 548); - **œillade**, *jeter une œillade* s'applique d'ordinaire à un regard amoureux, dont la rapidité n'est pas constitutive; - **sort**, *le sort tombe sur qn* est donné sans signification; FEW 13, 2, 406a, donné comme seule référence, porte *tomber sur qn* «échoir à qn (d'un sort, d'un choix) (dep. 1668, Molière [la date de 1668 fait référence à Molière, L'Avare V, 6, cité ds Li: *le choix d'une jeune personne tombera sur le fils plutôt que sur le père*]). Voilà qui n'est pas très éclairant. Il se trouve que j'ai examiné d'un peu près les constructions avec *sort*, ds *Approches du Moyen Français II*, éd. par E. Sakari/H. Häyrynen, Jyväskylä, 1992, pp. 92-97. J'ai pu constater que l'ancienne expression *la/le sort chiet sur qn* signifie «le tirage au sort désigne qn» (1155-14^e s.) et c'est encore le sens de l'expression moderne; peut-être a-t-on ce sens ds l'exemple de 1588. Mais sporadiquement, à partir du sens de *sort* «destinée», on a pu avoir *iceste sort vus chei* «ce destin vous est advenu» ou, déjà chez Commynes, *le sort tumbe sur qn* «la conséquence fatale frappe qn», ce qui est encore le sens de la première citation de 1540, qu'on traduirait par «le destin avait frappé ses compagnons».

Je voudrais terminer par un spécimen d'un dictionnaire que j'appelle de mes vœux, pieux sans doute, qui donnerait la synthèse de nos connaissances sur la description des locutions françaises des origines au 16^e siècle. Il est fait à partir de l'article AURICULA du FEW (et du CR de M. Plouzeau, paru ici RLIR 64, 525-26), complété par une nouvelle lecture des instruments usuels (Li, Gdf, TL, Hu, DiStefanoLoc, DDL et maintenant EnckellFaçons, l'ouvrage ici recensé, ainsi qu'EnckellMat, qui indique des communications personnelles).

OREILLE [*Oreille* (dep. 1100), *orelle* (13^e-14^e s.), *orille* (13^e s.), *oroille* (14^e s.), *aureille* (2^e m. 15^e s.-1679)]

Orailes de dure oïe «oreilles qui ont de la peine à entendre» (3^e q. 13^e s.).

Oreille(s) du cœur «sensibilité morale» (dep. fin 12^e s.).

Par l'oreille «(lieu de la conception dans les légendes pieuses)» (1225), «(lieu de la conception et/ou de l'accouchement dans les contes de nourrice)» (1534, Rab); *de l'oreille* «de façon à donner l'apparence de l'action en question» (1225), *des aureilles* (Rab, 1564), *rire des oreilles* «rire en hypocrite» (1376-1540), *ne reposer que des oreilles* «rester allongé sans dormir» (1498, OgierPrT 242).

Nu jusqu'à l'oreille «dépouillé de tout, ruiné» (1535), *être jusqu'aux oreilles* «être complètement (dans une situation)» (dep. 1550, EnckellFaçons).

N'en voir queue ny oreilles «ne plus en trouver trace» (1586, EnckellFaçons).

Avoir oreilles comme ung asne «avoir de grandes oreilles» (1442), *grant oreilles de bourbonnois* «(= personne stupide)» (1508), *oreilles de bourbonnois* «grandes oreilles» (1532-1598; Rab), *avoir oreilles de vache* «écouter en restant impassible» (1342), *avoir oreilles de veau* «être sourd» (1452).

Se mettre le boucquet sur l'oreille «(signe qu'on cherche à se marier)» (1572).

Avoir une oreille aux champs et l'autre à la ville «s'occuper de deux choses à la fois» (mil. 16^e s.-1584).

Chauvir les oreilles «dresser les oreilles (un animal)» (déb. 13^e s.; 1320; 1616), *chauvir des oreilles* (dep. 1564), *chauver des oreilles* (Rab, 1542); *claignier de l'oreille* «dresser l'oreille (un cheval)» (2^e m. 12^e s.-13^e s.), *cligner l'oirelthe* (fin 14^e s.).

Dormir de l'oreille «manquer de vigilance» (1316), *dormir sur toutes ses deux aureilles* «dormir profondément» (1585, EnckellFaçons).

Estre à l'oreille de qn «menacer, être imminent pour» (Rutebeuf, 1264), *pendre à l'oreille de qn* (1494; 1548) v. aussi *nez*, *œil*; *avoir qn près de l'oreille* «être menacé par» (fin 14^e s.).

Tenir qn par l'oreille «tenir en main, gouverner» (1265), *tenir qn en l'oreille* «être cher à» (1535); *avoir qn par l'oreille* «être écouté favorablement de» (1472), *estre à l'oreille de qn* (1448), *avoir l'oreille de qn* (dep. 1536).

Avoir froté l'oreille à qn «avoir provoqué un grand désarroi chez» (1280), *tirer l'oreille à* «stimuler» (déb. 13^e s., ChevVivM 836; 1342), *tirer les oreilles à qn* «infliger une sévère correction à» (Villon, 1461), *tirer l'oreille à qn* (1567), *se faire tirer l'oreille* «avoir de la peine à consentir à qc» (dep. 1490), *s'en tirer à soi seul les aureilles* «s'en faire soi-même le reproche» (1566).

N'avoir nulles oreilles «avoir subi la perte de ses oreilles par châtement judiciaire» (1460-1490), *y avoir laissé quelque oreille* «avoir subi la perte d'une oreille par châtement judiciaire» (1549); *avoir sur l'oreille* «recevoir une correction, être puni» (1488-1558), *avoir sur les oreilles* (dep. 1593, EnckellFaçons), *je lui reschaufferay les oreilles* «(menace adressée à qn que l'on veut châtier)» (1545), *avoir les oreilles (longues) et pendans* «être découragé» (1472; 1536), *baisser l'oreille* «perdre de son assurance» (dep. fin 14^e s.), *baisser les oreilles* (fin 15^e s.), *serrer les oreilles* (1585, EnckellFaçons).

Jeter feu aux oreilles «mettre en grand émoi» (1440), *chatouiller les oreilles* (1545-1555), *avoir les oreilles échauffées* «être en colère» (1538-1628).

Fleureter en l'oreille «dire des paroles flatteuses» (fin 15^e s.), *flatter les oreilles* (1550-1565, EnckellFaçons), *allécher les oreilles* «tromper par de belles paroles» (1556-1579, EnckellFaçons), *gratter les oreilles* (1611).

En l'oreille (dire, parler) «à voix basse» (1170-1625), *souffler qc en l'oreille de qn* «dire qc à qn de façon à n'être entendu que de lui» (1226-1613), *souffler qc à l'oreille de qn* (dep. 1537), *dire qc en l'oreille de qn* (dep. fin 14^e s.); *bouter à qn en l'oreille (que)* «suggérer à qn (de)» (fin 14^e s.-1502) [d'où *bouteur en l'oreille* «dénonciateur» (1472)], *mettre à qn en l'oreille* (1175-1409), *mettre à qn es oreilles* (1422), *bouter à qn en l'oreille* «annoncer à qn» (fin 14^e s.), *monter en l'oreille à qn que* «il vient à l'esprit de qn de» (1225), *cela tombe en l'aureille de qn de* (1585), *venir aux oreilles de qn* «être entendu de, venir à la connaissance de» (dep. 13^e s.), *parvenir aux oreilles de* (dep. 1342), *cheoir en l'oreille de* (1389), *entrer en l'oreille de* (1425), *venir à l'oreille de* (1450-1549); *avoir en l'oreille* «entendre continuellement (des plaintes)» (1451), *ne pas tomber en aureille sourde* «être suivi (un conseil)» (1586, EnckellFaçons), *escouter qc d'une oreille et le bouter fors par l'autre* «oublier rapidement» (1230), *mettre en oreilles persées* (1435), *mettre en oreille de veel* (1474), *entrer par une oreille et saillir par l'autre* «être vite oublié» (fin 14^e s.-déb. 16^e), *passer par l'oreille* (mil. 15^e s.), *passer en oreille(s) d'asne* (1633 - Oudin 1640).

Dresser l'oreille «devenir très attentif» (1177; 1377; dep. 1450), *dresser les oreilles* (dep. 1536), *tendre l'oreille (à)* «devenir très attentif (à)» (dep. 1225), *estendre les oreilles* (1466), *lever l'oreille* (1464-1531), *lever les oreilles* (1455-1537, EnckellFaçons).

Metre l'oreille «écouter» (déb. 13^e s.), *prester l'oreille (à)* (dep. 1275), *prester les oreilles (à)* (1389-1508), *aprestre l'oreille* (1466), *faire oreille (à)* (1280-1350), *faire grandes oreilles (à)* (1342-1575), *incliner son oreille à* (1384), *encliner ses oreilles à* (1389-1394), *cliner l'oreille à* (1594), *donner (l')oreille à* (1447-1467), *donner ses oreilles à* (1450); *avoir l'oreille devers qc* «diriger son attention vers» (Machaut, 1361), *avoir l'oreille à qc* (1555), *avoir l'oreille au vent* «se tenir aux aguets» (1472), *n'y avoir fors que l'oreille* «n'avoir des choses qu'une connaissance partielle» (1394).

Faire sourde oreille «ne pas vouloir entendre» (1155-1240), *faire oreille sourde* (1177-1448), *faire oreilles sourdes* (1307), *faire la sourde oreille* (dep. 1220), *clorre ses oreilles (à)* (1330-1456), *estouper l'oreille* (1373), *avoir les oreilles bouchées* (dep. 1472), *avoir les oreilles massives* (1450-1486), *boucher ses oreilles* (dep. 1521, EnckellFaçons), *destourner son oreille* (dep. 1550), *vouloir avoir mauvaises aureilles* (1555), *fermer ses oreilles (à)* (1553-1563), *ouvrir ses oreilles (à)* «écouter attentivement» (1353-1545), *destouper ses oreilles* (1525-1536, EnckellMat), *escouter à plaines aureilles* ([1480?] 1505), *escouter à doubles oreilles* (1599), *avoir l'oreille à l'escout* (1472), *livrer les oreilles à ascout* (1472) cf. *mettre yeux et oreilles en escout* (1472), *ouvrir ses oreilles à* «se laisser persuader par» (fin 14^e s.), *donner (l')oreille à* (1405-1451), *encliner s(es) oreille(s)* (1389-1400).

Ouir à (ses) oreilles «entendre» (dep. fin 12^e s.), *ouir d'oreilles* (1403).

Les oreilles de qn cornent «les oreilles de qn tintent» (1170; 13^e s.), «id. (parce qu'on parle de lui, en son absence)» (1456), *les oreilles vous manguent* «les oreilles vous démangent (parce qu'on parle de vous en votre absence)» (1364-1378), *sonner en l'oreille* «provoquer un tintement d'oreilles» (1370), *corner aux*

oreilles (1592, Montaigne), *sonner qc aux oreilles de qn* «répéter continuellement qc à qn» (1389), *tabourer aux oreilles de qn* «fatiguer à force de parler» (1275), *casser les deux oreilles à qn* «fatiguer à force de parler» (fin 14^e s.), *assourdir les oreilles* (1442), *estourdir les oreilles* (dep. mil. 15^e s.), *estonner les oreilles* (1472), *rompre les oreilles de qn* (1530-1583), *rompre l'oreille de qn* (1569), *trespercier les oreilles* «percer les oreilles de cris désagréables» (1466), *escorcher les oreilles de qn* «être désagréable à entendre pour qn» (dep. 1549), *tintouiner aux oreilles* «être désagréable à entendre» (1588), *tintouiner les oreilles* «fatiguer les oreilles» (1599), *mon oreille tintounine* «mon oreille bourdonne» (1572).

Battre les oreilles de qn de qc «fatiguer qn en lui parlant sans cesse de qc» (dep. 1578), *avoir les oreilles battues de qc* «avoir souvent entendu parler de» (dep. 1547, EnckellMat), *avoir les oreilles rebattues de qc* (dep. 1560, EnckellFaçons).

Offenser l'oreille de qn «choquer» (1584, EnckellFaçons), *offenser les oreilles de qn* (dep. 1585).

Avoir l'œil et l'oreille à qn «être attentif à ses faits et gestes» (1467).

Croire que je siech (= «suis assis») *sus mes oreilles* «je crois que mes oreilles me trompent» (1300).

Avoir la puce en l'oreille «être tourmenté par l'amour» (13^e s.; fin 14^e s.-1583), *avoir la puce d'amours en l'oreille* (1465), *mettre la puche en l'oreille à qn* «provoquer un désir amoureux chez qn» (1330), *estre une pusse en my l'oreille* «(se dit de l'amour)» (1467, OvMorPr 4, 8), *avoir telle puce en l'oreille* «avoir un tel souci» (1334), *avoir la puce en l'oreille* «être inquiet» (fin 14^e s.-déb. 16^e s.), *avoir la puce à l'oreille* (dep. 1584, F. D'Amboise, Neapol., ATF 7, 323.), *avoir une pusse en l'oreille de qc* «être inquiet à cause de qc» (1490), *avoir la puce en l'oreille* «être aux aguets» (fin 16^e s.), *estre puches es oreilles* «rendre inquiet» (1331), *mettre la puce en l'oreille* (dep. 1310), *mettre une puce en l'oreille* (1377-1579), *appareiller une pulce en l'oreille* (1525, Cretin 39, 384), *mettre la puce à l'oreille* «provoquer l'intérêt de qn, retenir son attention» (dep. [1485?] 2^e m. 16^e s.).

En grater son oreille «(geste de perplexité, de contrariété)» (1440), *grater les oreilles* «provoquer la perplexité» (1508), *je n'ay pas le loisir de me gratter l'oreille* «(= je suis très occupé)» (1566); *secouer les oreilles* «(geste qui marque le détachement, le désir de passer à autre chose)» (1547-1606, EnckellFaçons), *secourre l'aureille* (mil. 16^e s.).

Ventre affamé n'a point d'oreilles «celui qui a faim (ou qui est dans le besoin) n'écoute pas ce qu'on lui dit» (dep. 1534, EnckellFaçons).

Qui oreilles a por oïr, oïr doit «qui a des oreilles pour entendre, doit entendre» (1230), *qui a oreilles si m'escoute* «qui a des oreilles, m'écoute» (1389), *oye qui a oreille* «qui a des oreilles, écoute» (1466), *ont oreilles et goutte n'oient* «ils ont des oreilles et ils n'entendent pas» (1363).

Tirer l'oreille (au vin, à une bouteille) «boire» (1456-1536), *se donner dessus l'oreille* (déb. 16^e s.); *vin à une oreille* «vin de choix» (1530-1534), *vin d'une oreille* (dep. fin 16^e s.), *vin de deux oreilles* «mauvais vin» (dep. fin 16^e s.).

En attendant, le présent volume prendra place à côté de DiStefanoLoc, du FEW ou de Hu, et il rendra de bons services aux lexicographes pour lesquels il sera un passage obligé. Enfin, étant donné que l'avenir des DDL paraît devoir être sa version informatisée, consultable gratuitement sur Internet, à charge pour les utilisateurs d'en combler les lacunes, on peut se demander pourquoi l'auteur n'a pas réutilisé ses matériaux antérieurs dans cet ouvrage qui, de toute évidence, ne touche pas le même public et est nettement amélioré, aux plans de sa tenue scientifique et de sa présentation matérielle.

Gilles ROQUES

Myriam DUMONT, *Les Enseignes de Dakar. Un essai de sociolinguistique africaine*. Préface de Louis-Jean CALVET, Paris, l'Harmattan (Coll. Langues d'Afrique, 1), 1998, 155 p., 56 photos, 17 tableaux, 7 cartes.

Inaugurant la nouvelle collection «Langues d'Afrique» des éditions L'Harmattan, l'ouvrage de M. Dumont aborde une question intéressante, peu étudiée jusqu'ici, l'écrit urbain africain tel qu'il se révèle dans ses enseignes. Le terrain choisi, Dakar se prêtait bien à ce décryptage, en raison du multilinguisme qui caractérise la capitale de l'ancienne Afrique Équatoriale Française et de l'actuel Sénégal. Le wolof, la plus dynamique des six «langues nationales» reconnues par la Constitution (il est parlé et compris par 80 % des Sénégalais), côtoie le français, langue officielle implantée de longue date et principal vecteur du système éducatif, et l'arabe, langue de l'Islam, religion pratiquée par plus de 90 % des Sénégalais. Dans la ville plurilingue, où s'effectue un brassage ethnique important consécutif à un exode rural important, la concurrence entre la langue vernaculaire/véhiculaire, la langue de l'État et celle de la religion dominante, s'exerce particulièrement dans le domaine de l'écrit commercial: l'enquête de M. Dumont constitue donc un beau sujet de thèse de sociolinguistique urbaine.

Le plan assez classique suivi est étroitement dépendant du travail académique (thèse de l'Université de Paris V) à l'origine du livre. Succédant à une courte introduction posant sommairement la problématique, les quatre premiers chapitres assez courts, donnent des informations sur l'objet d'étude (Ch. 1: «l'enseigne commerciale», pp. 13-24), la situation historique et linguistique de Dakar (Ch. 2: «le Sénégal», pp. 25-49), le cadre théorique et méthodologique du travail (Ch. 3: «de la sémiologie à la sociolinguistique», pp. 51-66), le protocole d'enquête (Ch. 4: «recueil des informations», pp. 67-72). Justifiables peut-être par la visée assez large de la collection («mettre [des ouvrages académiques] à la portée du plus grand nombre possible de spécialistes et d'étudiants»), ces premiers chapitres laissent le spécialiste sur sa faim, en particulier les chapitres 1 et 3 qui semblent de simples démarquages d'encyclopédies ou de cours universitaires. En outre, la situation sociolinguistique dakaroise aurait mérité un éclairage plus détaillé sur la place des autres vernaculaires (en butte à l'«impérialisme» réel ou supposé du wolof), le rôle croissant de l'alternance codique wolof/français et du «franlof» dans les interactions, les représentations des langues et les problèmes identitaires qu'elles soulèvent (en particulier chez les non-wolophones ou les wolophones non wolofs: plus de la moitié des wolophones ne sont pas d'ethnie wolof), les autres écrits publics (presse en particulier),

etc. La chercheuse semble avoir sous-estimé ou ignoré certains des travaux importants menés sur le terrain par les chercheurs sénégalais (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar en particulier), travaux absents d'ailleurs de la bibliographie qui ne comporte que trois références d'auteurs sénégalais sur 92 citations. L'enquête pâtit de ces lacunes, d'autant que l'auteure ne parle pas le wolof, n'a pas vécu longtemps au Sénégal, et se trouve handicapée par son statut de «toubabesse» (mot du français local pour désigner l'«Européenne»). L'obligation de passer par un tiers (amie sénégalaise) pour justifier son enquête et interroger ses informateurs biaise en partie les résultats.

L'importance et la représentativité du corpus réuni (899 photographies d'enseignes obtenues dans 12 quartiers) compense en partie ces handicaps et permet d'asseoir sur des bases solides l'analyse proprement dite, exposée dans les deux chapitres les plus longs et les plus réussis du livre (Ch. 5: «description», pp. 73-106; Ch. 6 «interprétation» pp. 107-142). À partir de l'étude de quatre éléments signifiants, matériau et position des supports, graphie du message linguistique, iconique, choix de la (ou des) langue(s), M. Dumont donne une lecture personnelle et souvent captivante de la ville et des codes qui s'y déploient. Elle décrit la polyvalence des enseignes dont les icones sont tantôt ou simultanément publicitaires (logos de marques), décoratives, fonctionnelles (permettant la compréhension du message linguistique chez les locuteurs analphabètes), religieuses (évoquant les symboles de l'Islam). Elle décrypte certaines connotations peu évidentes pour le voyageur occidental (p. ex. le vert, les étoiles ou le croissant de lune servent à évoquer l'Islam) et décrit finement la distribution des langues et les facteurs qui justifient leur emploi: le français, dominateur (72 % des enseignes unilingues), sur-représenté dans les quartiers favorisés, «couvre un registre typiquement commercial»; le wolof, bien présent dans les quartiers populaires, apparaît sur 70 % des enseignes plurilingues et marque «une forme de connivence et une prise de position revendicative, une affirmation d'indigénéité» face aux Européens; l'arabe (transcrit en caractères arabes ou romains) traduit «un message d'appartenance religieuse, tout particulièrement à la confrérie mouride», alors que l'anglais, peu fréquent, «connote l'esthétique, la jeunesse, les loisirs» et relève du langage branché. Elle montre que pour les enseignes plurilingues, «les combinaisons interlinguistiques ne sont pas des mélanges de langues mais des juxtapositions. Plusieurs langues peuvent venir sur une même enseigne, mais jamais au sein d'une même phrase, par code-switching». Elle ne s'explique pas cependant sur cette absence d'alternance codique pourtant si courante à l'oral chez les bilingues.

Dans la partie «interprétation», M. Dumont s'efforce de justifier par des raisons historiques, psychologiques et/ou sociales la distribution des différentes langues mais développe une vision trop manichéenne d'un français glottophagique, langue des nantis (*vs* wolof, langue du peuple) réduisant les langues nationales au statut de langues étrangères. Cette vision stéréotypée et démarquée de L.-J. Calvet (*Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 1974) ne prend pas en compte le processus d'appropriation du français bien décrit dans les travaux récents de chercheurs sénégalais (Moussa Daff, Papa Alioune Ndao, etc.). Cette «sénégalisation» du français (sensible surtout chez les jeunes et visible dans l'expansion continue du franlof, dans le développement d'un wolof urbain faisant largement appel aux mots français, et dans la reconnaissance d'une norme endogène de français africanisé) neutralise et

oblitére l'image d'un français «langue du colon ou du Blanc» que continue de véhiculer l'auteur. Une fréquentation plus longue du terrain aurait permis de nuancer certaines analyses et de rendre ses conclusions (trop rapides, pp. 143-145) plus convaincantes. On regrettera aussi la médiocrité technique des illustrations (indispensables dans un ouvrage de ce type), le flottement dans l'emploi des guillemets, le maintien de quelques coquilles (p. ex. *quincallerie*, p. 87), l'omission dans la bibliographie finale des références citées en notes de bas de page, les trop longues citations sans rapport direct avec l'ouvrage (p. ex. les pp. 110-114 exclusivement consacrées à l'ouvrage de Spolsky & Cooper *The Languages of Jerusalem*). Ces maladroites n'empêcheront pas le lecteur curieux de lire avec un réel intérêt la partie centrale de l'ouvrage.

Ambroise QUEFFÉLEC

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Concordance du Roman de Renart d'après l'édition, établie par Noboru HARANO et Shynia SHIGEMI, Keisuisha, Hiroshima, 2001, 1362 pages.

Nous devons à nos collègues japonais, N. Fukumoto, N. Harano et S. Susuki, une très belle édition du *Roman de Renart*, qui a fait date dans les Études Renardiennes, et qui nous fait d'autant plus regretter qu'il n'y en ait pas le pendant pour les autres versions. L'infatigable N. Harano, avec le concours de S. Shigemi, nous en fournit maintenant une concordance. Dans une présentation somptueuse, qui lui fera franchir allègrement le temps, elle nous donne des matériaux bruts, non lemmatisés. Inutile de dire les grands services qu'elle pourra rendre par exemple à celui qui voudrait étudier les emplois de la préposition *chiés*. Il devra songer à chercher *chiés* entre *chie* et *chieent*, car les lettres accentuées sont placées avant les caractères correspondants, sauf à la finale (ce qui doit expliquer que *chie* précède *chiés*). Parmi les 13 formes graphiées *chiés*⁽¹⁾ on retirera 4 *chiés* pl. de *chief*. Des 9 restants, on pourra constater que 7 se retrouvent dans l'édition Martin et 6 dans l'édition Roques (une autre fois la branche en question manque) et que, dans ces deux éditions, *a* occupe la place de *chiés* en un cas (202), alors que dans un autre cas le passage en question manque. Immédiatement aussi le chercheur pourra examiner, pour comparaison, les constructions avec *meson* ou *ostel*. Bref on voit la grande utilité de ce document que l'ampleur du texte et le souci de livrer rapidement des matériaux indispensables n'ont pas permis d'affiner comme le sont les travaux connus des équipes de M.-L. Ollier ou de G. Lavis.

Gilles ROQUES

(1) En outre, il y a un *chez*, mais c'est une faute du scanner pour *chaz*. La saisie des textes a utilisé un appareil qui semble avoir eu parfois du mal à distinguer *-or* de *-ot*, à en juger par la fréquence des *lot* (11 ex.) dont 10 sont à lire *lor*; cf. encore des *pot* à lire *por* (19500, 25715), *sot* à lire *sor* (26434, 26664).

Monika TÜRK, «*Lucidaire de grant sapientie*». *Untersuchung und Edition der altfranzösischen Übersetzung 1 des «Elucidarium» von Honorius Augustodunensis*, Tübingen, Max Niemeyer (Beihefte zur ZrP, 307), 2000, X + 448 pages.

Après les éditions consacrées aux versions 2, 4 et 5 (voir ici RLiR 57, 214) du *Premier Lucidaire*, puis au *Second Lucidaire* (voir ici RLiR 59, 329), ainsi qu'au *Lucidaire* en vers de Gilbert de Cambres, après des travaux sur *La Lumière as Lais* de Pierre de Peckham⁽¹⁾ (voir ici RLiR 59, 322), voici une nouvelle production de l'équipe dirigée par E. Ruhe, l'édition de la première version de la traduction française de l'*Elucidarium* d'Honoré d'Autun. Cette version, que l'on peut dater du premier quart du 13^e s. [33-34], a été la plus répandue au Moyen Âge; elle est conservée dans 21 mss, qui sont ici très précisément décrits et classés [6-30 et 43-52]. Si la famille de mss latins, source de la traduction, a pu être identifiée, il n'en va pas de même en ce qui concerne un hypothétique ms. source [30-33], car le traducteur, tout en traduisant souvent très fidèlement, n'hésite pas à remodeler stylistiquement son modèle pour l'adapter à son public de gens peu instruits [53-87]. Le ms. choisi pour base, en raison de son caractère complet et de l'excellence de son texte [207-208] est le ms. BNF fr. 19920 (14^e s.), dont les traits saillants de la langue sont soigneusement décrits [35-42]. On trouvera des développements sur les aspects théologiques [88-132] et sur le texte comme témoignage des mentalités et croyances [133-146]. On sera particulièrement intéressé par la caractérisation de certains mss et sur ce qu'ils révèlent sur leurs rédacteurs et leurs publics [155-172].

Excellentes considérations aussi sur les rapports entre le *Lucidaire* et les autres textes contenus dans les mêmes mss [173-183] et sur l'influence du *Lucidaire* sur d'autres textes (et plus particulièrement *Lucidario*, *Second Lucidaire*, *Livre de Sidrac*) [183-204].

Vient ensuite l'édition, très soignée, avec un appareil très complet, en fonction des analyses menées précédemment. Quelques remarques: 1, 9, 5 je ne comprends pas *liuns*; - 1, 43, 8 *eusiment* (aussi 1, 61, 11) pour *ensiment* surprend, comme *eusement* 1, 46, 5 (aussi 1, 61, 9) à côté de *ensement* 1, 46, 3; - 1, 69, 3 lire *n'enveilleroit*; - 1, 78, 11 *de mot en mot* n'est pas très clair. Le glossaire est très scrupuleux; l'utilisation du FEW est peut-être trop pesante, surtout dans les cas où TL suffit à se tirer d'affaire, en particulier aussi quand ses articles, postérieurs à ceux du FEW, rendent caduques les données de ce dernier, cf. *cloistre*, *cultivementz*, *espirement*, *satisfacion*. Quelques remarques: *accommingier* la graphie figure ds GratienBL cf. VoxR 48, 131; - *ambler* (aussi *cuellir*) l'indication de 14. Jh. ajoutée à côté de Pass. est nuisible; - *atirement* et *atirer* v. FEW 17, 326b et non sous la famille de MARTYRIUM; - *cintrelles* une lecture *cincerelles* paraît préférable (de même *pullentie* pour *pullencie*); - *coulons* non «Bauer» mais «pigeon»; - sortir *estre destroiz* du lemme *destraindre*; - *estat*, pour un sens «Größe», déjà fortement hypothétique, il est inutile d'invoquer un mot *estat* signifiant «stade (mesure grecque)», qui n'a rien à voir ici; - *gable* cf.

(1) Annonçons dès maintenant l'excellente édition de *La Lumere as Lais* de Pierre d'Abernon of Fetcham, par G. Hesketh, 3 vol., 1996-1998-2000, dans la remarquable série des Aglo-Norman Texts 54 à 58.

DEAF G19; - *joster* est un fantôme, lire *Quant il sont joste les sepultures*; - *mannees*, *maignies* lire III, 32; - *merel* utiliser TL (en particulier 5, 1516, 13) de préférence à FEW; - *oie*, *ouyer* v. maintenant la refonte du FEW; - *ordee*, lire *ordéé*, de même pour l'afr. *ordée*; - *passantume* est clairement à rapprocher de *pesantume* cf. TL 7, 817-18; - *quorouz* il est préférable de lire *quoronz* «angles», forme de *coron*.

Gilles ROQUES

Histoire ancienne jusqu'à César (Estoires Rogier), édition critique par Marijke DE VISSER-VAN TERWISGA, tome 2, Orléans, Paradigme (Medievalia n° 30), 1999, 331.

Nous avons là une copieuse introduction au texte que nous avons annoncé ici (RLiR 60, 617). On y trouvera une liste des mss, 74 pour la première rédaction [11-23], ainsi qu'une description minutieuse du ms. de base, le BNF fr. 20125 [24-27 et 39-42], et du ms. de référence, le Vienne 2576 [27-29 et 42-43]. L'étude de la langue de P, daté du 3^e quart du 13^e s., est menée selon la méthode de Dees et aboutit à la conclusion que, sous une couche dominante de traits de l'est, qu'on pourrait situer entre Verdun et Besançon, et surtout à Langres, on découvre des traits du nord-ouest picard [45-58]. Le stemma codicum, fondé sur la méthode de Dees et de ses disciples, permet d'y voir un peu clair dans le maquis des 60 mss considérés [200-216], et en tout cas la place prééminente de P est tout à fait confirmée. Avec prudence, les *Estoires Rogier* sont attribuées à Wauchier de Denain, auteur dont on ne cesse d'accroître la liste des œuvres (voir ici RLiR 64, 264); ici le lexique pourrait apporter deux ou trois pierres à l'édifice, en particulier avec les *chevaliers maminos* «chevaliers frivoles» [305] qui ne sont pas sans évoquer les *chevaliers mameloz* (var. *maminos*) «chevaliers qui n'ont pas fait leurs preuves» de la *Seconde Continuation de Perceval* (cf. CorleyCont²) qu'on tend précisément à attribuer à Wauchier. On sait qu'un des arguments à l'appui des attributions est l'intercalation de morceaux en vers où l'auteur fait entendre sa voix moralisatrice; le fait est bien étudié ici [226-229]. Le mécène de l'auteur est Rogier IV, châtelain de Lille [221-222] et la plus grande partie de l'œuvre aurait été écrite entre 1208 et 1213 [223-224]. Le titre pourrait avoir été *Estoires Rogier*; il illustrerait le patriotisme flamand, ainsi présenté comme remontant à la Création du Monde, en passant par Rome, Thèbes et Troie [225-226] et flatterait ainsi un public local [241-244]. L'auteur a utilisé de nombreuses sources qu'il a profondément recomposées, abrégées ou parfois amplifiées [232-240]. L'éditrice étudie ensuite le succès de l'œuvre, qui a connu trois rédactions [245-246], et est amenée à l'étudier parallèlement à une autre œuvre historique, pratiquement contemporaine, les *Faits des Romains*, dans le sillage du travail de B. Guénée [247-249]. On sait aussi que Christine de Pizan a beaucoup emprunté aux *Estoires*, notamment dans sa *Mutacion de Fortune* et aussi dans l'*Epistre Othea* [249-252]. Enfin l'intérêt du texte est bien dégagé, à la fois comme œuvre historique et comme jalon important dans la naissance d'une prose française [257-265]; l'intérêt littéraire n'est pas oublié [266-272] et précède une analyse du texte [275-290]. J'ai pris la peine de détailler tout cela pour montrer la très grande variété des points de vue adoptés par

l'éditrice, qui s'est toujours efforcée de poser les problèmes traités à partir de travaux de référence.

L'édition du texte dans le t. 1 a été menée avec conscience. Quelques corrections: 51, 3 il faut lire (comme l'avait déjà fait Gdf) *empleus* «mouillé» et supprimer au glossaire *pleus* s.pl. «pluies»; - il y a des trémas superflus par exemple sur *peüt* (78, 25), *seüt* (78, 26 et 29), *seürent* (83, 5), *aïsa* (78, 26) et même dans l'errata du t. 2 [328] à propos de p. 88 § 146, 8; - 106, 9 lire *umbrages*; - 109, 21 il faut lire *s'alaine*. L'édition de tous les passages en vers de P, donnée dans le t. 2 [291-308], appelle davantage de rectifications: 291, 28 lire *Bonté*; - 291, 36-38, virgule après *ami* et virgule au lieu de point après *fussent*; - 292, 92 il est habituel d'éditer *en* cf. TL s.v. *enne*; - 293, 214 point après *enlumina*; - 293, 220 pas de point après *destruicions*; - 294, 222 point-virgule après *amoient*; - 296, 46 point après *raisons*; - 296, 47 lire *c'est covoitise*; - 296, 72 lire *s'i apoie*; - 296, 23 virgule après *socorre*; - 297, 36-37 pas de virgule après *me mort* et virgule au lieu de point après *socorre*; - 297, 11-14 point-virgule au lieu de virgule après *creance*, virgule au lieu de point après *dotance*, pas de point après *paine*; - 297, 18-19 virgule au lieu de point après *errances*, point au lieu de virgule après *vilains*; - 297, 9 lire *en parole*; - 298, 11 lire *Deseur*; - 298, 27-28 lire *forsconseille* et virgule au lieu de point après *gramie*; - 299, 8 préférer lire *abouté* et traduire «ils sont dressés contre sa volonté»; - 300, 4 point après *joir*; - 301, 4 point-virgule après *ooient*; - 301, 12 lire *Nen*; - 303, 54-57 lire *aliuees* ou *aluiees* part.pass. de *alöer* (cf. TL), virgule au lieu de deux points après *mont*, point au lieu de point d'interrogation après *richece* et *Dont* du vers 57 ne donne aucun sens. Les variantes de quatre mss de contrôle (DBLPa) sont disponibles sur un support magnétique séparé, dont on peut demander le téléchargement à la maison d'édition (fab45.paradigme@wanadoo.fr).

Le glossaire de l'édition [t. 2, 173-178] est décevant. Il se borne à donner la traduction de mots «susceptibles de poser des problèmes d'interprétation, qu'ils relèvent d'une graphie peu usuelle ou du sens du mot qui diffère de celui du français moderne», selon la formule classique, qui ne veut rien dire. Il y manque bien des mots intéressants à divers titres. Parmi les régionalismes, je citerai *bruech*, *caure*, *taions*, *tangone*, qui ont eu droit au glossaire en fonction des critères de sélection, mais il y manque *emplëus* 51, 3 (v. supra), *esclistre* 48, 20 «éclair», *esfoudre* 72, 20 «foudre», *sorjon* 98, 23 «source» ou, dans les passages en vers, *tempre* «tôt» t. 2, 294, 273 et 295, 26. La prééminence absolue de P est confirmée par la présence des régionalismes, qu'il est le seul à donner en ce qui concerne *bruech* (*evelaigue* dans les mss de contrôle), *caure* (*chaut* dans les mss de contrôle), *empleüs* (*em pluie/par pluies* dans les mss de contrôle), *esfoudre* (*foudre* dans les mss de contrôle), *taion* (*ayeul* dans les mss de contrôle) et *tangone* (*haster* dans les mss de contrôle); *esclistre* n'est que dans un seul autre ms. (*esclips/esclices* dans les autres mss de contrôle) et *sorjon* est dans trois autres (*ruissel* dans le quatrième ms. de contrôle). Le cas inverse d'un régionalisme absent de P mais présent dans un seul des mss. de contrôle ne se rencontre jamais. Enfin, on pourra corriger: *asens* non «passage» mais par *l'-de* «en se guidant d'après», *cointes* non «malicieux» mais «fier». Inversement, l'index nominum [178-200] est tout à fait digne d'un travail qui mérite de grands éloges.

Gilles ROQUES

Cronaca del Templare di Tiro (1243-1314), La caduta degli Stati Crociati nel racconto di un testimone oculare, édition critique et traduction par Laura MINERVINI, Naples, Liguori (Nuovo Medioevo, 59), 2000, X + 490 pages.

Le ms. copié par Johan le Miege, dans l'île Chypre, en 1343, longtemps jalousement gardé par un propriétaire privé, avait pu être transcrit en 1882. Cette copie avait servi aux éditions de ce qu'on appelait les *Gestes des Chiprois* (d'après le fait qu'un chroniqueur italien ait déclaré se servir comme source de *Gesti di Ciprioti in francese*); G. Raynaud la publia en 1887, en ayant pu la collationner avec l'original, et G. Paris et L. de Mas-Latrie en fournirent en 1906 une édition prestigieuse et savante, qui malheureusement n'hésite pas à normaliser fortement la langue du texte pour le rapprocher du français standard du 14^e siècle. Le ms. est composé de trois parties: une chronique depuis la création du monde, une chronique de la guerre entre Frédéric II et la famille des Ibelin, basée sur les Mémoires perdues de Philippe de Novarre, et la Chronique du Templier de Tyr; il a été redécouvert en 1979, par A. B. Rossebastiano, sur les rayons de la Bibliothèque Royale de Turin. La seconde partie fut éditée en 1994 par S. Melani (v. ici RLiR 59, 630); la troisième est l'objet de la présente édition.

L'introduction dit, avec une grande clarté, l'essentiel sur l'auteur anonyme [1-2]. Ce n'était d'ailleurs pas un templier mais un membre de l'entourage de Guillaume de Beaujeu, grand maître de l'ordre. Peut-être originaire de Tyr, il s'installa à Chypre après la chute d'Acre (1291) et compila son récit historique dans la seconde décennie du 14^e siècle. L'œuvre resta confidentielle et n'est connue que par la modeste copie faite par un prisonnier à l'intention du commandant de la forteresse où il était détenu. Le ms. est précisément décrit [3-5]. Les sources de la troisième partie de la compilation [5-14] sont d'abord une *Continuation de Guillaume de Tyr* pour les événements antérieurs à 1269, puis après 1270, où l'auteur se fait plus détaillé voire plus personnel, il devient difficile de démêler ce qui appartient à une version inconnue du 34^e livre d'*Eracles* ou à une rédaction des *Annales de Terre Sainte*. Le texte a servi de source historique à d'autres chroniqueurs, en particulier à la Chronique dite d'Amadi; inversement il n'est pas sûr que Bustron l'ait utilisé directement malgré ses propres dires [14-20].

La valeur historique du texte a été reconnue depuis longtemps mais il ne faut pas négliger le témoignage qu'il fournit aussi sur la mentalité et la culture d'un milieu. Et surtout, et c'est là l'apport décisif de l'édition, la langue du texte est véritablement étudiée [25-44]; en particulier les pages sur le lexique [40-44], qui mettent bien en valeur les problèmes posés, donnent une synthèse, joliment nuancée et appuyée sur les travaux les plus récents, des matériaux érudits développés dans le glossaire. Ce français d'outre-mer mêle de façon dynamique des éléments de toutes provenances, reflets d'un monde socioculturel en constante transformation; à ce titre on comprend mieux ce qu'avait de réducteur sa normalisation par des philologues du 19^e siècle.

L'édition, armée de tels principes, constitue un net progrès par rapport à ses devancières; on pourra l'utiliser en toute sécurité. La traduction italienne fournira une aide précieuse, malgré quelques petites inattentions comme la traduction de *cou-ronnes* («tonsures») de *lor testes* par *sommità del capo* (3, 3) ou celle de *morut estaint*

(«étouffé») par *mori in piedi* (157, 5). Les notes [359-383] donnent les informations historiques indispensables. Le glossaire [385-439] a été l'objet de travaux très attentifs; pour chaque mot traité il a su prendre en compte la totalité de la documentation non seulement pour le français mais aussi pour les autres langues de la Méditerranée (italien, espagnol, catalan, dalmate). Les résultats, présentés avec prudence quand il le faut, sont naturellement excellents. Le seul point qui reste dans l'ombre est celui des critères de sélection. Tandis que G. Paris avait relevé «tous les mots dont l'intelligence offre quelque difficulté, soit qu'ils n'existent plus en français, soit que le sens diffère de celui du français moderne», on peut considérer que la traduction a permis à l'éditrice d'être plus sélective. Il est visible qu'elle a favorisé les termes de marine: ainsi, pour s'en tenir à la lettre A, *amirail* «amiral; émir», *ancrer*, antenne, *arbre* «mât», *armement*, *armer* ne se trouvent pas dans le gloss. de Paris. Elle a aussi privilégié les mots (faussement) faciles à comprendre, qui présentent un intérêt pour le lexicographe du fait de l'emploi particulier qui en est fait ou de l'époque ou du milieu dans lequel ils sont employés: *bains* «bains publics», *banc* (de rameurs), *cale*, *charge* f. et aussi m. «accusation; attaque», *coingnier* «battre (monnaie)», etc., qui manquent aussi dans le gloss. de Paris. Inversement quelques mots notés d'un astérisque par son devancier, signalant par là les mots qui «n'ont pas été relevés jusqu'ici dans d'autres textes», manquent: *abalestrer* (s') 328, 1 «s'attaquer à l'arbalète», qui manque encore dans tous les dictionnaires, puisque ChiproisP n'a pratiquement jamais été utilisé, et que même le FEW ne connaît *arbalest(r)er* «tirer de l'arbalète» que par des dictionnaires du 17^e s.; - *caler* (Paris *encaler*) v.a. 262, 4 «abaïsser» (cf. prov., catal. *calar*, ital. *calare*); - *enpainte* 138, 14 «couverte de peintures» (hormis un exemple bien douteux ds TL 3, 96, 51, le verbe se retrouve ds Marco Polo ds Gdf 3, 48b); - *flatir* 294, 17 var. de *flatter*; - *siegé* 193 «assiégé», qui trouverait place parmi les formes verbales où alternent formes avec et sans *a-* cf. *avenir*. J'ai regretté l'absence de commentaire sur quelques mots français, qui me paraissent susceptibles d'avoir en français de France au Moyen Âge une coloration régionale: *amermer* (s') v.a. (et réfl.) 98, 6; 294, 58; «(se) diminuer, (s')affaiblir». Il s'agit d'un cas bien connu, celui de la famille de *mermer* et de son composé *amermer*, qui se retrouve en anc. prov. (*a*)*mermar* (cf. FEW 6, 2, 113b), en anc. catal. *mermar* (cf. DECLC 5, 599b-600a), en anc. génois (cf. FEW 6, 2, 114a); le verbe *amermer* est attesté dans le sud-ouest d'oïl (cf. NezirovićThèbes 17-18; mais aussi en anc. bourg. d'après ConsBoèceBourgB III, 5, 3). Monfrin (R 86, 125-126) avait émis l'hypothèse séduisante qu'il s'agit d'une famille de mots importés à Chypre, dès le 13^e s., par les Poitevins de l'entourage des Lusignan (v. aussi RoquesRég 301); - *anger* 441, 1 «accroître (la trad. par *vivere sul posto* me semble inexacte)», que je rattache au verbe anc. fr., surtout pic. *aengier*, (Gdf 1, 121ab; TL 1, 162-63; FEW 4, 642a); - *bezillié* 370, 1 «mal en point», de *besillier* v.a. qui est un mot de l'ouest (Gdf 1, 632bc; TL 1, 941; FEW 22, 1, 77b-78a; AND 67a); - *nouzille* 218, 4 «noisette». *Noisille* est bien localisé de 1440 au 16^e s., dans l'ouest d'oïl surtout et aussi, mais secondairement, dans le sud-est d'oïl par J.-P. Chambon (MélHöfler = TraLiPhi 35-36, 170-71); plus anciennement on lit *nosille* dans les AssJérBourgB, datées de 1240-1244 et rédigées à Acre (RLiR 59, 295), et *noicille* dans l'AntidNicD, fin du 13^e s. dans l'ouest (FEW 7, 226b). Nous sommes sans doute devant un mot de l'ouest, importé dans le royaume franc; - *tarasse* f. 115, 9 et 10 «terre-plein». L'histoire de *terrasse* n'est pas simple. Les attestations n'en sont pas nombreuses. Le sens le plus fréquent au Moyen Âge est celui de «torchis; terre à foulon» (Gdf 7, 690a; FEW 13, 1, 253a); nous ne nous en occuperons pas ici. Gdf 10, 756a donne deux

attestations d'un sens «plate-forme, glacis d'une fortification» que le FEW 13, 1, 246b date de 1190 et de 1165; elles sont plus tardives: la première se lit dans Ans-MetzNG 5328 (donc au plus tôt 1^{er} t. du 13^e s.) et le sens est plutôt celui de «pays, chemin»; la seconde est ds l'Est. de Eracles Empereur, à laquelle a été donnée une date traditionnelle du Roman d'Eracle de Gautier d'Arras. Mais cette attestation du milieu de la première moitié du 13^e s. nous ramène au royaume franc, et nous invite à chercher à ce mot une couleur locale. On peut la trouver dans le récit de la bataille de Mansourah par le Ménestrel de Reims (*les terraces estoient pleines de Sarrezins* ds TL 10, 255, 46), dans Brunet Latin (ds TL 10, 255, 52; il s'agit là d'une leçon du ms. de l'édition Chabaille; l'édition Carmody donne *maison*), dans le Meliacin de Girart d'Amiens où le héros emporté dans les airs pour la première fois sur son cheval, atterrit sur *une place Tout ainsi comme une terasce* (1388) de la tour du château du roi (cf. 2056 *S'il ne fust fox, ja pourveoir N'alast a son cheval tel place Comme de jesir sus terace*). Le mot se lit dans l'Estoire de la Destruction d'Acre, datant d'env. 1300, et aussi sous la forme du syntagme *maissonz terrascas* «maisons munies d'une terrasse»; - *to(u)ron* 111, 7; 115, 3 et 11; *teron* 114, 4 «tertre (et souvent tertre situé devant Acre)». Le mot pourrait venir du prov. ou du francoprov. (FEW 13, 115b-116a), ce que confirmerait sa première attestation ds GirRossDéCH; il est courant à propos de la description d'Acre, soit comme nom propre (1195, AmbroiseP), soit comme nom commun (1216, RobClariL) et plus généralement on le lit dans les traductions de Guillaume de Tyr (DC s.v. *toro*); de là il passe dans la littérature au sens de «tertre», avec une valeur emphatique, sous les formes *toron* et *to(u)lon* (JerusT 45; GuillPalMi; AnsCartA); - *voletures* 346, 1 «volailles, oiseaux»; il s'agit de la première attestation du mot, déjà relevée par Gdf, mais les attestations suivantes de 1405 à 1596 se localisent dans le Loiret, à Orléans, à Tours et à Issoudun. Si l'on ajoute que le mot survit uniquement dans les patois du Centre (cf. Gdf 8, 293b et FEW 14, 606b), on pourra émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un mot régional du Berry et du Val de Loire. À cette liste on pourra joindre deux mots qui figurent au glossaire: *cotir* v.a. 183, 3 «heurter», semble être un mot du centre. Verbe rare, comme il est dit, on le trouve dans le Roman de la Rose de Jean de Meun et dans les traductions de Boccace du champenois Laurent de Premierfait; - *delier* «décembre». Le nom du mois de décembre *delair* et var. n'est pas général en domaine d'oïl; on le trouve essentiellement dans une bande sud allant de la Champagne et de la Bourgogne à la Bretagne en passant par le Val de Loire (cf. ici RLiR 64, 265), mais il y aurait lieu d'en dresser plus finement l'aire à partir des chartes. D'autres mots seraient encore à examiner comme *asagé* 138, 2, auquel on pourrait donner le sens d'«avisé», à moins d'y voir une forme d'*essaié/assaié* «éprouvé» ou *bestes chevalines* 170, 1, qui constitue déjà une première attestation.

On voit donc que cet ouvrage ouvre de larges horizons pour une étude linguistique et lexicale de la langue des royaumes francs d'outre-mer.

Gilles ROQUES

Nicole de MARGIVAL, *Le dit de la panthère*, édition par Bernard Ribémont, Paris, Champion (CFMA, 136), 2000, 153 pages.

On pouvait souhaiter une nouvelle édition de ce dit de près de 2700 vers, qui a été le sujet de quelques travaux ces dernières années. On sait que ce texte, composé

à la charnière des 13^e et 14^e s. (entre 1290 et 1328), se caractérise par un usage abondant des *Chansons* d'Adam de la Halle, au cœur d'un récit qui se situe dans la tradition du *Roman de la Rose*, combinée avec les Bestiaires. En outre l'œuvre a inspiré à Chaucer certains passages de *The House of the Fame*.

Ce texte fut édité, à la SATF, de façon attentive, en 1883, par un jeune Américain, H. A. Todd, à une époque où l'on commençait seulement l'étude scientifique de la littérature française. Une édition américaine de 1971 n'a rien perdu à rester confidentielle. Mais on attendait beaucoup mieux d'une édition parue dans les CFMA. Or, je suis au regret de l'écrire, elle ne pourra pas servir de référence. Pour les débutants, elle comporte des erreurs énormes; pour les chercheurs, elle n'offre sur aucun plan les garanties que l'on est légitimement en droit d'attendre d'un travail scientifique. Bref, dans l'attente d'une nouvelle édition, elle pourra servir à contrôler le texte de l'édition Todd; mais il est à déconseiller de l'utiliser seule. C'est de très loin la plus mauvaise édition publiée dans les CFMA et c'est même une des éditions les plus mauvaises qu'il m'ait été donné de recenser.

Il ne s'agira donc pas, dans les lignes qui suivent, de donner un compte rendu mais de fournir quelques échantillons des faiblesses qui hérissent le lecteur. L'étude de la langue du ms. de base [17-22] est déjà truffée d'approximations: 17, *adresse* (663) est attribué au verbe *adrecier* mais les vers édités n'ont pas de sens:

Aussi cil qui a droite adresse
Et la voie tient de Simplece,
Il doit humilité avoir

Une note nous informe que le vers 663 est hypermétrique; mais le fait ne s'éclaire que grâce à l'apparat de Todd qui nous indique que le ms A a *qui a la d.* La seule correction raisonnable est de supprimer *a*, comme l'a fait Todd, et de voir dans *adrece* le substantif féminin au sens de «chemin»; - 19, «la finale -t n'est plus prononcée et le scribe se permet de ne plus l'écrire lorsqu'il y a soulignement d'une rime comme dans *nui* (1826)». R. édite en effet:

Car de jor ne de nui < : de my >
N'ay de repos

Chez un poète si soigneux de ses rimes, la rime *nui* < : *my* > est bien faible. Au contraire *demi* < : *de my* >, que l'on lit dans l'édition Todd, offrirait une rime léonine; *demi* serait employé ici au sens de moitié (d'un jour). Reste à vérifier la leçon du ms., sans oublier que le ms. de base est assez fautif - 19-20, pour *brièrement* (2 syll.), au lieu de citer une hypothétique forme de l'ouest qui prouverait qu'il faut lire *briment*, il suffit de renvoyer à TL 1, 1145, où l'on peut voir que *brièrement* (2 syll.) est usuel.

Il manque une étude de la versification; certes on apprend dans une note [123, 1151-1210] que «le poète utilise les fameuses strophes d'Hélinand en heptasyllabes». Il n'y a rien sur les rimes, alors qu'un article de S. Sandqvist, publié ici (RLiR 55, 153-158), a montré précisément l'intérêt de la rime léonine pour la critique textuelle de ce poème.

Le texte édité n'inspire aucune confiance. Les deux mss sont assez tardifs et doivent être largement corrigés. Le ms. A (2^e moitié du 14^e s.), pris comme base, est peu soigné; le ms. B (entre 1400-1420) l'est trop. Il faut combiner leurs leçons pour essayer de retrouver le texte de l'œuvre. C'est ce qu'avait déjà fait Todd, avec une

intrépidité admissible à son époque. BR ne pratique pas autrement mais son intrépidité est heureusement moins forte, surtout parce que ses connaissances de l'ancienne langue sont plus branlantes; la contrepartie est que l'édition fourmille de passages incompréhensibles, au moins pour moi, et, quand le texte est clair, la traduction, heureusement rarement donnée en notes, est un grossier contre-sens (cf. pp. 120, 131). En outre, le format des CFMA n'est pas commode pour ce type d'édition. Alors que dans la SATF un appareil en bas de page permet au lecteur de voir d'un coup d'œil les variantes, ici l'apparat est divisé entre des notes [121-127], qui offrent surtout, mais pas uniquement, les leçons rejetées de A, et des variantes [129-136], où sont enregistrées les leçons non retenues de B. L'utilisation de ces deux répertoires est lourde et plonge bien souvent dans la perplexité quand on les compare avec les leçons de l'apparat de Todd. En outre pour les pièces insérées, le renvoi aux éditions des Chansons d'Adam de la Halle est loin d'être systématique; l'éditeur n'en connaît qu'une, mais elle ne figure pas dans sa bibliographie; il la cite épisodiquement et de façon fantaisiste, en renvoyant parfois à la page, parfois au numéro de la chanson dans l'édition. Bref, loin de faciliter la lecture du texte, cette édition bâclée risque de dégoûter le lecteur, ce qui serait vraiment dommage.

Je terminerai par une petite anthologie des perles qu'on peut lire dans le glossaire de cette édition, que l'on n'aurait même pas osé présenter pour publication à M. Roques ou à F. Lecoy. *Acointier* «connaître» a comme participe passé *acointe*; - *anoier* signifie «provoquer, exciter»; Todd lisait *avoyer*, leçon qui s'impose à tous points de vue; - *corte* est glosé par «courtoise»; il est dans *tenir cort* «presser»; - *duit* est glosé par «cortège» dans un vers qui se lit cent fois ailleurs: *Molt bien estoient de ce duit* «instruits»; - *entaillier* a comme participe passé *entailli*, forme fabriquée à partir du féminin; - il existe un curieux verbe *entroublir*, dont le parfait 1 est *entroubli*, qui devient bizarrement réfléchi pour signifier «se troubler», alors que l'*entroubli* et le verbe *entroublir* ne sont pas des inconnus; - un verbe pittoresque *estraindre* «éveiller, émouvoir», dans une rime avec *fine* joliment commentée p. 20, a été retiré du texte mais a laissé sa marque dans le glossaire et l'introduction; - *huier* «huissier, page» est très folklorique, le DEAF H 705, 1 l'enregistre plus naïvement comme d'un verbe *huier*; - *manelet* (*doit* -) «qui appartient à la main» s'oppose sans doute au doigt de pied ! On voit tout l'intérêt poétique à préciser qu'on y porte un *anelet* (cf. R 111, 364 n. 11).

Gilles ROQUES

Le Rentier de la Maison Saint Nicolas à Lille, édition, étude philologique et onomastique par Marie-Thérèse MORLET, suivi d'un regard historique par Gérard SIVÉRY, Amiens, Centre d'Études Picardes de l'Université XLIX, 2000, 166 pages.

Le Centre d'Études Picardes de l'Université d'Amiens, qui fut animé longtemps par R. Debré et que dirige, depuis quelques années déjà, J.-M. Eloy, vient de publier – et c'est, dans cette collection qui comptera bientôt 50 volumes, une première dont il faut se réjouir – l'édition d'un document médiéval. Il n'est pas douteux que le déchiffrement du texte a constitué un gros effort, dont on remerciera l'édi-

trice; mais on aurait mieux été à même d'en juger si le texte avait été accompagné d'une page de fac-similé. Regrettons aussi le peu de solidité du brochage.

Le document est un registre conservé à la BNF (fr. 11608); il récapitule les rentes dues à l'hôpital à la date de 1325, avec quelques ajouts portés entre 1325 et 1350, et se termine par un obituaire de l'année 1325. L'introduction est tout à fait sommaire; et la présentation de quelques faits linguistiques, qui en occupe la quasi-totalité [5-7], s'adresse à un lecteur absolument néophyte, qui malheureusement ne comprendra pas grand-chose à des formules qui font référence à la doxa commune des enseignants de première année en ancien français. Quelques renvois aux ouvrages classiques de Gossen, Flutre ou Mantou auraient eu au moins le mérite d'éveiller la curiosité du lecteur qu'intriguerait cette étrange alchimie. Il est vrai que le lecteur pourra aussi se demander pourquoi on lui indique qu'à la différence du français la troisième personne de l'imparfait de l'indicatif se termine en *-oit* [7]; d'ailleurs tout ce qui est dit de la conjugaison fourmille d'erreurs.

L'édition est méritoire: 674 lire *departir* et supprimer *partir* «répartir» du glossaire; - 684 lire *em pitance*. La ponctuation, surtout pour les rentes un peu longues, aurait mérité plus de soin: 573 [55, lignes 1-3], virgule après *Baptiste, dame et vivera* et lire *c'on* au lieu de *con*; - 616 on éclaire la lecture en lisant: *payer a Marotain Partie, fille Baudon Partit qui fu, I fierton cascun an tant que elle vivera, le moitiet a le saint Jehan*, etc. Le glossaire [73-86] est presque complet. Quelques remarques: *a* (le fille) plutôt «est marié à»; - *anwier* lire *auwier*; - *dient* et *diuent* me restent obscurs; - *eulke* «angle» ds *en l'eulke le maison* n. 161 (et non 162) me reste inconnu; - *fierton* reprend la définition de Gdf, pourtant contestée dans le Regard Historique de G. Sivéry [162]; - *frareux* est un adjectif et la définition est partiellement à revoir, puisqu'elle ne s'applique pas à tous les exemples relevés; - *mazure*, au lieu de «maison et terres qui en dépendent», «terrain sur lequel se trouve une maison» (MantouFlandr); - *miesier*, non «gardien de moisson», mais «brasseur d'hydromel» (Gdf 5, 327b; RuelleChirTournai); - *partit*, au lieu de «sorte de monnaie», «monnaie de compte valant une demi-maille» (MantouFlandr); - *proismeté* est plutôt «droit de retrait lignager»; - *sourcroisoit* signifie «il y avait du surplus»; - *temps passet* lire *temps passet* (ou -); - *vie* lire *vie* (sa -).

Voici la liste des mots qui m'ont paru typiques de la région, à des degrés et à des titres divers. Noms de métier: *cambier*, *carlier* (cf. tous deux HjorthPolyptyque-Cambrai), *cauceteres*, *cuvelier*, *gorel(l)ier*, *miesier*, *naviïeres*, *wieswarïers*; - vocabulaire général: *cor* «coin», *sieret* «près de», *touket* «coin» (cf. HjorthPolyptyque-Cambrai); - noms de mois: *julle* «juillet» (cf. aussi DocFlandreM, RuelleChirTournai); - noms de mesure, de monnaie, d'institution, de pratique: *ouvelée*, *papeleu*, *proffe* (cf. Drüppel 88-90), *quargnon*, *rendesme*; - mots désignant une particularité lilloise: *estimaux* (donné sans attestation ds Gdf d'après Roquefort).

Les anthroponymes sont l'objet, comme on s'y attendait de l'éditrice, d'une attention particulière [87-147]. Chaque terme est accompagné d'une explication étymologique. On notera d'abord que des noms de métier sont aussi enregistrés dans cette liste. Les critères de sélection ne sont pas toujours clairs. Si *Pieron Carbonnier* ne se discute pas, il fallait préciser que dans les cas très nombreux du type *Martin li Barbiïeres*, le parti a été pris de toujours considérer le second terme comme un anthroponyme. Mais si *Bietremiu le Boursier* est un anthroponyme, pourquoi *Brokete*

le boursier ne l'est il pas? Certes le texte imprime (mais les virgules et les majuscules ont été placées par l'éditrice) *pour sen hiretage qui fu Brokete, le boursier au pont de Fins*, mais l'article précédent se lit *pour l'iretage qui fu Jehan Bote au pont de Fins* et le précédent *pour sen hiretage au pont de Fins qui fu Nicolon Bieket*. Il semble qu'il faille comprendre, dans les trois cas, *sen hiretage (...) au pont de Fins* comme formant un tout et, par conséquent, considérer *qui fu Brokete le Boursier, qui fu Jehan Bote* et *qui fu Nicolon Bieket* comme des appositions. Donc, *Brokete le boursier* n'est pas différent du cas de *Bietremiu le Boursier*. Pour *cambier*, on notera qu'il est difficile de démêler un cas comme 108 *Rogiers li Cambiers, de la Blakierue pour sen hiretage qui fu Jehan de la Blakierue, le Cambier, I fierton*; en tous cas, la majuscule du second *Cambier* est en contradiction avec la pratique implicite de l'éditrice, comme le prouve le n° 388, où dans une formulation en tous points identique le second *cambier* n'a pas de majuscule. Quant aux étymologies, le néophyte que je veux être, s'interrogera sur un certain nombre des motivations avancées avec assurance et qui n'en méritent pas moins réflexion; *Blavout, sobriquet, issu du celtique blavos, anc. fr. blave blafard, blême*. Les deux bases du sobriquet sont un étymon celtique, dont on ne trouve pas trace en picard, et un adj. attesté à la fin du 15^e s. dans un domaine géographique tout autre; - *Blokiaus, surnom de bûcheron, dér. du moy. néerl. block billot, souche*. La base est plutôt l'anc. fr. *bloquel* «bloc, billot» et rien n'oblige à y voir le surnom d'un bûcheron; ce pourrait être le sobriquet d'une personne trapue. Certaines étymologies paraissent invraisemblables: *Caduc(h)e* de *caduc*; - *Campion d'anc. fr. champion mesure, étalon, surnom de mesureur*; pourquoi diable aller chercher dans Gdf un hapax de 1588, tiré d'un coutumier d'Aoste? - *Catiere (Hauwit le -)*, serait le surnom d'un hérétique, d'après un hapax anc. fr. *catier*. Le néophyte se demandera encore pourquoi *Gaioliers* serait de *gayollé* «bariolé», qui n'apparaît qu'au 15^e s., alors que les formes anciennes de *geôlier* feraient l'affaire. Bref, il faut utiliser ces pages avec un esprit critique aiguisé, d'autant plus qu'elles contiennent aussi, et même surtout, des informations exactes. Les toponymes, enfin, sont traités plus modestement [149-152].

Voilà un document qui étoffe bien notre documentation sur l'onomastique lilloise dans la première moitié du 14^e siècle.

Gilles ROQUES

Le Jour du Jugement, Mystère du XIV^e siècle, édition critique et traduction par Jean-Pierre PERROT et Jean-Jacques NONOT, Éditions Compact'Act, [157 Carré Curial 73000] Chambéry, 2000, 281 pages.

Le Mystère du Jour du Jugement, édité et étudié avec soin par É. Roy au tout début du siècle passé, était un peu tombé dans l'oubli. On se réjouira donc de pouvoir accéder au texte grâce à cette édition et traduction, d'une grande élégance dans sa présentation matérielle. L'un des éditeurs, dramaturge et metteur en scène, a orienté l'édition vers des considérations sur la mise en scène, en tirant partie des 89 miniatures qui illustrent le manuscrit de Besançon, dont 31 sont ici reproduites en couleur.

La critique n'a pas accepté la thèse d'É. Roy concernant les liens de ce mystère avec le Grand Schisme d'Occident, et la datation précise de 1398 qui en résulte.

taut. Le ms. daterait plutôt de 1340-1350 et l'œuvre remonterait au début du 14^e siècle. Sur ces points, il y aurait lieu de mener une étude linguistique afin d'éclaircir les faits. Il faudra aussi chercher à localiser la langue de l'œuvre, qui me paraît contenir des traits des confins bourguigno-champenois, ce qui ne serait pas sans convergence avec certains faits contenus dans le *Mystère de la Passion* du ms. de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. qui ne date, lui, que des années 1440. Il y a là des études à mener pour savoir si l'existence potentielle dans un même espace géographique de textes comme la *Passion du Palatinus*, la *Passion de Sainte-Geneviève*, le *Mystère du Jour du Jugement* puis les *Passions de Semur et d'Autun*, est le fruit de coïncidences ou s'il faut y voir la marque d'une tradition littéraire.

Le texte a été consciencieusement édité et traduit. On peut dire que cette édition marque un progrès sur sa devancière; on regrettera cependant que les leçons rejetées du ms. soient à chercher dans l'introduction [51-52]. L'intrusion de *voisie* au v. 305, n'emporte pas l'adhésion, car je ne connais pas ce mot au sens de «plaisir, divertissement»; - 2358 lire *Touz jours ne soiés en ardure*. Dans la traduction: 1548, *sance* fait difficulté mais la traduction par «sentence» ne se justifie pas; - 1851, «les bons en seront confortés» est une traduction un peu faible pour *Touz les bons je mettray en gloire*. Enfin, en 2380, on lit, traduit par «heureux» (sens difficile à justifier), *hereux*, mot sur lequel, à propos de ce texte, j'avais attiré l'attention ici (RLiR, 48, 256; cf. aussi FEW 25, 217b n. 6), et dont je puis fournir de nouvelles attestations: *hereus* «arrogant» BeaudCondé var. ds VoxR 49/50, 309; *hereusement* «avec arrogance» DizProvSagesM 4, VII var.; *haireusement* «affreusement [?]» GarMongl-PrK. Le mot pourrait être issu de *heru* «hideux» cf. DEAF H 439. Ces considérations nous font regretter l'absence d'un glossaire, qui reste un accompagnement indispensable même pour une édition avec traduction.

Gilles ROQUES

Registres des justices de Choisy-le-Temple et Châtenay, 1448-1478. Édition des registres Z² 761 et 902 des Archives nationales, par le Centre d'Étude d'Histoire Juridique, Paris, Champion, 2000, 281 pages.

Avec le recueil des minutes du greffe de la justice de Choisy-le-Temple (maintenant sur le territoire de la commune de Charny, entre Meaux et Claye-Souilly), nous sommes en présence du plus bas échelon des juridictions locales. Pour la période allant de 1475 à 1478, il enregistre les noms des parties, l'objet du litige et la décision du juge, le maire du village. Le registre de Châtenay (Val-d'Oise) est du même type; il couvre la période 1448-1457.

Ces documents bruts intéressent surtout les historiens. Mais des lambeaux de discours, proches de la langue parlée, des mots et des expressions pourront retenir l'attention du linguiste: *amorce* 50, *amors(s)aige* 125 a visiblement le même sens que *amorser*¹ «arrhes?» de Gdf 1, 277b; - *chiquenaude* 81 [1476] (dep. 1530 ds TLF 5, 727a); - *clan* 128 (*de perches et de clans*) pourrait être *clamp*, *clan* mais l'histoire du mot serait à réécrire; - *entreyverner* «donner un labour pendant l'hiver entre les gelées» 23 x 2 (dep.1755, FEW 4, 421a); - *etiquette* «mémoire où sont relatés divers faits» 87 [1476] (1522-1604 ds FEW 17, 232b); - *frauboyé* 141 x 2 (et *fraubreures*) se

rattache à *fembreer* «répandre du fumier sur (une terre)», mais c'est un mot, rare, de l'ouest (Gdf 3, 746b et FEW 3, 546a); - *liseron* 48 [1476] (dep. 1538 ds TLF 10, 1265b); - *de poing garny* «à main armée» 201 et 203 n'est connu que dans Beaum-Cout (cf. DEAF G 296, 4); - *sauvaigin* «sauvageon» 32, 41 (attestations dialectales modernes ds FEW 11, 619a); - *sabot* (d'un cochon) 50 (dep. 1564, TLF 14, 1383a); - *tac* «poix» 38 (1572 et 1606 ds FEW 21, 74b); - *eschauffer leur soris* 201 est une expression imagée pour signifier «mettre le feu à une maison» (cf. *brusler les souriz*, 1446 ds FEW 12, 111a); - *voye de charbon*, *voye de boys* 79 (cf. *voie* «mesure équivalent à une charretée» (dep. 1508) et *voie de charbon* «quantité de charbon que peut porter un homme» (Oud 1660-Lar 1922) ds FEW 14, 378a).

Le texte a été correctement édité. On corrigera, outre des détails de ponctuation: *pleau* 36, lire *pieau*; - *cheuy* 46, lire *chevy*; - *endommaigé* 58 x 2, lire *en dommaige*, dans *estre en* - «causer du dommage»; - *les prenroys* 106 est incompréhensible; il doit s'agir de l'Épiphanie donc on lirait *les trois roys*; - *fille* 107 x 2, lire *fillé*; - *pelant des aulx* (ms. *dessaulx*) 128 se lira *p. des saulx* («des saules»); - *chutté* 133, lire *chutte*; - *ins* 201 l. 5 d'en bas lire *jus*.

Des notes parcimonieuses éclairent quelques mots du texte, mais pas les plus difficiles. On corrigera: *charlit* 95 n. 1 est plutôt «châlit»; - *a été peril* 185, signifie «est mort», de *perir*.

Un index des mots-clés, ou plus exactement des notions, termine l'ouvrage. On souhaiterait cependant un glossaire et un index des noms propres et aussi, à l'avenir, la collaboration d'un philologue pourrait se révéler utile.

Gilles ROQUES

Jehan WAUQUELIN, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, édition critique par Sandrine HÉRICHÉ, Droz (Textes Littéraires Français, 527), Genève, 2000, CL + 704 pages.

Prédécesseur de Jean Miélot, natif de Gueschard établi à Lille, et de David Aubert, natif de Hesdin établi à Bruges, Jehan Wauquelin, Picard établi à Mons, fut un abondant traducteur-adaptateur et le premier des *escrivains* du règne de Philippe le Bon. On connaît bien sa mise en prose de la *Manekine*; on connaîtra bientôt celle de *La Belle Hélène*. On sait aussi qu'il a adapté *Girart de Rousillon*, en utilisant une vie latine, le roman en alexandrins du 14^e s. et la chanson du 12^e siècle. D'autres de ses œuvres, ses Chroniques, avaient même été éditées il y a plus d'un siècle. Mais il a somme toute été peu étudié. Cette édition devrait permettre de mieux connaître l'écrivain. L'introduction offre un survol du contexte culturel à la cour de Bourgogne sous Philippe le Bon [IX-XVII], puis une présentation des *Faicts* sous l'angle de l'idéologie véhiculée; Vasque de Lucène avec ses *Faitz d'Alexandre*, traduits de Quinte-Curce en 1468, éclipsa bien vite une œuvre très médiévale [XIX-XXXVII]; c'est que Wauquelin a surtout utilisé le *Roman d'Alexandre* en alexandrins, les *Væux du Paon*, la traduction de l'*Historia de Preliis*, la *Vengeance Alixandre*, à côté d'emprunts plus ponctuels, évoqués dans un court chapitre sur ses sources [LIX-LXII], dont l'éditrice annonce une étude plus détaillée à paraître. L'auteur est rapidement présenté [XXXIX-XLII]. L'œuvre originelle est datée de 1438, commandée qu'elle

fut par Jean de Bourgogne; elle est donc antérieure à l'installation à Mons de Wauquelin (1439) et à son passage au service de Philippe (v. 1445). En 1447 ou 1448, Wauquelin reçoit commande par Philippe d'une version des *Faits et Conquestes d'Alexandre le Grant*. C'est le ms. C (BNF fr. 9342), célèbre par son illustration. Pour son texte, ce magnifique ms. n'est que la copie du ms. D (BNF fr. 1419), modeste ms. sur papier, destiné aussi à Philippe, qui pourrait dater de 1447. Une autre famille de mss est représentée par les mss A (Bibl. du Petit Palais, Dutuit 456), magnifique ms., commandé, encore par Philippe, entre 1457 et 1459, à l'atelier de David Aubert, puisque Wauquelin était mort en 1452, et par deux mss plus tardifs B (BNF fr. 707) et V (Gotha); ce dernier n'ayant pas été utilisé. Pour choisir un ms. de base, il faut se décider entre A et D [LI-LVIII]. L'éditrice a éliminé le ms. D au motif «qu'il avait été réalisé pour servir de brouillon au ms. C» [LVI] et comme le ms. C «propose une version abrégée du roman» [LI], les mss CD sont éliminés, alors que D ne présente pas ces abrègements. Le choix se porte donc sur le ms. A. Je dois dire que ce raisonnement ne m'a pas convaincu. Dans son édition de l'épisode de la Venjance de Wauquelin, E. B. Ham avait choisi avec prudence D, en s'appuyant sur une faute de ABV, auxquels manque, après *pis* (277, 29), la phrase *Et quant Antipater et son biaux filz Florent seurent comment ces gregeois leur avoient clos le pas*, qui permet seule de comprendre le *Et que* de A; le fait n'est pas relevé dans l'apparat de la présente édition. Signalons encore dans le même épisode, *Et en la cach de ce reboutement* (276, 35), où la forme *cach* de A, non relevée au glossaire (où figure *cache* «poursuite»), est donnée sans variante, alors que Ham édite *escauch* (D) et donne en var. *lacach* (A), *rachaz* (V), *la chasse* (B). Or *escauch* pourrait être une forme d'*enchauz* «poursuite», mot vieux, ce qui expliquerait son altération et justifierait l'étrange *la cach* (à lire *l'acach*?). En 60, 17 la phrase *Sy furent toutte celle nuit en grant joye et en grant deduit en devisant d'armes et d'amours* de D, pourrait être nécessaire pour introduire *Entre les quelles devises*. En 71, 26, il est assez probable que le texte de D soit le bon; son omission dans A s'expliquerait par un saut du même au même à partir de *retenus*. Bref, il n'est pas encore absolument prouvé que le choix de A soit le meilleur; j'ai même le sentiment contraire.

L'étude linguistique du ms. de base [LXIII-LXXXVIII] est consciencieuse, malgré quelques étourderies: LXIV, 2 *aguillon* est normal; - LXV, 14 *jun* (qui est en fait *enjun*) l'est aussi; - LXVI, 22 *espeuse* n'a rien à faire là; - LXIX, 4 *bacheller* pas plus. Il y a un chapitre consacré au lexique [LXXXVIII-XCI], mais il est bien court. En ce qui concerne les mots régionaux, l'étude s'appuie sur l'article de T. Matsumara (sic), publié ici (RLiR 62, 129-166), mais ne l'a pas complètement utilisé (*tayon* 152, *forcenu* v. *fourcelut* 157) ni même cité (*pleuve* 149, *eshidi* v. *eshidé* 141, *rapointier* 161, *escorie* 141, *savelon* 152); et il y aurait encore bien d'autres mots encore à ajouter à l'inventaire. Inversement, on pourra supprimer *havene* et *maché*.

Pour terminer, je voudrais rectifier quelques erreurs du glossaire: *cas* est simplement *chat* «machine de guerre» cf. TL 2, 313, 8; - *cavel* se lirait mieux *canel* «lit de rivière»; - *clavyere* qui réapparaît dans D en 198/5, où il me paraît meilleur que *chevauchie* de A, pourrait signifier «trace des clous (des fers des chevaux)» cf. *clauyere* «trace des clous» TrahFranceK 99; - *colper* signifie «couper»; - *commin* est «cumin»; - *coulper* contient *coulpe* «faute»; - *cremer* pour *cremir* est sans fondement dans les exemples cités; - réunir *crom* (texte *croms*) et *crombe* (fém.); - *daigner* «mépriser» est étrange, la leçon de D, si elle est *il n'adaigne homme* (avec *adaigner* «estimer»),

est excellente; - *par telle desrision* «en si grande quantité» est peu plausible, plutôt «par tel acte insensé»; - *desserrer* plutôt «fendre les rangs de»; - *dissiparé* v. FEW 11, 475b; - *empener* lire «garnir de plumes»; - peut-être pourrait-on rapprocher *escampage* d'*escamper* et lui donner le sens de «action de s'écarter les uns des autres (ici pour faire du butin)»? - *escauder* lire *escaudé*; - *esroullé* n'est pas réfléchi mais neutre; - *estridez* se lirait mieux *eshidez* «effrayé»; - *freté* «rusé» est invraisemblable; peut-être «solide» (proprement «maintenu par des cordes entrelacées» cf. Gdf 4, 145b et TL 3, 2257, 49); - *hainguer*, au lieu de renvoyer à FEW 5 (lire 16), 196 v. DEAF H 349-351; - *jocquier* signifie «rester inactif»; - *maillé* pourquoi pas *maillet* à partir de *maillés*? - *pestre*, *force pest le pré* signifie l'inéluctabilité de la victoire d'une force supérieure; - *pil* est une forme aberrante, reconstituer *pic* à partir de *piz*; - *postis* non «pont-levis» mais «poterne»; - fondre *rapaiser* et *rapaisier*; - *refferire* on lirait mieux *refferue*; - *repu* lire *repus*; - *resoucillez* lire *refoucillez* et voir *refocilié*; - *sauvie* on lirait mieux *sainne*.

Au total un travail méritoire, mais un peu hâtif sur certains points non dénués d'importance.

Gilles ROQUES

Sébastien MAMEROT, *Le Romuleon en françois*, édition critique, introduction et notes par Frédéric DUVAL, Genève, Droz (Textes Littéraires français, 525), 2000, LVIII + 635 pages.

Sébastien Mamerot peut être rangé parmi ces clercs de la seconde moitié du 15^e s., en qui l'on se plaît à voir des précurseurs du mouvement humaniste. Dans son rôle de traducteur-adaptateur de textes latins, il reste un homme du Moyen Âge, nourri de roman arthurien, comme le prouve sa traduction de l'*Historia* de Geoffroi de Monmouth, insérée dans sa compilation des *Neuf Preux*, qui a été étudiée et partiellement éditée par R. Trachsler dans *Clôtures du Cycle Arthurien*, Étude et textes, 1996. Il traduit pour son maître, Louis de Laval, le *Romuleon*, vaste compilation, en latin, d'histoire romaine, composée par Benvenuto da Imola, qui commence avec l'arrivée d'Énée pour aller jusqu'à l'avènement de Constantin. Le succès de cette compilation lui valut d'être traduite en français, près d'un siècle plus tard, par Jean Miélot en 1460, puis, en 1466, par Mamerot. C'est cette dernière qui est ici éditée ou plus exactement les quatre derniers de ses 10 livres. Le livre 7 raconte la guerre macédonique et conduit le lecteur à la mort de Mithridate; les sources des compilateurs sont Tite-Live et Orose. Les livres 8 et 9 remontent aux Vies des douze Césars de Suétone, le livre 10 à l'Histoire Auguste. Les notes critiques [455-536] donnent sur les sources, proches et lointaines, toutes les informations souhaitables.

L'introduction est brève. Présentation de l'œuvre latine [XI-XIII] et de sa traduction [XIII-XVI]. Sur Mamerot on se reportera à la mise au point de FD, publiée ds R 116, 461-491. Les trois mss du *Romuleon* avaient déjà été étudiés sous l'angle de leur iconographie; le ms. A (BNF fr. 364), en particulier, qui sert de base à l'édition, est un des chefs-d'œuvre de l'atelier de Jean Colombe. Ils sont ici décrits sommairement [XVI-XX] puis classés [XX-XXV]. On constate alors que le stemma de la tradition iconographique est distinct de celui de la tradition textuelle. Le choix du ms. A est justifié, sans dissimuler que B n'est pas inférieur. Mais les textes des trois mss sont très proches.

L'étude linguistique [XXVI-LV] est sérieuse; la moisson des faits notables se situe surtout dans les chapitres consacrés à la morphologie et à la syntaxe. L'édition inspire confiance. L'index des noms propres [535-569] a été fait avec rigueur; le glossaire a été l'objet de soins attentifs [591-634] et il donne toute satisfaction. Le texte est riche en termes de civilisation romaine, qui sont souvent des premières attestations. Je voudrais seulement rectifier deux petites erreurs: l'introduction d'un verbe *imicer*, *imisser* «cacher» qui n'est rien d'autre que *musser*, enregistré aussi au glossaire; trois attestations où l'élision d'un *e* ne se fait pas devant le *i-* me paraissent convaincantes: *le imissa* 9, XX, 4, *se imiça* 8, XXXIII, 5, *se imicerent* 8, VIII, 3; - un *eschever* «achever» qui n'est rien d'autre qu'*eschever* «éviter». En outre le *mal caduque* est l'«épilepsie» et *petit* donne une référence fausse.

Ceci dit, on peut entièrement se fier à cette édition.

Gilles ROQUES

Jehan MAROT. *Les Deux Recueils*, édition critique par Gérard Defaux et Thierry Mantovani. Genève, Droz (Textes littéraires français, 512), 1999, ccxxvi + 603 pages.

L'auteur se prénomme Jehan de la couverture jusqu'à la p. viii, et se transforme ensuite définitivement en Jean. Ce volume trapu comprend, après une introduction d'une longueur exceptionnelle, le texte du *Recueil* posthume publié en 1533 [1-90] (l'addition de 1534 n'y figure pas, voir plus bas), suivi par un ensemble baptisé «Recueil second» [91-231] qui regroupe, à l'exception du *Voyage de Gênes* et de celui de *Venise* publiés en 1974 et 1977 par G. Trisolini dans la même collection, toutes les autres œuvres existantes de J. Marot: rondeaux, ballades, chants royaux, épîtres, poèmes politiques et de cour (celle d'Anne de Bretagne), poèmes en l'honneur des dames... Nous disposons donc maintenant de son œuvre complète et même d'un peu plus, puisque de nombreuses pièces sont frappées ici de l'astérisque indiquant une attribution incertaine (et parfois invraisemblable, à la lecture), et que les *Rondeaux de femmes* [213-224] ne sont même inclus que «par prudence – on ne sait jamais» [513]!

Les éditeurs signalent encore à plusieurs reprises [lxvi-lxvii, c-cii, 277, 290, 315-316...] la forte probabilité de remaniements par Clément Marot, fils de l'auteur, qui «intervient toujours, et de façon massive sur les œuvres qu'il publie» [264]; il leur arrive même de se demander [291 et 467] si tel ou tel poème n'est pas l'œuvre de Clément plutôt que de Jean. Quoi qu'il en soit, et que l'on partage ou non leur enthousiasme pour une œuvre présumée «immense» [lxiv] qui annoncerait Rabelais [xlvi, 293 et passim], Marguerite de Navarre [352], Montaigne [lxxviii et 273], Molière [521] et Boileau [388], c'est un riche ensemble de vers qu'ils donnent à lire.

Les principes d'édition sont brièvement présentés p. ccxxv: «n'intervenir qu'en cas de réelle nécessité». On relève toutefois dans le texte des poèmes certaines incohérences concernant le traitement de *ce/se* et de *dont/d'ont* (ce dernier défini de façon bien univoque par «dont» au glossaire, en tête de la lettre *d*). La transcription appelle les remarques suivantes: 8, VI, 3, remplacer le point par une virgule afin que la suite fasse sens; - 15, XVIII, 3, *Ne* et non pas *Né*; - 49, 127-128, supprimer le point

à la fin du premier vers et remplacer le point d'interrogation par un point; - 53, 6, lire *Noble Cueur*; - 64, V, 11, lire *a plaisance*; - 67, X, 13, lire *m'enyvre*; - 90, l'édition de Lyon, 1534 (D3 de la liste des imprimés), que les éditeurs paraissent avoir omis de collationner, ne se termine pas ici. Grâce à la parfaite amabilité de M. Benoît Forgeot, libraire à Paris, qui en proposait dans son catalogue de décembre 1999 un fort rare exemplaire, nous disposons d'une photocopie montrant que le rondeau L, dernière pièce de l'édition originale, est au f° 40 v°. Suivent au f° 41 r° (le verso étant occupé par les vers latins qui figuraient antérieurement au début de l'ouvrage, suivis du mot *Finis*) dix «Proverbes énigmatiques», brefs rébus jouant sur la valeur des lettres comme le rondeau précédent. Six d'entre eux se retrouveront un demi-siècle plus tard dans les *Bigarrures* d'Estienne Tabourot: voir l'éd. de F. Goyet, II, p. 23, qui s'interroge sur leur origine et cite H. Guy évoquant sans précision le nom de Jean Marot. Que ces jeux de mots aient ou non Marot pour auteur véritable, il aurait fallu leur faire place ici; - 95, ligne 5, supprimer le point, et ligne 7, supprimer l'ajout entre crochets (lire *Et icelluy [...] je vous dedie*); - 111, 479, placer le point d'interrogation au vers suivant; - 133, 369, faut-il bien *pirs*? - 135, 412, lire *ce croy*; - 168-178, le manuscrit reproduit ne paraît pas «beaucoup plus satisfaisant à tous égards» [420] que celui figurant comme variante dans les notes [423-430]; comparer par exemple les v. 26/26, 50/50, 52/52, 205/253, 221/134, 223/136, 258/290 à 261/293, 272/68, où la seconde version donne chaque fois un meilleur sens; et voir aussi plus loin à propos de *Canes* à l'index des noms. Au v. 46 il s'agit de *crier la paix*, et le point d'interrogation est superflu; - 185, 46, lire *grand[e]*; - 198, 18, le *sic* est inutile; - 214, II, les formes de la seconde personne du pluriel entre crochets correspondent mal à *tes* et *te*, vers 6-7; - 219, XI, 6, lire *a[s]*; - 227, 37-38, ces vers sont les seuls de la pièce qui ne riment pas à l'hémistiche, alors que ceux de la «variante» [525] le font, et seraient donc à préférer; quant aux vers 39-44, ils sont sûrement indépendants des précédents, et rien n'assure qu'ils soient du même auteur; - 231, 17, lire *largesse(s)*.

Les manuscrits font l'objet d'une liste [236] qui les identifie par leur localisation et leur cote, sans description ni datation. Contrairement à l'indication «manuscrits utilisés», on constate çà et là dans les notes que ceux auxquels sont donnés les sigles aj, an et ap n'ont pas été vus par les éditeurs, et la précision «d'après Rutson» [505, première ligne] pourrait faire naître d'autres doutes. Ne figure ni dans la liste ni dans l'annotation le ms 1062 (cote: ms y 18) de la BM de Rouen qui contient une version du chant royal *Pour traicter paix*.

Dans la liste des sources imprimées [237-248], il est bien possible que la seconde édition non retrouvée mentionnée sous A1 soit identique à celle appelée A2; voir le catalogue de la librairie Damascène Morgand, décembre 1903, n° 45187; - D1, ligne 11, *Maistre Geufroy*, ajouter *Tory*; - D3, la mention du fol. cxxviii v° est surprenante, puisque ce volume contient 41 feuillets numérotés en chiffres arabes (regrettons qu'aucune de ces notices n'indique la foliotation ou la pagination des éditions décrites). Cette indication se rapporte en fait à *L'Adolescence* de Clément Marot et non pas à l'ouvrage en question, sur lequel voir plus haut la remarque concernant la p. 90; - K, la *Ballade envoyée par maistre Jehan Marot* n'était pas inédite en 1873, mais avait été publiée dès 1842 par Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, II, 50-51, référence absente de la bibliographie; - U à AD, ces dix recueils collectifs ne sont mentionnés nulle part dans les notes et commentaires. On se

demande pourquoi ils figurent ici; le recueil Y en tout cas, vérification faite, ne contient aucune pièce de J. Marot.

Les Notes et variantes [249-531] ne renvoient pas au texte par la page et le vers (ni réciproquement), ce qui rend leur consultation malaisée. Elles commencent par près de huit pages [252-259] portant exclusivement sur douze vers liminaires en latin d'un auteur inconnu. Une telle abondance de commentaires – de même qu'une page entière de bibliographie et quatre de chronologie [431-435] consacrées à la crise politique franco-italienne de 1510-1512 – contraste un peu fâcheusement avec l'indication que certaines variantes textuelles sont omises «faute de place» [329]. De façon générale, le contexte est privilégié ici par rapport au texte. À partir de l'explication extrêmement hasardeuse de l'hapax *en une nothonne* par «en une automne» [366, n. 6], l'idée que *La Vraye disant advocate des dames*, apparemment le premier poème connu de Marot, a été écrit en automne 1505 (ou, çà et là, 1506) est ainsi exploitée aux pages 313, 334, 357, 467, 483. Mais la base de cette conception est bien fragile. Il serait plus plausible de voir dans *nothonne* un dérivé original d'afr. *noton*, signifiant ici «batelée» et se rapportant aux rimes de la pièce, effectivement batelées.

On aurait aussi aimé qu'une attention plus soutenue eût été accordée aux vers assez nombreux où apparaît la césure épique, mentionnée une seule fois [468], sur la suggestion d'un autre chercheur. Sa présence ou son absence – les éditeurs semblent s'en aviser tardivement [484] – pourraient fournir un indice intéressant quant à l'antériorité et l'authenticité de certaines pièces (voir à cet égard les différences entre le manuscrit et l'imprimé du *Voyage de Venise* éd. Trisolini, ainsi que les éléments de ce même poème figurant ici pp. 155-161), puisqu'elle a été systématiquement corrigée dans les pièces publiées par Clément Marot, et probablement même évitée par Jean vers la fin de sa carrière. Les quatre césures épiques figurant dans une ballade [195-196] sembleraient ainsi pouvoir infirmer sa datation de 1514 «sans risque d'erreur» [486]. Par ailleurs, les vers hypermétriques ou hypométriques, plus fréquents dans certaines pièces que dans d'autres, ne sont jamais signalés.

Quant aux sources évoquées, les copieux renvois au latin biblique – «Jean Marot connaît très bien sa Bible. Il en est positivement nourri» [394] – ne tiennent pas compte de la très forte présence de références bibliques *en français* dans la langue et la culture de l'époque. Il n'est pas indispensable de pratiquer assidûment la Bible, latine ou non, pour les utiliser, pas plus que le poète n'avait besoin de connaître l'*Historia adversus Paganos* [496] pour écrire *bien parlant comme Orose*: ce nom d'Orose se retrouve à la rime comme terme de comparaison chez Molinet éd. N. Dupire, I, p. 353, et dans les *Albums poétiques de Marguerite d'Autriche* éd. M. Françon, 97, 4. De même, à partir de la banale évocation d'un *chappeau de Laurier*, faut-il déduire que «Marot doit avoir lu l'*ab urbe condita* de Tite Live» [280]? Les poètes de cour n'étaient pas toujours aussi savants que leurs commentateurs.

Quelques remarques ponctuelles. 283, n. 16, la *rouergasse* ne figure pas aux folios indiqués de l'ouvrage de Thoinot Arbeau; - 292, rondeau, lire *adveu* et non *adieu* au v. 2; - 294, n. 4, ce sont les hommes et non les femmes qui *frapperont en leurs barbacanes*; - 353-354, l'anagramme de *Tout bien t'agrée* étant *Tevot Bretagne*, il ne saurait donc s'agir de Pierre Choque mais plutôt d'un prénommé Etienne; - 355, rondeau 50, une version légèrement différente de ce rébus élaboré figure chez Tabou-

rot *Bigarrures* (éd. F. Goyet, f° 27 et note: II, 24), attribuée à «Molinet, ancien Poète du Duc Philippe de Bourgogne». L'attribution à un maître en jeux verbaux, bien que tardive, devait au moins être discutée avant de donner la pièce à Marot, lequel n'a pas à son actif (si on laisse de côté les «proverbes» de paternité incertaine mentionnés plus haut) d'autres exercices de ce genre; - 361-362, les variantes sont décalées de 2 vers par rapport au texte à partir du v. 375, de 12 vers à partir du v. 651 et de 13 vers à la fin du texte; - 375, n. 50, lire 1429 et non 1529; quant à «la manière inexplicable» dont le nom de Jeanne d'Arc est mêlé à des noms de païennes, il faudrait poser la question à François Villon; - 384, premières lignes, des déclarations faites en 1512 ne peuvent avoir été «reprises» par Lemaire de Belges en 1511; - 408, var. du v. 64, *roquetz* «rochets» donne un meilleur texte que *corsetz*; - 410, n. 2, *hallebrané* n'est nullement une «heureuse création»; - 438, n. 6, tout ce développement sur une «référence difficile à préciser» aurait dû être remplacé par un renvoi à Morawski *Proverbes* 850 ou à Hassell H 66. - 440, n. 12: K. Chesney, lire N. Dupire; - 448, la numérotation des notes saute de 38 à 40; - 449-450, n. 42, 43, 44, 45 et 46, aucune des citations ne correspond exactement au texte; - 461, n. 8, «précédent», lire «suivant»; - 487, n. 2, on ne voit pas dans le texte que le poète se propose de manger du lard en carême; - 520, le relevé des «variantes Montaiglon» est incomplet, et parfois incompréhensible (v. 6-7).

Le glossaire [533-578] est malheureusement indigne d'une édition destinée à faire référence, et ne paraît reposer sur aucune base sûre (les seuls dictionnaires cités très épisodiquement dans tout le volume, et d'ailleurs absents de la bibliographie, sont ceux d'Huguet, de Du Cange et de Cotgrave). Sans parler des locutions et proverbes totalement ignorés dans ce glossaire comme dans l'annotation, de très nombreux termes ne s'y trouvent pas: au hasard, *Madone* et *parquet* [33, 203], *foncer* «payer» [63, IV, 4], *vieille dague à rouelle* (injure) [75, XXIV, 1], *venimer* subst. [111, 491], *mestroyer* «dominer» [128, 230 et 143, 688], *dolée* [177, 282], *fænée* [207, X, 6], *fainturre* [218, X, 11], etc. Les mots commentés ou interprétés dans les notes n'y sont repris que de temps à autre. Le détail de ses approximations, fantaisies et insuffisances serait fastidieux. Relevons dans ses premières pages seulement de bien bizarres équivalents anglais, *array* pour *arroy*, *bag* pour *bagues*, *camels* pour *cameaulx* et même *obvious* pour *aperte*; des pluriels définis par des singuliers, *bernaiges*, *blasons*, *bordes*, *bourdons*, *bragues*; des astérisques précédant indûment des mots latins, *adornare* s.v. *adornées*, *comparare* s.v. *compere*, *debitum* s.v. *debitz*, *decido* s.v. *decidues*. Et encore des définitions étranges: «*grobis*, gros chat» s.v. *bis*; *clerc d'armes*, «ignorant»; *couez*, «couards» (il s'agit au v. 472 et non 372 d'*Anglois couez*, «pourvus de queues»; la méprise est déjà dans l'éd. Guiffrey de 1860); *fousil*, «fusil»; *godons*, «buveurs de 'godale (good ale)»», cf. DEAF; *guenippe*, «déformation de *guenille*»...

L'index des noms cités [579-591], parfois prolix jusqu'à dire de *Cambray* que c'est une «ville connue pour ses 'bêtises'», omet (par inattention?) tous ceux figurant aux pp. 10-19, comme Ovide et Jean de Meung. La notice sur *Canes*, «sans doute Cannae», renvoyant à *Cesar* [...] *Vint en Cannes* est mal venue: une note [448] indique que le manuscrit donne *canes* ou *rames*, et qu'un autre propose *[Et] vint au camp* où le mot correspond évidemment à «champ (de bataille)», leçon bien plus satisfaisante.

Malgré l'ampleur de l'annotation – et celle de l'introduction, qui ne relève pas de notre propos –, on voit que l'œuvre de Jean Marot pourra encore donner lieu à des recherches, études et commentaires. Le mérite essentiel de ce volume est de la rendre désormais accessible au public.

Pierre ENCKELL

MARGUERITE DE NAVARRE, *Heptaméron*, édition critique par Renja SALMINEN, Genève, Droz (Textes Littéraires français, 516), 1999, XCII + 858 pages.

Il s'agit de la reprise, légèrement améliorée, notamment par l'utilisation du compte rendu de S. Korfanty (RLiR 62, 574), de l'excellente édition parue en Finlande. Il suffira de dire qu'il s'agit de la première édition scientifique de l'*Heptaméron*, fruit d'un travail de longue haleine, qui permet enfin de lire un texte proche de la volonté ultime de l'auteur et qui, de surcroît, est d'un accès aussi aisé qu'agréable. Le lexicographe dispose enfin d'un texte auquel il peut attribuer avec quelque vraisemblance la date de peu avant décembre 1549. L'*Heptaméron*, en effet, fournit un contingent non négligeable de premières attestations, qu'on pourra rechercher systématiquement; *parler gras* 71, 13 est daté de Cotgr 1611 par FEW 2, 1278b, ce que TLF améliore par un exemple d'avant 1540 [plus exactement, avant 1536], mais *sa langue grasse* 71, 19 ne trouve d'écho que dans *avoir la langue grasse* (dep. Oudin 1660) ds FEW 2, 1278b; - *il se fait tard* 72, 17 est daté de Monet 1636 par FEW 13, 1, 119a et TLF. La phraséologie et les emplois figurés pourront être plus largement enregistrés; *parler à une femme* dont le sens peut aller de «faire la cour, avoir des entretiens galants» 70, 364 à «avoir des rapports sexuels, lutiner» 69, 7; - *fermer le pas à une journée* «clôre une journée» 68, 86.

Bien sûr, il y aura lieu de revoir certaines explications lexicales: *saccot* est glosé par «sarrau, blouse de travail», or le texte précise bien: "*Ayant son saccot sur la teste, à la modde du pais, lequel est fait comme ung crespineau* [«bonnet de linge dont on coiffe un enfant après l'onction baptismale»], *mais il couvre tout le corps et les espaulles par derriere*". Les éditions antérieures ont donné *sarot*, qui est passé ds Hu 6, 700a, comme une graphie, naturellement isolée, *de sarrau*, puis ds le TLF 15, 74a, au sens de «vêtement ample porté par une femme», sens, bien sûr isolé, que l'éditrice, dans sa note, a eu tort de prendre pour argent comptant. Il s'agit d'un mot pyrénéen, attesté par S. Palay dans la vallée d'Ossau, au sens précis de «capulet [«capuchon blanc ou rouge, coiffure habituelle des femmes des Pyrénées» Boisgon-tierAquit]», et relevé à Lescun au sens de «petit capuchon des femmes» par FEW 11, 23a. Le mot *saccot*, dérivé de *sac*, n'a aucun rapport ni avec *sarrau* ni avec *surcot*; ce dernier qu'on lit ds la copie de de Thou, éditée par Le Hir 338, 30, est passé ds la concordance de S. Hanon. *S'amuser à, estre amusé à* est glosé par «perdre son temps», qui vaut pour un passage en 53, 136, par «s'occuper à des choses vaines» qui vaut pour un autre en 42, 155; dans les deux autres passages le sens est «s'occuper de; être occupé à». Mais ce ne sont que des broutilles en comparaison d'un travail ardu, parfaitement mené et qui fait honneur aussi au Maître de l'éditrice, V. Väänänen, à la mémoire de qui il est dédié.

Gilles ROQUES